

# REVUE MUNICIPALE DE SIDI-BEL-ABBÈS

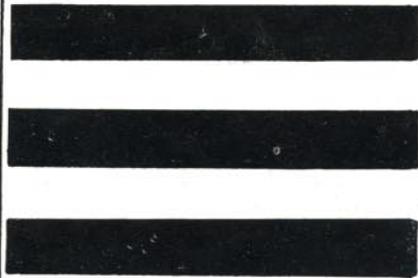
REDACTION - ADMINISTRATION - PUBLICITE : SECRETARIAT GENERAL DE LA MAIRIE - TEL. : 25-65



6<sup>e</sup> ANNEE - N° 18

TRIMESTRIELLE

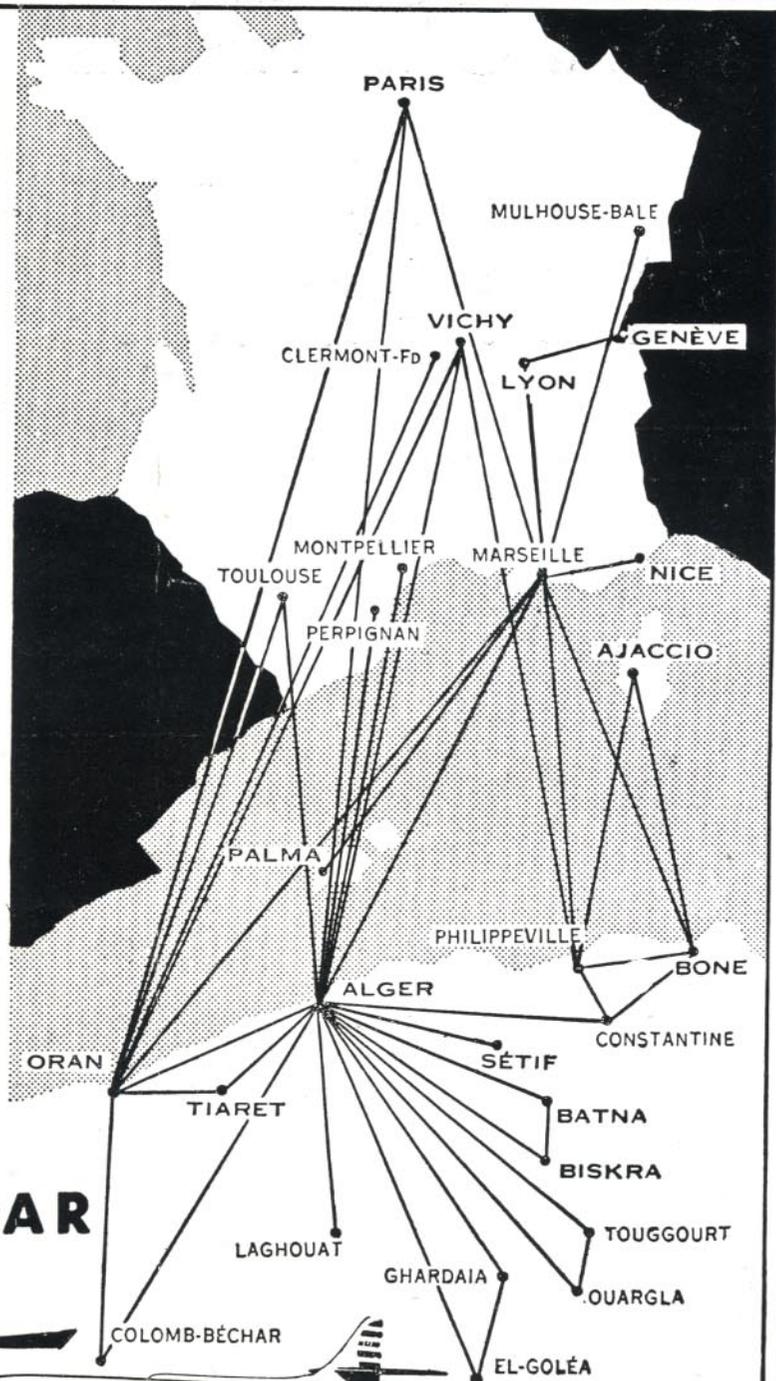
JANV. - FEV. - MARS 1960



VITESSE ET  
CONFORT PAR  
*Caravelle*



**air algérie**



La plus vivante des quatre places

# DAUPHINE



**Société Algérienne des Automobiles RENAULT**  
86, Avenue de la République - ORAN - Tél. : 33.28.41 à 45

DEPOSEZ VOS DISPONIBILITES FINANCIERES

A LA

## **CAISSE DE CREDIT MUNICIPAL D'ORAN**

4, Rue Ozanam à ORAN

C.C.P. ALGER 3.305.04

Téléphone : 32.25.97



Emission de bons (Exemption de l'impôt cédulaire)

6 mois : 3,25 % - 1 an : 3.875 % - 2 ans : 4,50 %

Compte dépôts à vue (retraits par chèques) 2,50 % l'an

# LA PLUS IMPORTANTE PRODUCTION MONDIALE DE TRACTEURS !

Plus de 200.000 agriculteurs français ont un tracteur Massey-Ferguson



**20**

Moteur essence ou diesel ● Blocage de différentiel ● Prise de force indépendante ● Système hydraulique intégré.



**35**

Moteur diesel 33 ch. à 1800 tr/mn ● Système Ferguson ● Prise de force indépendante ● Modèle Standard à double embrayage ● Modèle Culture à embrayage simple.



**65**

Moteur diesel 49 ch. à la poulie à 2000 tr/mn ● Système Ferguson ● Prise de force indépendante ● Embrayage double ● Blocage de différentiel ● Direction assistée.

standardisez avec...

**MASSEY-FERGUSON**



# SOTRAC

Agent Régional MASSEY - FERGUSON

(Anciens Ets BERMOND et Cie)

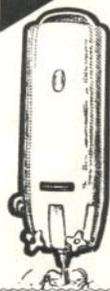
22, Av. Loubet - Sidi-Bel-Abbès - Tél. 22-86

LE PROBLÈME FAMILIAL DE  
**L'EAU CHAUDE**

**4**

*Solutions*

*vous sont offertes:*



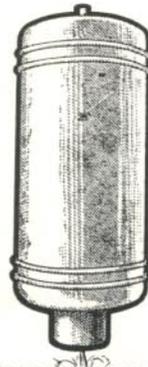
LE CHAUFFE-EAU INSTANTANÉ A GAZ



LE CHAUFFE-BAIN A GAZ



LE CHAUFFE-EAU A ACCUMULATION A GAZ



LE CHAUFFE-EAU ELECTRIQUE A ACCUMULATION

l'une de ces solutions convient à  
**VOTRE CAS PARTICULIER**

**E.G.A.** Vous conseillera

# REVUE MUNICIPALE DE SIDI-BEL-ABBÈS



## SOMMAIRE

- Industriels ! la deuxième ville d'Oranie vous attend ? ?
- Travaux urbains projetés pour 1960 au titre du Plan d'Industrialisation.
- Le Foyer de Jeunes de Sidi-Bel-Abbès.
- La Céréaliculture de la Région de Sidi-Bel-Abbès est en danger.
- Ephémérides Bel-Abbésiennes.
- Poèmes.

### NOTRE COUVERTURE :

Centre de Formation Professionnelle.  
L'Atelier de soudure.

# MAISON DE RETRAITE DU LÉGIONNAIRE



## « LA RÉSIDENCE »

### CENTRE D'ACCUEIL de RECASEMENT et TOURISTIQUE

NOS INSTALLATIONS MODERNES, NOTRE  
SALLE DES FETES UNIQUE EN ALGERIE  
NOS MENUS, NOS VINS, NOS LIQUEURS, NOS CHAMPAGNES

FERONT LA JOIE DE NOS AMIS

Téléphone : 23-34 ou 25-86

**SIDI-BEL-ABBES**

**SIDI-BEL-ABBES**



# LA MAIRIE EN DEUIL

---

Jean CLOIX  
secrétaire général adjoint  
nous a quittés

---

L'adieu du Maire à son compagnon  
de travail

---

Depuis le 14 mars 1960 notre Mairie n'est plus que stupeur et consternation. La courte espérance du dimanche soir était balayée par l'irréversible réalité de la disparition de notre collègue M. Cloix. Nous entendions tous encore la voix si familière. Nous revoyions la silhouette si connue, au point de ne pas vouloir accepter l'arrêt si cruel du destin.

Pourquoi ? Pourquoi ce père de famille, qui laisse désormais, une épouse et trois jeunes gens qui étaient toute sa vie, alors que tant d'autres restent seuls et sans but dans la vie ? Pourquoi, cet irremplaçable collègue, alors que tant d'inutiles et de médiocres continuent à nous encombrer ? Pourquoi ? Question éternelle, suivie de l'éternel silence parce qu'une fois de plus nous n'avons pas compris et nous ne savons que dire.

Nous l'avons perdu et cela seul compte : le fardeau du travail communal s'est fait, tout soudain, plus lourd et plus pénible, car nous sommes privés de ses robustes épaules ; et s'il en est qui peuvent mieux ressentir que d'autres l'étendue de cette perte, c'est bien le Maire qui perd, tout à la fois le chef de bureau des Travaux communaux, le secrétaire administratif de l'Office Municipal H.L.M., et le secrétaire général adjoint. Car c'est cette triple fonction que M. Cloix remplissait, avec un dévouement sans limites, un acharnement dans le travail hors de pair, une autorité sans cesse accrue, parce qu'elle n'était faite que de bienveillance et de patience.

En même temps qu'un collaborateur irremplaçable, j'ai perdu aussi le compagnon fidèle des longues soirées de travail, puisque notre ami ne comptait pas les heures de présence à la Mairie, et ne quittait son bureau que bien tard dans la soirée.

Désormais, plus rien que le silence et le regret, aussi profonds aussi définitifs.

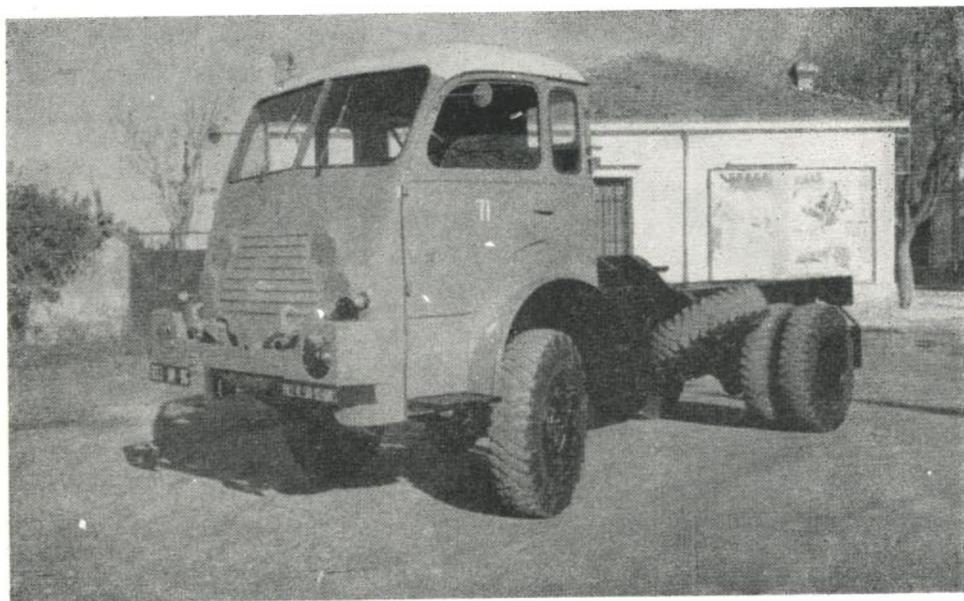
A vous Madame et à vous jeunes gens, j'adresse l'expression la plus sincère et la plus désolée de la profonde sympathie que je vouais à votre époux et à votre père. Une fois le chagrin assoupi, et plus encore que son souvenir, je vous demande jeunes gens, de suivre son exemple et de n'avoir qu'une ambition : l'imiter en toutes circonstances, ce qui vous attirera la considération de tout le monde avec la fierté d'avoir connu un père tel que lui.

Et vous, mon cher ami, au revoir ! Mes paroles n'ont pas su dire sans doute l'étendue de ma peine et de mon désarroi. Vous seul savez ce que vous emportez dans la tombe, en fait de souvenirs communs dans le travail et d'espoirs de réussite dans l'intérêt de tous. Nous ne pourrions plus que vous garder la meilleure place dans nos pensées, sans pouvoir séparer l'injustice du destin. Peut-être, Dieu vous accordera-t-il dans l'autre monde, ce bonheur et cette paix qu'il vous a mesurés ici bas ? Personne certes ne l'a mérité, autant que vous.

# Le Travail Communal



Camion acheté à la Ferraille à son arrivée au Parc-Auto



Le même camion après remise en état

# INDUSTRIELS !

## La deuxième ville d'Oranie vous attend

### PLAN D'INDUSTRIALISATION DE L'ALGERIE AVANTAGES SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCORDES AUX INDUSTRIELS DESIREUX DE S'INSTALLER A SIDI-BEL-ABBES

I. — Chaque cas fera l'objet d'une étude particulière, les avantages consentis étant fonction de l'effectif de main-d'œuvre employé.

II. — Les avantages envisagés sont les suivants :

a) Terrain nu cédé gratuitement (en totalité ou en partie) ;

b) Les aménagements de voirie : chaussée et bordures de trottoirs seront réalisés gratuitement ;

c) Abaissement à 0,20 NF/m<sup>3</sup> du prix de l'eau industrielle (prix garanti pour une période de 10 ans).

d) Fiscalité : taxe communale sur l'activité industrielle et commerciale réduite pendant les 4 premières années (nulle la 1<sup>re</sup> année, plein tarif la 5<sup>e</sup> année, avec variations par paliers égaux entre la 1<sup>re</sup> et la 4<sup>e</sup> année incluse).

e) Possibilité de loger les cadres, étrangers à la ville, dans des logements H.L.M.

III. — Renseignements sur le terrain.

Le terrain sera cédé muni de tous aménagements urbains.

Une ligne M.T. passe en bordure.

Un embranchement particulier, à voie normale, peut facilement être réalisé.

IV. — Pour tous renseignements et visites, s'adresser à M. Dassie, Maire de la Ville.

#### TRAVAUX URBAINS

Projetés pour 1960

au titre du Plan de Constantine

#### I. — DEMANDE DE SUBVENTIONS EN CAPITAL POUR LES OPERATIONS EN COURS.

**Hydraulique - Adductions - Construction d'un 3<sup>e</sup> réservoir, de 3.000 m<sup>3</sup>, avec chambre de manœuvre - Coût :**  
360.000 N.F., à financer entièrement en 1960.

Projet établi par le Service H.E.R. - Travaux non engagés.

#### II. — DEMANDES DE SUBVENTIONS EN CAPITAL POUR LES OPERATIONS NOUVELLES

**Acquisitions de terrains.** — 21 ha. à 240 frs. 500 N.F.

**Voirie.** — Aménagement de voiries secondaires dans les nouveaux quartiers (Z.U.P. : terrains CADAT, zone industrielle, zone sou-pape) . . . . . 700 N.F.

**Assainissement. -- Extensions du réseau d'égoûts :** Dessertes du quartier industriel et de la zone d'habitations CADAT (collecteurs seulement) desserte du faubourg J.-J. Rousseau, et reprises de réseaux défectueux . . . . . 620 N.F.

Construction de réseaux secondaires au quartier industriel, et dans les nouveaux quartiers d'habitation . . . . . 150. N.F.

**Eau.** — Réseau secondaire de distribution dans les nouveaux quartiers industriels et d'habitation . . . . . 150 N.F.

**Electricité - Gaz.** — Desserte des nouveaux quartiers industriels et d'habitation . . . . . 400 N.F.

**Transfert du marché à bestiaux** . . . . . 100 N.F.

Total prévu pour 1960 . . . . . 2.620 N.F.

#### III. — DEMANDE DE SUBVENTIONS PAR ANNUITES POUR LES OPERATIONS EN COURS.

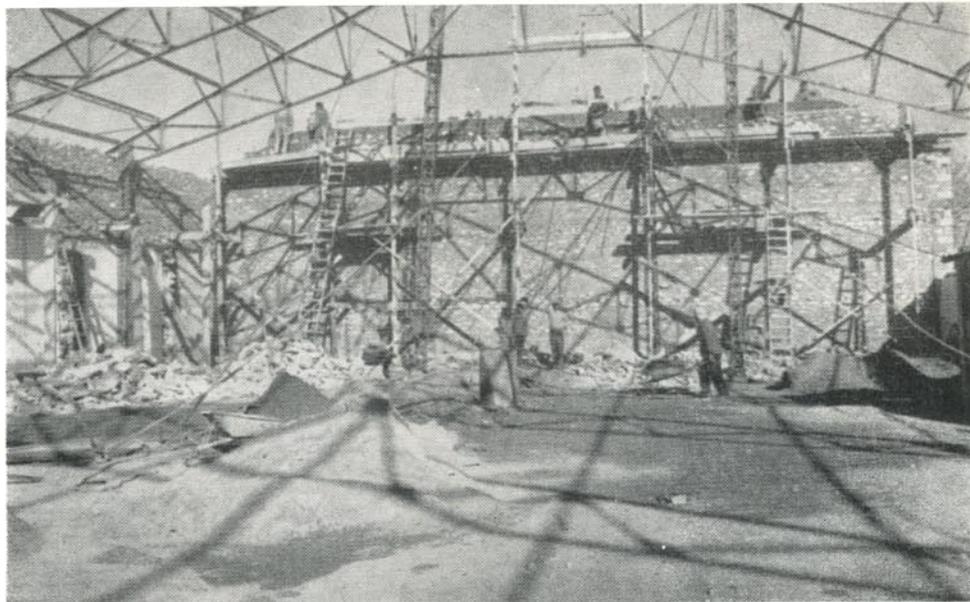
**Hydraulique - Distribution.**  
Réfection complète de la distribution et des branchements de la ville.

1<sup>re</sup> Tranche, en cours d'exécution.

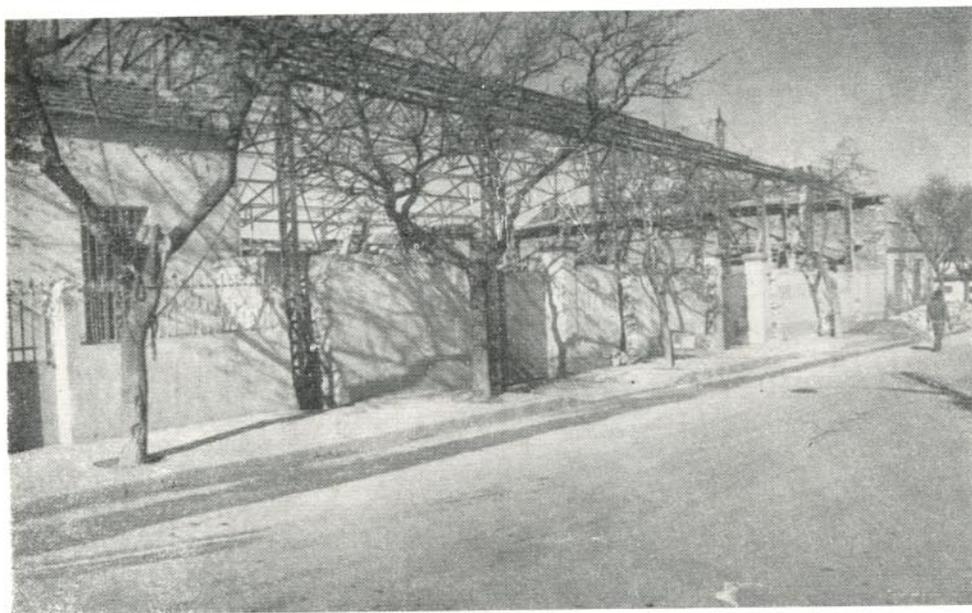
Montant initial :

Réseau public . . . . .	5.500 N.F.	
Branchements . . . . .	500 N.F.	6.000 N.F.
Versé en 1959 . . . . .		<u>2.500 N.F.</u>
Reste . . . . .		3.500 N.F.
Fluctuations de prix . . . . .		<u>1.000 N.F.</u>
A payer en 1960 . . . . .		4.500 N.F.

# Les Travaux Communaux



**Le nouvel hangar du Parc-Auto  
(Intérieur, charpente métallique VIDAL Fils - ORAN)**



**Le nouvel hangar du Parc-Auto (extérieur)**

Report .....	4.500 N.F.
<b>2<sup>e</sup> Tranche, en cours d'étude par H.E.R.</b> - Extensions des canalisations principales vers la zone industrielle, les extrémités des grands axes, et certains quartiers omis au projet initial .....	1.000 N.F.
Total à payer pour 1960 .....	5.500 N.F.
<b>Divers - Construction des abattoirs.</b> - Projet dressé par H.E.R., prêt à être adjudgé. - Coût total .....	3.000 N.F.
Prévisions de dépenses pour 1960 ....	2.000 N.F.
Total pour l'année 1960 .....	7.500 N.F.

**IV. — DEMANDES DE SUBVENTIONS PAR ANNUITES POUR LES OPERATIONS NOUVELLES.**

**VOIRIE.**

a) Section du circuit périphérique compris entre la route de Mascara et la Gare de l'Etat :

Coût total .....	600 N.F.
Prévisions pour 1960 .....	600 N.F.

b) Prolongement de l'Avenue E. Quinet jusqu'au circuit périphérique « R.N. 7 - Gare de l'Etat », et briqueterie :

Coût total .....	1.200 N.F.
Prévisions pour 1960 .....	800 N.F.

c) Elargissement de l'Avenue Sidi Ferruch,

construction d'un P.I. sous voie ferrée, et et liaison avec l'avenue de la Fontaine Romaine (Prolongement ultérieur vers le Jardin Public) :

Coût total .....	1.800 N.F.
Prévisions pour 1960 .....	1.000 N.F.

d) Liaison Nord, avenue Loubet prolongée, avec le circuit périphérique, près Gambetta :

Coût total .....	1.300 N.F.
Prévisions pour 1960 .....	400 N.F.

Total voirie .....

**ASSAINISSEMENT.**

Construction d'une station d'épuration :

Coût total .....	5.500 N.F.
Prévisions pour 1960 .....	2.000 N.F.

**EAU.**

Adduction nouvelle, par captage de l'Aïn shrouna et construction d'une nouvelle conduite :

Coût total .....	5.300 N.F.
Prévisions pour 1960 (Indemnités, études, 1 <sup>e</sup> tranche de travaux) .....	2.000 N.F.

Total des prévisions pour 1960 .....



pour vos vacances !... pour vos déplacements d'affaires !...



**WAGONS-LITS // COOK**

Théâtre Municipal — SIDI-BEL-ABBES

- vous délivrera sur place tous vos
- billets : d'Avion - bateau - chemins de fer...
- réservera : vos chambres d'hôtel...
- organisera : vos circuits touristiques...
- assurera : vos bagages...

# FOYER DE JEUNES



Un moment de la construction



Un autre moment de la construction



Ça monte...

# LE FOYER DE JEUNES DE SIDI-BEL-ABBES

Construit et organisé par la S.A.U. de la Mekerra avec l'aide de M. le Maire de Sidi-Bel-Abbès qui apportat un intérêt constant à cette réalisation, fournit une aide précieuse en moyens et un magnifique terrain remarquablement situé Boulevard Maréchal Joffre.

## I. — HISTORIQUE. . .

C'est en janvier 1959 que le Service de Formation de Jeunes en Algérie décida la création d'un Foyer à Sidi-Bel-Abbès.

La construction et la réalisation en fût confiée au Capitaine Chef de la S.A.U. qui reçut des crédits à cet effet et par la suite des éléments métalliques.

Cette construction posa de nombreux problèmes au Chef de la S.A.U., à son personnel et à l'Officier Directeur qui durent se faire : architectes, entrepreneurs et ouvriers dans toutes les spécialités... sans compter les difficultés financières.

Pratiquement terminé fin septembre 1959, après six mois de travaux, le Foyer fût équipé en octobre avec le matériel d'équipement et d'instruction expédié par le Service de Formation des Jeunes en Algérie.

Le Foyer, construit sur une plate forme de 2.400 m<sup>2</sup> comprend :

- 2 blocs sanitaires, douches chaudes, lavabos, etc...,
- 2 grands bâtiments comportant :
  - des bureaux,
  - des chambres de Monitrices et de Moniteurs,
  - une grande salle de réunion, de cinéma et de classe avec cabine de projection,
  - 1 salle de couture,
  - 1 cuisine moderne,
  - 2 ateliers bois et fer,
  - des jardins,
  - un terrain de sport.

## II. — ORGANISATION.

Le Foyer de Jeunes est placé sous la responsabilité du Capitaine Chatonnet, chef de la S.A.U. qui en est le Président et l'animateur, il est dirigé par un Sous-Lieutenant du Service de la Formation des Jeunes en Algérie (Instituteur appelé) qui dispose de :

- 1 Adjoint de Centre (titulaire du Brevet Industriel),

- 3 monitrices de la Jeunesse (formées au C.M.J.E. de Nantes,
- 1 moniteur scolaire,
- 2 moniteurs de sport (formés au C.E.M.J.A. d'Issoire),
- 4 moniteurs techniques civils (formés dans des Collèges techniques et Centres d'Apprentissage),
  - 1 ajusteur forge soudure,
  - 1 menuisier,
  - 1 électricien,
  - 1 maçon.

Le Foyer fonctionne en externat, à temps plein, tous les jours de la semaine et même le dimanche pour les équipes sportives.

Les élèves reçoivent une tenue de travail, et ont chaque jour un copieux goûter.

Les parents dont les enfants fréquentent assidument le Foyer de Jeunes ont droit aux Allocations Familiales.

## III. — BUTS.

Donner à une importante jeunesse non scolarisée, ou insuffisamment, bien souvent inoccupée, une instruction générale minimum et une formation manuelle de base (Préformation Professionnelle).

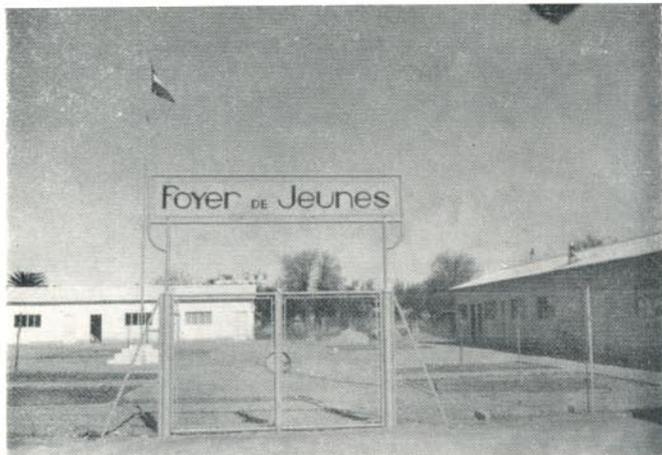
Cette formation doit permettre aux jeunes gens d'exercer dignement, dans de bonnes conditions, une profession, après un stage de perfectionnement dans un Centre d'Apprentissage, et aux jeunes filles de collaborer à la tenue du foyer familial et, lorsqu'elles seront mères de famille d'être des éducatrices averties pour leurs enfants.

## IV. — PROGRAMMES D'INSTRUCTION.

Ont été mis au point par le Service de Formation des Jeunes en Algérie et comprennent :

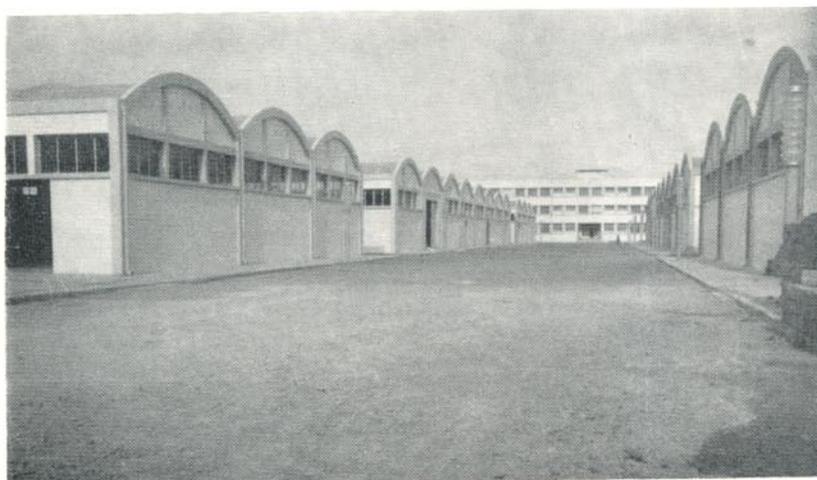
- Pour les garçons : Instruction scolaire, instruction civique, sports et chants, travaux manuels, une Préformation Professionnelle (à partir de 16 ans),
  - maçonnerie,
  - menuiserie,

# FOYER DE JEUNES



Le Foyer de jeunes est terminé

Centre de formation professionnelle  
l'Internat



Centre de Formation Professionnelle  
Vue de l'Intérieur

— ajustage, forge, soudure,

— électricité, bâtiment.

— Pour les filles : Instruction scolaire, instruction civique, sports et chants, instruction ménagère : couture, broderie, tricot, repassage, économie domestique, cuisine, puériculture.

— Pour les Sections sportives :

— Un entraînement journalier le soir (foot, hand, volley, athlétisme),

— Des matches hebdomadaires contre des équipes locales,

— Des compétitions sportives contre les autres Foyers.

#### V. — FREQUENTATION.

— Le Foyer est mixte et construit pour 100 élèves de 14 à 20 ans,

— Leur nombre est effectivement de :

— 40 filles de 14 à 16 ans depuis le 12-10-59,

— 60 garçons de 14 à 19 ans depuis le 1-12-60.

Plus 60 jeunes des équipes sportives qui lui sont rattachées.

#### VI. — BILAN APRES 4 MOIS D'ACTIVITE.

— Les filles surtout sont pleines d'entrain et font preuve

d'une assiduité remarquable, sur 42 admises en octobre, 40 sont encore au Foyer, les 2 autres s'étant mariées.

— Les équipes sportives également font preuve de beaucoup de dynamisme et obtiennent de beaux succès et de nombreuses coupes...

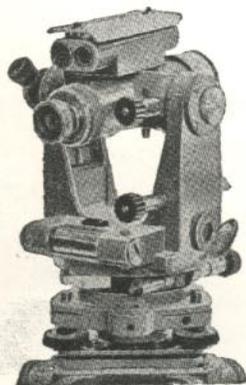
— Quant à la Section garçons, beaucoup de jeunes ont passé un ou deux mois au Foyer seulement, puis sont partis sous des prétextes divers, ils ont été facilement remplacés mais il y a là surtout : faute des parents qui préfèrent souvent un gain de quelques milliers de francs par mois à un métier pour leur fils, malgré les conseils qui leur sont donnés ou qui manquent d'autorité.

— Une sélection plus sévère du recrutement des jeunes doit permettre de les stabiliser.

— Toutefois, en travaux manuels, les garçons qui sont au Foyer depuis début décembre ont appris beaucoup de choses, sont très intéressés et ont réalisé déjà des travaux fort intéressants.

Bien qu'il soit encore trop tôt pour tirer un enseignement définitif de cette réalisation, on peut déjà dire que le bilan est nettement positif, en effet, les élèves ont fait en quelques mois des progrès considérables... de nombreux jeunes ont appris à lire et à converser correctement en Français.

En résumé, le Foyer des Jeunes répond bien à un besoin urgent... celui d'éduquer et de diriger une importante jeunesse, désœuvrée souvent, et qui, pour des raisons diverses n'a pu profiter des écoles communales.



# E. COLOMBIER - DUPLAN

Opticien Spécialiste S.O.

14, rue G. Leclerc - ORAN - T. 32.03.49

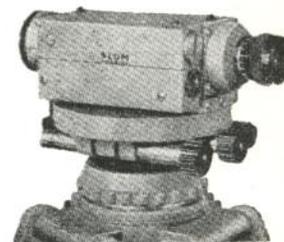
Tout ce qui concerne :

**L'OPTIQUE MEDICALE**

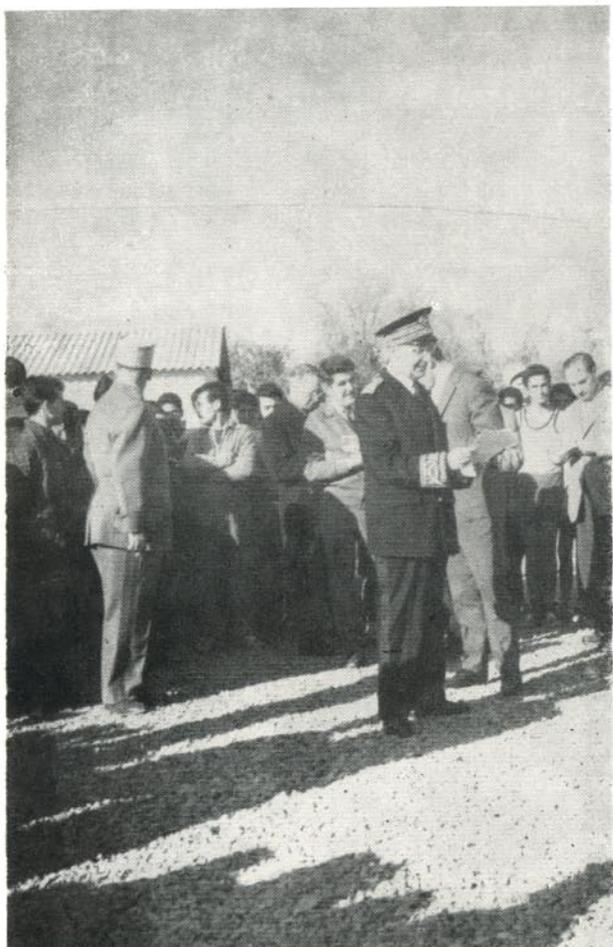
**L'OPTIQUE APPLIQUEE**

Agent Officiel en Instruments de Mesure de SLOM (SL et SOM Berthiot) et Lepetit

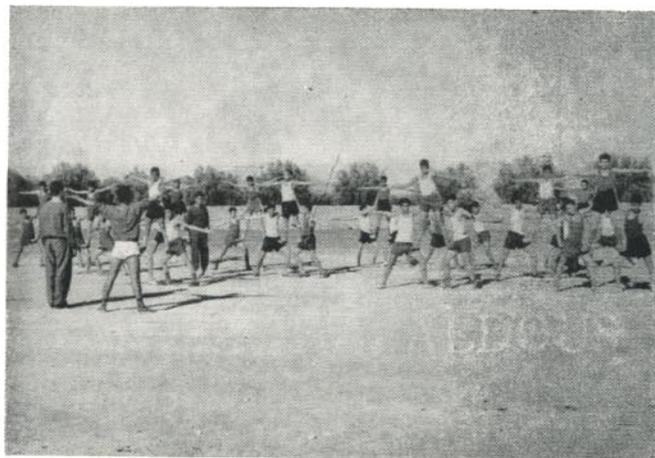
— La Photo et le Ciné amateur —



# FOYER DE JEUNES



Monsieur l'Inspecteur Régional GEY  
prononçant son discours lors de l'inauguration



Séances d'équilibres divers

# La Céréaliculture de la Région de SIDI-BEL-ABBES est en Danger

## PRODUCTIONS VEGETALES OU PRODUCTIONS ANIMALES ?

(par Georges REUTT, Ancien Conseiller Municipal)

La céréaliculture de la Région de Sidi-Bel-Abbès est une fois de plus en danger.

Epuisement des sols, pluviométrie incertaine, siroco précoce et gelées printanières tardives, interdisent l'augmentation des rendements.

Politique d'expansion de la Métropole et conjoncture économique concourant à une stabilité des prix fatale aux producteurs.

Dans le passé les céréaliculteurs de Sidi-Bel-Abbès se sont à différentes reprises attachés à découvrir un moyen de surmonter leurs difficultés, particulièrement en associant l'élevage ovin à la culture des céréales (Expériences du C.E.T.A. d'Aïn-Tiddès).

La journée d'études techniques « Herbe et Fourrage » récemment organisée à Mascara procède des mêmes préoccupations. Il nous a paru intéressant de publier l'exposé fait en cette circonstance par M. REUTT, ancien conseiller Municipal de notre ville.

Nous publions également quelques extraits d'une décision en date du 12 avril 1960 relative aux encouragements dont peuvent bénéficier l'élevage et la reconversion des exploitations céréalicoles.

Est-il judicieux de proposer une augmentation des productions fourragères et un développement de l'élevage ?

La promotion de l'élevage répond-elle aux préoccupations fondamentales des Pouvoirs Publics et des Agriculteurs ?

— Pour les premiers — Trouver une solution acceptable à l'équation démographie — Ressources.

— Pour les autres — Améliorer la productivité financière des exploitations.

### CALORIES VEGETALES OU ANIMALES ?

La recherche d'un équilibre entre besoins alimentaires et production agricole conduit à une première option.

Les besoins alimentaires peuvent être exprimés en calories (l'homme a besoin de 2.500 à 3.000 calories par jour pour exercer une activité normale) les calories peuvent être d'origine végétale ou animale. Elles peuvent être obtenues avec des produits végétaux bon marché comme l'orge et le blé ou la pomme de terre — ou encore à partir de produits animaux. Mais ceux-ci proviennent de la transformation d'aliments végétaux par les herbivores. Le rendement quantitatif de ces transformateurs est généralement mauvais. Il faut généralement de 5 à 10 calories végétales pour produire une calorie animale

### CHINE OU U.S.A. ?

Et c'est la raison pour laquelle, nous dit-on, les Etats-Unis, qui produisent au moins autant que la Chine mais qui consomment essentiellement de la viande et des produits de basse-cour, nourrissent une population quatre ou cinq fois plus faible.

Avons-nous le désir d'imiter les U.S.A. ou la Chine.

Avons-nous ce choix.

Le comportement de nos concitoyens nous donne une première indication.

Autrefois les hommes, mêmes ceux des pays devenus gros consommateurs de viande, se nourrissaient essentiellement de produits végétaux.

Il en était ainsi de la France.

Mais en Métropole les temps sont révolus où un roi pouvait se rendre populaire en promettant aux paysans un poulet par semaine.

Maintenant la consommation de la viande est le plus souvent quotidienne, même chez les moins aisés ; elle répond à un goût et à une nécessité.

La civilisation, à notre époque, conduit à des carences spécifiques les populations qui se nourrissent trop exclusivement de produits végétaux, car ceux-ci sont ; ou bien trop élaborés (blutage de la farine) ou moins riches en principes nutritifs minéraux et en vitamines (variétés très productives). Ces carences doivent être palliées par la consommation de produits d'origine animale.

En Algérie aussi nous constatons une transformation rapide du régime alimentaire et un besoin croissant de produits d'origine animale, qu'il s'agisse de viande, de lait, ou d'œufs.

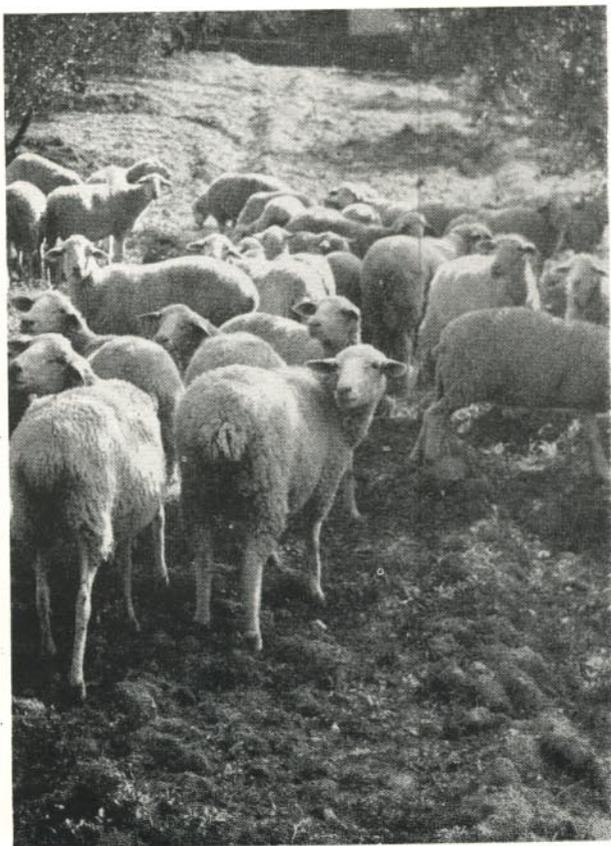
Il semble bien que nous soyons entraînés dans un processus d'évolution difficilement réversible.

Nous sommes donc à mi chemin entre les U.S.A. et la Chine, et pas tellement libres de choisir notre voie.

### LA CONSOMMATION DE LA VIANDE AUGMENTE EN FRANCE.

La France Métropolitaine s'oriente vers l'accroissement des productions animales.

En France pour l'année 1958-59 la valeur des productions végétales est de 1.160 milliards ; celles des produc-



**Une harmonie trop rarement rencontrée en Algérie  
Elevage et arboriculture ne sont pas incompatibles**



tions animales et de 1.995 milliards. Les premières représentent 37 % du revenu brut de l'agriculture — les secondes 63 %.

Avant la guerre, productions végétales et animales, s'équilibraient.

Depuis quelques années « les exploitants jouent de plus en plus les productions animales » — c'est leur meilleure carte.

#### ET EN ALGERIE.

En Algérie c'est différent.

Les tableaux de l'Economie Algérienne nous indiquent pour 1956 :

Une valeur de 193,4 milliards pour les productions végétales ; et le 51,2 milliards pour les productions animales.

Soit respectivement : 79 et 21 % du revenu brut global de l'Agriculture.

Dans le Département de Mostaganem ce déséquilibre est plus grand encore.

85 % de productions végétales,

15 % de productions animales,

et d'après les estimations de la Commission du plan nous trouvons pour 1957 93 % et 7 % seulement.

#### MAIS LES TROUPEAUX DIMINUENT.

Le terrorisme a entraîné dans nos troupeaux une diminution des effectifs variant de 30 à 40 % selon les espèces. Circonstance aggravante ; ce sont les meilleurs troupeaux qui ont été décimés ou vendus.

La consommation de viande n'a pas diminué pour autant, bien au contraire.

Les conséquences de ces évolutions opposées ne tarderont pas à se manifester de façon tragique. Nous n'exportons plus de viande même d'ovins — nous en importons. Nous consommons non seulement le croît de nos troupeaux mais le capital. Pour payer nos importations de produits d'origine animale, nous devons compter sur nos revenus non agricoles et sur la valeur de nos productions végétales.

#### ET LES CONSOMMATEURS NE SONT PAS SOLVABLES.

Or une faible proportion seulement de la population, 35 % environ, ne vit pas de l'agriculture, tandis que 50 % des habitants d'Algérie tirent leur subsistance des spéculations agricoles dépréciées et particulièrement de la céréaliculture. Il est bien évident que cette moitié de la population Algérienne n'est pas en mesure d'acheter de la viande importée.

Si le déséquilibre entre productions animale et végétale s'accroît ou s'implément persistait, il est sûr que nous irions, sinon vers la faim globale ou énergétiques, mais du moins vers l'extension de cette sorte de faim occulte, décrite par un grand nombre d'auteurs et plus particulièrement par Josué de Castro, dont souffrent surtout des populations asiatiques.

Volontaire l'adoption d'un régime végétarien est improbable.

Imposée elle serait source de malheurs.

#### ACCROISSEMENT DU REVENU DES EXPLOITATIONS.

Voyons donc comment se présente la question du point de vue de la productivité des exploitations Agricoles.

Il n'est pas nécessaire de souligner le peu d'intérêt que présentent dans un grand nombre de situations les productions Végétales ; particulièrement la plus importante d'entre elles — LE BLE — mais aussi quelques autres notamment quelquefois les pommes de terre.

Voici quelques années un sac de blé s'échangeait contre un mouton. A ce moment là pourtant nous nous posions déjà la question de savoir si l'élevage ovin ne représentait pas la planche de salut des céréaliculteurs des zones marginales.

Aujourd'hui, il faut 200 à 300 kgs de blé tendre pour obtenir un mouton gras ou une belle brebis.

La viande a donc pris de la valeur — ou ce qui est plus exact — a montré sa capacité de résistance à la taxation.

Indépendamment des autres considérations susceptibles d'engager l'agriculteur naturel, plus favorables aux productions herbacées qu'à celles des grains et de la nécessité de conserver la fertilité du sol ; les prix incitent aux productions animales.

#### ELEVAGE : ATOUT MAITRE.

L'élevage serait donc en Algérie comme en France Métropolitaine la meilleure carte de l'agriculteur.

Toutefois la révolution fourragère n'a pas franchi la Méditerranée.

Et ainsi que le constate notre collègue le Dr. Bruno, Directeur Départemental du Service Vétérinaire dans son rapport à la Commission du Plan :

« Le problème de l'alimentation des troupeaux est de tous le plus délicat à résoudre. Pour se nourrir les troupeaux n'ont pas d'autres ressources que la végétation spontanée des parcours, jachères et chaumes. La valeur des plantes qui croissent sur les pâturages est extrêmement variable. Seul le printemps est générateur de terrains à parcours substantiels. La sécheresse de l'été les détruit et si l'automne les fait reverdir, l'hiver suspend fréquemment toute végétation. L'organisme des animaux est donc soumis à des alternances d'abondance et de privations. Il peut arriver que les troupeaux ne trouvant plus à se nourrir, épuisent rapidement leurs réserves grasses, maigrissent et meurent ».

Pouvons-nous en Algérie comme en France préconiser la culture de l'herbe ?

L'extension des pâturages et des cultures fourragères marquerait-elle chez nous un progrès ?

#### VALEUR DES PRAIRIES.

En Métropole abandonner des cultures au profit de prairies ne dépassant pas un rendement à l'hectare de 1.500

Unités fourragères, c'est battre en retraite. Les économistes n'ont pas manqué de stigmatiser la régression des labours opérée dans ces conditions.

Transformer des terres labourables produisant 15 qx d'orge en prairies fournissant 6.000 voire 7.000 ou même 10.000 Unités fourragères à l'hectare, c'est tout autre chose.

L'herbe dans ce cas est une véritable culture et une culture payante.

Malheureusement pour l'Algérie nous n'avons pas beaucoup d'espoir de remplacer un jour nos rendements de 10 à 15 qx de blé ou d'orge par une production de 6 à 10.000 U.F.

### CHOIX DIFFICILE DICTE PAR LA COMPTABILITE.

Notre jeu est beaucoup plus serré.

Nous devons quelquefois choisir entre 0 qx de foin de vesce et avoine, et 10 qx de blé tendre ou 15 qx d'orge, c'est-à-dire entre  $(0,36 \times 3.000) = 1.080$  U.F./ha. et 1.000 ou 1.500 U.F./ha. et c'est la comparaison des prix et des coûts qui déterminera notre choix.

Si le quintal de foin devait être vendu 2.000 frs le quintal et l'orge 3.000, à prix de revient égal nous aurions avantage à produire du foin.

Si de plus la transformation de notre foin par un troupeau de moutons, valorisait le fourrage à 3 et 4.000 frs le quintal, l'hésitation ne serait plus permise, mais les aléas dus au climat n'en seraient pas exclus pour autant.

### NOTRE PROPOS.

Aussi notre propos n'est-il pas de vous faire opter pour une production de l'herbe remplaçant du jour au lendemain la production des céréales. Il faut dégager les conditions d'une culture profitable de l'herbe, et apprendre le métier d'herbager.

Notre intention est d'étudier les meilleures techniques de manière à les appliquer.

Notre intention est d'étudier chaque terroir et chaque microclimat avant de décréter que les céréales doivent en tout ou en partie céder la place aux productions fourragères car :

### « L'AGRICULTURE EST SCIENCES DE LOCALITES ».

Notre propos est encore de procéder à une étude comptable. Nous devons rechercher la compression de tous les postes de dépenses, aussi bien de ceux concernant la production des U.F. que de ceux relatifs à leur récolte à leur conservation, à leur distribution, à leur transformation. Nous n'avons pas de données absolument certaines à vous appor-

ter — du moins pas dans le domaine de l'application pratique.

Les Techniciens que vous allez entendre n'ont aucunement la prétention de vous enseigner la meilleure façon de faire fortune en développant cultures fourragères et élevage.

Ils veulent simplement étudier avec vous, et vous apporter les éléments de connaissance dont ils disposent.

Dans le cadre de la ferme pilote du C.E.T.A. d'Aïn-Tiddès des résultats prometteurs ont été obtenus.

A la lumière des essais d'Aïn-Tiddès, qui présentent le défaut de n'avoir été poursuivis qu'à Aïn-Tiddès et de n'avoir pas été conduits, d'après M. Gueit, avec une rigueur scientifique absolue, nous entrevoyons la possibilité d'étendre et d'améliorer l'élevage ovin des grandes exploitations céréalicoles.

Il faut toutefois remarquer que l'expérience d'Aïn-Tiddès bien qu'elle soit unique, si l'on considère sa durée et son ampleur, a suscité quelques imitations. Des essais moins complets, conduits çà et là, fournissent des indications de même sens. Je n'en veux pour exemple que l'expérience rappelée par M. Guerder à la Société d'Agriculture d'Alger ; ou encore celle de M. Ravot, dont vous visiterez la ferme tout à l'heure.

Mais il n'en demeure pas moins que d'autres essais sont nécessaires.

En zone irriguée, M. Mourcet vous le dira, il est possible de produire en abondance des unités fourragères relativement bon marché (en moyenne au prix de celles données par l'orge). Mais leur utilisation rationnelle pose des problèmes dont nous ne faisons qu'entrevoir la solution.

Ainsi donc à côté de quelques éléments acquis il nous reste beaucoup de questions sans réponse.

C'est pour cela que nous vous avons demandé de venir aujourd'hui avec l'espoir que nombreux seront ceux qui accepteront de chercher avec nous et que de cette collaboration, tant appréciée dans le cadre de l'expérience d'Aïn-Tiddès, dont nous invoquons souvent l'esprit, résulteront quelques progrès.

Au commencement de cette réunion et de nos travaux, précisons encore une fois de quelle manière nous entendons agir et la conviction qui nous guide.

Tout en désirant aller vite nous ne voulons rien précipiter sachant bien que l'agriculture procède par approximation successive.

Nous pensons, avec le grand praticien Artaud, que « la mission de l'Agriculteur est de créer l'abondance et de chasser la misère en commençant par la sienne ».

# ENCOURAGEMENT A L'ELEVAGE

## Décision du 12 Avril 1960

### ELEVAGE OVIN :

Article 4. — Des prêts à titre individuel, d'une durée de cinq ans maximum, peuvent être consentis aux éleveurs et agriculteurs remplissant certaines conditions.

Article 5. — Les prêts à titre collectif sont consentis aux groupements coopératifs d'agriculteurs et éleveurs fonctionnant conformément à la réglementation en vigueur.

Le montant du prêt doit permettre l'acquisition d'un troupeau d'un effectif correspondant à la moyenne de 20 bêtes par adhérent.

Le groupement bénéficiaire devra suivre les directives des Services techniques.

### RECONVERSION DES EXPLOITATIONS :

La décision du 2 mars 1956 est complétée de la façon suivante :

« Article 57. — Le programme spécial d'encouragement à la reconversion des exploitations et à l'élevage, a pour objet de permettre aux agriculteurs et plus spécialement aux céréaliculteurs de s'orienter vers l'association des productions végétale et animale et d'adapter leur système de culture à cette formule.

« Ce programme comporte les modalités particulières de réalisation ci-après :

#### Prêts à titre individuel.

« Article 58. — Les prêts à moyen terme à titre individuel sont accordés aux exploitants agricoles, propriétaires, fermiers ou métayers pour les objets suivants :

« Achat de troupeaux, construction, transformation ou aménagement de bâtiments, installations et équipements, nécessaires pour le logement, l'abri et l'entretien des

« animaux et pour la production, le stockage et la conservation des fourrages (étable, hangar, silo, pédiluve, salle de préparation des aliments, matériel de culture et de récolte des plantes fourragères, matériel et produits de lutte antiparasitaires).

#### Prêts à titre collectif.

« Article 59. — Les prêts à titre collectif sont consentis aux groupements coopératifs fonctionnant conformément à la réglementation en vigueur constitués en vue de faciliter la reconversion des exploitations vers l'association des productions végétales et animales, pour les objets indiqués à l'article précédent et notamment pour le groupement des achats et ventes, la réalisation ou l'acquisition d'équipements collectifs, l'exécution de travaux et aménagements trop onéreux à titre individuel.

« Article 60. — Pour bénéficier de ces prêts, les emprunteurs devront s'engager à suivre un système de culture assurant à la production fourragère un développement qui permette l'alimentation normale du troupeau aux différentes saisons, compte tenu des ressources fourragères naturelles (pâtures et parcours), dont peut disposer l'exploitation ».

## LA VIGILANTE

René JULLION

— NEMOURS - BLIDA - MAISON-CARREE —

— Assurances - Gardiennages —

ORAN : 4, Bd de Champagne

Téléphone : 32.43.72

ALGER, 1, Place d'Isly

Téléphone : 63.46.97

SIDI-BEL-ABBES : Résidence Fallière

Téléphone : 28.36

SUCCURSALES A AIN-TEMOUCHENT - BENI-SAF

Electriciens, Installateurs, Revendeurs et Artisans  
Approvisionnez-vous au dépôt

# JEUMONT

Appareillages - Fils et Câbles - Fluorescence - Tube acier, etc...

## GOUNON H.

GROSSISTE

Diplômé E. F. P.

9, Rue Jean Jacques Rousseau - Sidi-Bel-Abbès - Tél. 27-02

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE ET DE BETON ARME

**F. DIAZ & CHAPAPRIA**

SIDI-BEL-ABBES : LAMTAR

BUREAUX : 72, Route d'Oran — SIDI-BEL-ABBES



18, Bd H. Giraud — ORAN

ACIERS - OUTILLAGES  
Téléphone : 32.03.38 et 32.70.48

SOUDURE ELECTRIQUE  
MACHINES OUTILS

NE BUVEZ PAS

**AMARNAS**

..... DEGUSTEZ-LE !!!

H. et P. GOT et Cie - Vins

SIDI-BEL-ABBES Tél. 22-37

Maison fondée en 1896

ENTREPRISE GENERALE DE TRAVAUX PUBLICS  
ET DE BETON ARME

**François SALAS & Fils**

Résidence Bellat — SIDI-BEL-ABBES

Tél : 39-57

TRAVAUX ADMINISTRATIFS

**Ets Veuve COTE et Cie**

S.A.R.L. au Capital de 4.000.000 de NF

ALGER - ORAN - CASABLANCA  
BONE - CONSTANTINE - PHILIPPEVILLE  
SETIF - SIDI-BEL-ABBES - BLIDA  
— MAISON - CARREE —

Usine à ORAN : Lotissem. St Hubert - Tél. 32.93.55  
TEL. : 24.26

Succursale de SIDI-BEL-ABBES : Rue Lord Byron

La première Maison de droguerie, couleur, vitrerie  
de toute l'Afrique du Nord

MATERIEL et MOBILIER

pour

Radiologie, Médecine et Chirurgie

**Anciens E<sup>ts</sup> BALDOUS**

5, BOULEVARD GALLIENI

Téléph. : 32.40.70

ORAN

# EPHÉMÉRIDES BEL-ABBESIENNES

(Suite)

Années 1929, 1930 et 1931 - Voir Revue Municipale

(A nos lecteurs : le début des « Ephémérides » devait être précédé de cette courte introduction que nous avons omis de transmettre pour le n° 17).

## EPHEMERIDES BEL-ABBESIENNES

L'ouvrage de Léon Adoue s'arrête en 1927. Après de patientes recherches nous avons pu retrouver une collection

### Année 1932

#### LA CATASTROPHE DE TURENNE

*Mercredi vers 17 heures, une bien pénible nouvelle est venue jeter la consternation dans notre ville où la Légion jout, à juste titre de l'affection générale.*

*Le bataillon parti le matin, par train spécial, pour le Maroc à l'effectif de 2 officiers, 27 sous-officiers, 481 caporaux et hommes de troupe était, par suite d'une cause non encore déterminée, précipité dans un ravin entre les stations de Zelboun et Turenne à 4 kilom. 500 environ de cette localité, 70 morts et 225 blessés tel était le funèbre bilan de cette catastrophe.*

*Dans les milieux militaires de notre ville la douleur était indescriptible, on se refusait à croire à un pareil sort à ces camarades qui s'en allaient pleins de vie et d'entrain partager les rigueurs de la rude campagne poursuivie par leur frères d'armes et cette terre marocaine témoin de leurs héroïques exploits.*

*Les nouvelles qui se succédaient venaient malheureusement confirmer le malheur que l'implacable Destin réservait à notre incomparable Légion.*

*2 jeunes officiers étaient affreusement mutilés et étaient transportés avec 70 blessés à l'Hôpital Militaire de Tlemcen, d'autres blessés qui ne trouvaient plus de place dans cet établissement étaient amenés à l'Hôpital Militaire de notre ville, de nombreux tués étaient retirés de l'amas de ferraille et de bois qui gisait dans le ravin, tragique et déposés sur les abords de la voie.*

*Jeudi matin, à l'aube, le sauvetage continuait encore, après une nuit d'efforts surhumains, sous la direction du Général Rollet dont l'affliction était profonde, en présence des autorités Civiles et Militaires de Tlemcen accourues sur les lieux.*

*A l'Hôpital Militaire de Tlemcen, les médaillés militaires aidés par leurs confrères civils se prodiguent au-dessus de tout éloge, soignant les blessés dont plusieurs affreusement mutilés ne survivront pas, hélas.*

*On reste confondu devant une pareille catastrophe qui atteint également la grande famille des Cheminots.*

*Le mécanicien Priéto, le contrôleur de train Pasquier, le wagonnier De Crus, l'homme Foster sont tués à leur poste.*

*Seul le chauffeur Rigaud légèrement blessé a pu échapper à l'horrible boucherie.*

*Bel-Abbès, chère à ses légionnaires, est en deuil,*

*Sur l'invitation de M. Bellat, maire, les commerçants de la ville ont fermé les magasins de 4 à 5 heures de l'après-midi en signe de deuil.*

*Le drapeau de l'hôtel de ville est en berne.*

*Ce soir, à 20 heures, la foule s'est transportée à la gare*

*d'articles et de coupures de journaux qui va nous permettre de donner une suite à l'ouvrage reproduit précédemment dans nos colonnes.*

*L'année 1928 vient de s'écouler sans événements notables. Les débuts de 1929 sont troublés par les perspectives de la bataille électorale qui accompagnera la naissance d'une nouvelle municipalité. Nous y voici...*

*pour assister à l'arrivée d'un transport de 95 blessés venant de Tlemcen.*

*Sur le quai on remarquait M. Bellat, maire ; le lieutenant colonel, remplaçant le colonel et les autorités civiles, ainsi que les Femmes de France.*

*C'est au milieu d'une foule respectueuse que défilent les autos sanitaires transportant les blessés.*

*Signalons enfin le geste de M. Seiberras, ordonnant la fermeture de son établissement en signe de deuil.*

*Le dévouement de M. Régnier, chirurgien à Bel-Abbès qui a offert spontanément ses services à l'autorité militaire, et qui s'est prodigué, généreusement au salut des blessés.*

*Durant l'évacuation des blessés, un avion militaire survolait la caserne de la Légion Etrangère.*

*Bel-Abbès, 17 septembre. — (De notre correspondant particulier).*

*Bel-Abbès, cité de la Légion ; Bel-Abbès créée et embellie par ses légionnaires ; Bel-Abbès qui, à juste titre, s'enorgueillit de posséder le plus beau et le plus grand régiment de France ; Bel-Abbès se devait de rendre un magnifique hommage à ses enfants d'adoption disparus dans une effroyable catastrophe, alors qu'ils allaient au loin porter les couleurs de notre belle France.*

*Bel-Abbès n'a pas failli à son devoir.*

*Dans une grandiose et émouvante manifestation notre ville a prouvé combien ses légionnaires lui étaient chers.*

*De toutes parts les témoignages de sympathie sont venus en ce jour montrer en quelle estime les hommes du général Rollet étaient tenus. Bel-Abbès conservera en son cœur le douloureux souvenir de ces journées d'angoisse.*

#### L'ARRIVEE DES CORPS

*Dès 7 heures du matin, la ville présente une animation inaccoutumée et cependant le plus respectueux silence est observé. L'anxiété se lit sur les visages de ceux qui se préparent à assister à ces grandioses obsèques. Les abords de la gare où doit avoir lieu la cérémonie commencent à se garnir de monde. Les troupes, musique en tête, défilent mais tristes elles aussi. Leur pas joyeux ne résonne plus comme à l'ordinaire sur les pavés. Sur les quais de la gare, paré pour la circonstance les trouves sont rangées en quadrilatère. Les sociétés civiles prennent place aux endroits qui leur ont été indiqués. Nul besoin de service d'ordre ; chacun, en cette minute, comprend son rôle.*

*La foule généreuse qui est venue assister aux obsèques, se masse près des sorties de la petite vitesse. Un moment de silence lorsque pénètre sur le terre-plein où seront, devant eux, déposés les cercueils, est observé par les res-*

capés de la plus poignante tragédie de l'Afrique du Nord. Dans leurs yeux encore hagards, dans ces yeux que la peur n'a jamais fait ciller, l'on voit pourtant rouler des larmes. Ils étaient là, eux, lors du malheur. Ils ont vu leurs frères d'armes stupidement mourir et ils se souviennent. Les autorités arrivent.

Tous sont là, chefs militaires, chefs civils qui par leur présence ont désiré apporter un dernier salut à ceux qui sont morts pour la Patrie : M. Lemoine, représentant M. le Gouverneur général : le général inspecteur Rollet ; le général d'Intendance Gaudin ; MM. Carré et Gerbaud, représentant M. le Préfet d'Oran ; le Commandant Cazalis, représentant le commandant de la Marine en Algérie ; M. Parès député d'Oran ; MM. les sous-préfets de Bel-Abbès, Tlemcen et Mascara ; le colonel Nicolas, commandant le 1<sup>er</sup> Etranger à Bel-Abbès ; M. Bellat, maire de Bel-Abbès ; M. Travers, représentant M. le maire de Saïda ; M. Valleur, maire et Conseiller général de Tlemcen ; le colonel Maire, de Saïda ; le colonel Cazablan, du 2<sup>e</sup> Tirailleurs ; les commandants d'aviation Husson et de Turenne ; B. Bordères, président du Conseil général ; M. Imbert, administrateur à la sous-préfecture de Bel-Abbès ; M. le consul d'Espagne à Bel-Abbès ; M. Ducluzeau, ingénieur à la Cie PLM ; MM. Villeret et Pinelli, inspecteurs à la Cie PLM ; M. Soreau ; M. Jeannot, maire d'Arzew et Conseiller général ; M. Cousin, conseiller municipal, représentant M. Menudier, maire d'Oran ; M. Lorca, adjoint au maire d'Oran et conseiller général ; M. Collet, chef d'arrondissement de la traction des chemins de fer de l'Etat ; M. Donnadieu, adjoint au chef d'arrondissement de la voie et M. Vergnettes, adjoint au chef d'arrondissement d'exploitation à la même compagnie.

MM Paoux, Alfred Lisbonne, Brémond, Ben Halima, délégués financiers ; MM. Lisbonne, Chanfreau et Mouley Cheick, conseillers généraux ; MM. Albert Benssousan et Lucien Sananès, du Consistoire Israélite de Bel-Abbès ; Lasry, du « Dernier Devoir » ; toutes les personnalités civiles et militaires de la région, des délégations des anciens Légionnaires de Bel-Abbès et d'Oran ; les Médailleurs Militaires de Bel-Abbès et Tlemcen ; des sapeurs-pompiers de Bel-Abbès ; des Dames de France ; des membres des clergés catholique, israélite et protestant.

Une sonnerie aux champs : le train tragique entre en gare. Immédiatement, les corps des malheureuses victimes sont disposés sur le quai par leurs camarades légionnaires. Des bouquets multicolores, gerbes immenses, couronnes de verdure et de perles cravatées de rubans aux trois couleurs sont disposés alors, recouvrant entièrement les cercueils.

sur une estrade dressée par les pompes funèbres générales, après un panégyrique de M. le Pasteur Brunet, exaltant les joies célestes, et l'absoute donnée par le clergé catholique, M. le colonel Nicolas commandant le 1<sup>er</sup> Etranger prend la parole.

#### COLONEL NICOLAS

Avec émotion, le commandant du 1<sup>er</sup> Etranger, dans un discours d'une belle envolée littéraire, retrace la vie de ses hommes partis tout joyeux le 14 septembre. Un accident stupide les a enlevés à l'affection du régiment dont tous étaient fiers.

Ils sont morts dit-il au champ d'honneur, mais pas à celui qui leur revenait ». Après avoir publiquement félicité

les survivants de leur courage et de leur abnégation il adresse un dernier adieu aux morts.

#### LE GENERAL ROLLET

« Le premier légionnaire », celui pour lequel les hommes ont le plus profond respect, celui qui, hier encore, participait seul avec quelques uns de ceux qu'il aime aux travaux de déplacement, prend, à son tour la parole.

De sa voix de chef, de sa voix heurtée par une émotion mal contenue, le général Rollet laisse parler son cœur : Dans son grand chagrin, la Légion est fière de votre courage, dit-il en faisant allusion aux rescapés qui, malgré leurs blessures aidèrent les premiers aux travaux de sauvetage. Puis, lorsque mâlement il fait l'appel, une dernière fois de ses légionnaires, la foule est secouée d'un long frisson.

#### M. BELLAT MAIRE DE SIDI-BEL-ABBES

Mesdames, Messieurs.

*Au nom de la Cité en deuil, j'ai le bien pénible devoir de m'incliner en cet instant sublime, devant les cercueils de tant de braves, gradés et soldats, qu'un destin tragique a fauché dans quelques instants.*

*J'ai pu voir sur les lieux de la terrible catastrophe un spectacle inouï que mes yeux n'oublieront jamais : des morts, des blessés, sous un amoncellement incroyable de ferrailles, les moins atteints faisant des prouesses pour secourir leurs frères d'armes.*

*Tous nos concitoyens se rappelleront hélas, eux aussi, ce triste jour de septembre où notre Cité si fière pourtant d'être le berceau des légionnaires ressemblait bien plutôt à leur tombeau.*

*Et comme il nous fut doux d'évoquer ensemble dans les jours heureux, les liens désormais centenaires, qui unissent Bel-Abbès à son beau régiment de la Légion, comment ne pas ressentir et partager aujourd'hui le deuil qui l'atteint si cruellement.*

*Ah ! certes, la perte est irréparable et la population tout entière s'en est vivement émue.*

*Mourir en héros, n'est pas mourir pour un légionnaire, c'est le lot qu'il s'est lui-même librement choisi ; mais mourir si stupidement frappé par le sort, suivant l'expression même d'un agonisant, n'est-ce pas pour un légionnaire mourir deux fois.*

*Ils sont tombés pourtant, ces braves, en pleine jeunesse, victimes du devoir, en service, alors qu'ils allaient rejoindre leurs camarades aux avant-postes les plus exposés de la terre marocaine.*

*Glorieux défenseurs du droit et de la civilisation, en un mot, vaillants légionnaires, vous tous gradés et soldats confondus, à présent sous les plis du drapeau, Bel-Abbès, cité qui vous était chère gardera précieusement votre souvenir. Toute une population vous aimait et vous pleure comme pleure en cet instant vos familles présentes ou lointaines. Bel-Abbès vous doit tout, et la Patrie et le monde civilisé une gratitude éternelle.*

Jeunes gens venus des quatre coins du monde pour servir sous nos trois couleurs et qui étiez depuis bien longtemps nos enfants, dormez en paix et que cette terre d'élection qui est bien la vôtre vous soit légère.

—oOo—

### LE CORTEGE

Après ces discours écoutés religieusement par les assistants impressionnés, la musique joue sa « nouvelle marche aux morts de la Légion ». Des avions de l'escadrille du CABA survolent le convoi qu'ils accompagneront jusqu'au cimetière en jetant des fleurs. Un spad 42 de l'Aéro-Club d'Oranie était monté par M. Cros, secrétaire de ce club, avec M. Faure, comme passager. Les cercueils recouverts des couleurs rouge et verte de la Légion sont alors déposés sur des camions fleuris et le cortège s'ébranle dans la formation suivante : les spahis, drapeaux des délégations des anciens Légionnaires de Bel-Abbès, mutilés de Bel-Abbès, Fraternelle des Médaillés Militaires d'Oran, Solidarité Militaire et Anciens Légionnaires de Tlemcen, Médaillés Militaires de Bel-Abbès, Mutilés et Anciens Combattants de Saïda, Croix de feu de Saïda, Amicale des Anciens Légionnaires d'Oran puis vient la musique de la Légion aux instruments noués de crêpe. Des draps sont tenus par les Médaillés Militaires de Tlemcen, de Bel-Abbès, la Maternelle, la Beneficencia de Bel-Abbès, les Mutilés de Bel-Abbès. Les jeunes scouts devançant le clergé catholique, avec une délégation des Dames de France, des Sœurs du Bon Secours et de nombreuses dames de Bel-Abbès.

Les corps sont suivis de M. le Pasteur, M. le Rabbin, des autorités militaires et civiles, ainsi que de toutes les délégations qui ont tenu à accompagner ces braves jusqu'à leur dernière demeure.

Tout le long du parcours, une foule dense est massée de chaque côté de la route. La ville en deuil est traversée par le convoi. Répondant à l'appel du maire, les magasins avaient clos leurs portes.

Arrivés au cimetière, la musique qui s'est rangée aux abords joue une marche funèbre alors que les corps sont portés au carré militaire où cinquante tombes attendent pour leur dernier sommeil ceux qui sont morts à l'honneur.

Après avoir défilé une dernière fois devant ces glorieuses dépouilles, le cortège se disloque et se retire lentement.

—oOo—

### LES CEREMONIES RELIGIEUSES

Dans les différents temples et églises de la ville ont été célébrés des services religieux pour le repos de l'âme des légionnaires morts dans la terrible catastrophe de Turenne.

A l'église Saint-Vincent, une messe de requiem, présidée par Mgr Durand, venu spécialement d'Oran a été dite par M. Dandine, vicaire général.

M. Aubry Angellier, organiste de la Cathédrale du Sacré-Cœur d'Oran a exécuté au grand orgue de l'Eglise Saint-Vincent de Sidi-Bel-Abbès : cortège funèbre de Louis Vierne, Elégie de Aubry Angellier, Marche funèbre de A. Marty.

—oOo—

### OBSEQUES DU MECANICIEN PRIETO VINCENT

Pour terminer cette journée funèbre, nous avons le triste devoir d'accompagner à sa dernière demeure le corps du mécanicien Prieto Vincent.

Enfant de Bel-Abbès, où il était né d'une famille de modestes travailleurs le 22 septembre 1890, il avait su, grâce à son énergique labeur, gravir successivement tous les degrés de sa hiérarchie.

Ancien combattant, entré à la Cie PLM le 1<sup>er</sup> mai 1919 en qualité de nettoyeur, il était parvenu enfin au poste si délicat de mécanicien de route.

Ses obsèques ont revêtu un caractère grandiose. Une foule nombreuse lui a prodigué jusqu'au dernier moment, toutes les marques d'amitié dont il était digne.

L'absoute a été donnée en l'Eglise St-Vincent, par Mgr Durand qui avait tenu à assister à la cérémonie.

Au cimetière, des discours furent prononcés par M. Bellat, maire ; M. Ducluzau, au nom de la Direction de la Cie PLM ; M. Pinelli, au nom des cheminots anciens combattants ; M. Gaston Lisbonne, conseiller général ; Parès député ; Dangel, sous-préfet de Bel-Abbès. Tous en termes élogieux ont retracé la vie familiale et de labeur de celui qui, ainsi que le disait M. Bellat « en vaillant travailleur du rail, mourait victime du devoir en service commandé ». A sa veuve éplorée, à ses trois jeunes enfants, à sa famille honorablement connue à Bel-Abbès, *Oran Matin* renouvelle ses condoléances sincèrement émues.

—oOo—

### UN BEAU GESTE DE LA VILLE DE BEL-ABBES

Nous apprenons que le Conseil municipal, en un geste délicat a voté une subvention pour venir en aide à Mme Vve Prieto. M. Bellat, toujours si charitable y a joint un don personnel.

—oOo—

### FELICITATIONS AUX CHEMINOTS DE BEL-ABBES

Au nom de la ville de Bel-Abbès, le maire est heureux de féliciter, pour leur belle attitude, les cheminots qui se sont employés aux travaux de déblaiement.

—oOo—

19 septembre — Par le train d'onze heures sont arrivés 27 blessés qui ont été transportés à l'hôpital militaire.

Demain matin auront lieu les obsèques de quatre nouveaux légionnaires. La levée des corps aura lieu à 7 h. 42. Après une courte cérémonie religieuse, le cortège se rendra au cimetière par l'avenue Loubet et le rempart Nord.

Le Maire, M. Bellat, adresse un pressant appel à la population pour qu'elle assiste, aussi nombreuse que possible à cet enterrement.

—oOo—

### FELICITATIONS AU C.A.B.A.

M. le Maire est heureux de féliciter les vaillants pilotes du C.A.B.A., pour leur belle attitude à l'occasion des obsèques de nos regrettés légionnaires.

La part qu'ils y ont pris n'ayant pas peu contribué à augmenter la solennité.

—oOo—

### OBSEQUES DE QUATRE NOUVELLES VICTIMES

20 septembre. — Quatre nouvelles tombes viennent de se refermer. Auprès de leurs frères d'armes reposeront en paix, près de la grande famille légionnaire, ces dernières victimes, du moins, espérons le, d'une si effroyable tragédie.

Prévenue tardivement, la population civile n'a pu en grande partie rendre à ses enfants les honneurs qu'ils étaient en droit d'attendre d'elle.

Par sa simplicité la cérémonie n'en fut pas moins émouvante.

A huit heures, après la bénédiction des corps, le cortège se forme. En tête une délégation de scouts, des draps tenus par les dames de France, le clergé catholique, derrière les cercueils M. le pasteur Balpet, une section en armes, les autorités militaires, parmi lesquels M. Bellat, maire, Bourrette, commissaire central, Serna, conseiller municipal. Une délégation de militaires, une délégation de cheminots conduite par MM. Cousseau, chef de gare et Bassac, chef de section de la voie.

Le cortège regagne le cimetière par l'avenue Loubet et les remparts Nord.

Devant ces tombes fraîchement creusées, pas de discours, tout ayant été dit, mais un silence impressionnant.

La ville endeuillée n'oubliera pas de si tôt cet horrible cauchemar et longtemps pleurera ces héros obscurs.

Ce matin arriveront 24 blessés de Tlemcen. De ce fait, il ne restera plus à l'hôpital de cette ville que 15 blessés.

—oOo—

### LE COLONEL NICOLAS ADRESSE UNE LETTRE DE REMERCIEMENTS AU MAIRE DE BEL-ABBES

M. le Colonel, commandant le 1<sup>er</sup> Régiment Etranger, a adressé la lettre suivante à M. le Maire :

« *Profondément touché des marques de sympathie que la Ville de Bel-Abbès a témoigné au 1<sup>er</sup> Etranger, au cours des journées de deuil qu'il vient de traverser, je vous prie de trouver ici l'expression de mes sentiments reconnaissants et d'assurer de ma vive gratitude le Conseil municipal, la Société des Transports Bel-Abbésiens et la population tout entière* ».

—oOo—

### L'HOPITAL FERNAND ROBERT

Le baptême de notre vieil hôpital militaire, qui jusqu'ici accueillait si largement la population civile et qui est actuellement trop étroit après l'horrible catastrophe qui le met tristement à l'ordre du jour, est un événement qui a passé à peu près inaperçu à Bel-Abbès.

Une grande fête devait avoir lieu cependant, mais en raison du départ de M. le Médecin-chef Jacques, qui en était naturellement le promoteur, et du décès d'une généreuse bienfaitrice de l'hôpital, les fêtes projetées n'ont pu avoir lieu et il ne saurait en être question maintenant non plus.

Elles étaient placées sous le patronage de la municipalité Bel-Abbésienne, et le parrainage de M. Lucien Bellat, maire, qui eût été particulièrement heureux de s'y associer, prouvant ainsi l'attachement de la population civile à l'hôpital, et sa reconnaissance pour l'hospitalité qui lui fut toujours réservée aussi largement que le permettait les exigences de la vie militaire.

Dans un avenir, plus ou moins rapproché évidemment l'hôpital Fernand Robert ne pourra plus être que strictement militaire en raison de l'augmentation des effectifs actuels et probablement la création de nouvelles unités, mais notre population n'aura pas à souffrir de cet état de choses, car grâce à la prévoyance des pouvoirs publics, seront en train d'ici là les importants travaux du Bois de Boulogne, où doit s'élever notre futur hôpital ainsi que l'hospice des vieillards et la maternité que la municipalité a eu l'heureuse idée de créer en même temps. Le tout doit être aménagé par pavillons séparés suivant la technique la plus moderne, et dans un cadre vraiment exceptionnel en Algérie.

Il est donc doublement regrettable que les fêtes projetées pour le baptême de l'hôpital n'aient pu avoir lieu ; le vieil édifice qui, jusqu'à ce jour, avait vécu comme les gens heureux sans nom et sans histoire, n'aurait pas volé cet honneur : la ville trouvait là une occasion des plus propices pour lui témoigner sa gratitude, et lui faire par avance des adieux dignes d'elle et dignes de lui.

Quoiqu'il en soit, l'hôpital militaire de Sidi-Bel-Abbès s'appellera désormais l'hôpital Fernand Robert. Le choix de ce nom est d'autant plus heureux qu'il honore la mémoire d'un vaillant officier et d'un Algérien le médecin capitaine Fernand Robert, neveu du regretté docteur Molle, député maire d'Oran. Il trouva glorieusement la mort en soignant volontairement des malades civils atteints de typhus à l'hôpital Baudens. Son nom a déjà été donné en signe de reconnaissance à l'une des rues aboutissant à l'hôpital Baudens.

—oOo—

### CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu analytique de la séance du 28 septembre 1932. — Le Conseil Municipal s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, le 28 Septembre 1932 à 18 heures, sous la présidence de M. Lucien Bellat, maire.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Maire s'exprime ainsi.

« Messieurs et chers collègues,

« Nous avons encore présente à la mémoire l'épouvantable catastrophe de Turenne qui a plongé dans le deuil, le 1<sup>er</sup> Régiment Etranger et a jeté la consternation dans notre ville.

Tous les détails de cette catastrophe nous sont connus.

« Nous avons tous fait notre devoir en cette pénible circonstance. M. le Colonel, commandant ce glorieux régiment nous a adressé la lettre suivante :

« Monsieur le Maire,

« *Profondément touché des marques de sympathie que la Ville de Sidi-Bel-Abbès a témoigné au 1<sup>er</sup> Etranger au cours des journées de deuil qu'il vient de traverser je vous prie de trouver ici, l'expression de mes sentiments reconnaissants et d'assurer de ma vive gratitude le Conseil*

municipal, la société des Transports Bel-Abbésiens et la population tout entière ».

« C'est notre première réunion depuis cet accident grave de chemin de fer. Je vous demande de vous associer à moi pour renouveler à M. le Général Rollet, inspecteur des Régiments Etrangers et à M. le Colonel commandant le 1<sup>er</sup> Etranger, l'expression de notre vive et déférente sympathie.

« Je saisis cette occasion pour vous prier de vous joindre à moi pour exprimer à nos collègues Martinez Gil et Serna nos plus affectueuses condoléances à l'occasion des deuils qui viennent de les frapper ».

L'ordre du jour est ensuite examiné et le Conseil prend les décisions suivantes :

Rejette les demandes d'exonération de frais d'hospitalisation et une demande d'assistance à un vieillard qui n'a pas son domicile de secours à Sidi-Bel-Abbès : fixe la participation de la commune pour entretien d'alliés et de vieillards dans des hospices ; exonère des taxes municipales les sapeurs-pompiers et les indigents qui ont été proposés pour des remises gracieuses ; exonère également d'exédents d'eau, les Sœurs Trinitaires et l'adjudicataire des droits de marché en ce qui concerne l'abattoir ; adopte : 1<sup>o</sup> Une demande de subvention de trousseau pour un pensionnaire de l'Ecole Nationale des Sourds-Muets d'Alger ; 2<sup>o</sup> Des demandes de crédits pour achat de machines à écrire pour les bureaux de la mairie ; construction d'un égoût, rue Borysthène achat du portrait de M. Lebrun, président de la République ; achat du trousseau à une élève de l'Ecole Normale de jeunes filles ; achat d'un bandage herniaire à un indigent ; subvention pour réparation du temple protestant ; agrandissement du cimetière européen ; secours à la veuve d'un employé de la Compagnie PLM, victime de la catastrophe de Turenne et achat de couronnes mortuaires ; augmentation du traitement du vétérinaire chargé de la visite du Poisson et des denrées alimentaires ; assurance du marché couvert.

Adopte : la conversion en subvention du crédit de 60.000 francs pour achat d'un avion d'élèves-Pilotes ; une demande de sursis de paiement de fermage formulée par un locataire de la commune ; l'état de cotes irrécouvrables sur taxes municipales de 1930 ; une réponse gouvernementale à un vœu de la viticulture algérienne ; une demande tendant à appeler Marché au Bestiaux le marché arabe : le tarif de conversion en tâches des prestations en nature ; un avis du service des Travaux communaux concernant une modification au plan d'embellissement ; une demande d'un locataire d'une ferme de Lamtar pour modification à son bail de location.

Il adopte ensuite : un projet de construction de bains-douches aux faubourgs Négrier et Marceau et donne un avis favorable à des demandes d'allocations militaires.

Il rejette des demandes de subventions formulées par diverses sociétés et quelques groupements ; une demande en réparation de dommage de la S.A.B.A. ; d'installation de bascules automatiques.

Il rejette également : une demande de l'Office public d'Habitation à Bon Marché du département d'Oran, tendant à faire prendre en charge par la commune des travaux de viabilité et d'édilité au lotissement dit « Parc des Sports ». appartenant à M. Gaston Lisbonne. Ces travaux

incombant entièrement au lotisseur, conformément à la loi du 14 mars 1919, modifiée par celle du 19 juillet 1924. L'Arrêté préfectoral du 11 Juillet 1930, spécifie fort bien que le lotissement Gaston Lisbonne est approuvé sous la double réserve : 1<sup>o</sup> que l'obligation pour le lotisseur, d'exécuter les travaux de voirie, canalisations principales d'eau, de gaz et d'électricité sera insérée formellement au cahier des charges ; 2<sup>o</sup> qu'il en sera de même en ce qui concerne la retenue obligatoire par le notaire de la somme proportionnelle à la superficie de chaque lot vendu pour garantie de l'exécution des travaux.

Il autorise la mairie à ester en justice contre les locataires de la ferme Hadjar Zerga (Legs Bretaudeau) pour défaut de paiement de fermage et inobservation des charges.

Il désigne des commissions pour mettre au point les affaires suivantes : 1<sup>o</sup> Vente à la criée du poisson 2<sup>o</sup> Service des Eaux, personnel ; Travaux communaux, personnel. Sidi-Bel-Abbès, le 29 Septembre 1932,

—oOo—

### Les Présidents des Chambres de Commerce d'Algérie à Sidi-Bel-Abbès

La réception des Présidents et des Membres des Chambres de Commerce d'Algérie à l'hôtel de ville de Bel-Abbès a été, suivant l'expression de l'un d'eux « l'apothéose de leur voyage ». C'est en effet dans une atmosphère de réelle sympathie que se déroula la réception.

Les adjoints, conseillers municipaux et de nombreuses personnalités attendant depuis quelques instants déjà sous le porche, lorsque nos hôtes arrivèrent ; M. Bellat, Maire, descend aussitôt accompagné de M. Mazoyer. 1<sup>er</sup> adjoint et après les présentations d'usage, le cortège s'achemine vers la salle des fêtes aux accents de la Marseillaise. M. Bellat excuse les élus retenus au Conseil Général ou empêchés, tandis que la musique de la Légion exécute des morceaux de choix.

Mais déjà la champagne pétille dans les verres, M. Bellat se lève, souhaite la bienvenue à ses hôtes et prononce un important discours où comme à l'ordinaire sont exclues toutes paroles inutiles.

« Messieurs,

« La ville de Bel-Abbès a la joie et l'honneur de souhaiter en vos personnes, une cordiale bienvenue aux distingués représentants du commerce algérien. Je manquerais à tous les devoirs de l'hospitalité en soulevant parmi vous, Messieurs, des querelles de préséance. Je vous demande cependant la permission de saluer particulièrement, par un privilège dû à son âge, et à son dévouement à la prospérité de l'Oranie, l'honorable M. Hernandez, notre voisin. Et laissez-moi remercier aussi notre compatriote et ami M. Fernand Yerlès, à l'entremise duquel nous devons l'honneur de votre visite.

« Cette visite nous est un réconfort en une période de crise agricole et commerciale. Elle est d'ailleurs comme une nouvelle preuve des liens de sympathie qui unissent depuis toujours, en cette région agricole, commerçants et colons mais que viennent resserrer en des temps particulièrement durs la communauté des intérêts.

« Je manquerais à un devoir en omettant de vous dire un mot très bref des difficultés où se débat l'agriculture puisque aussi bien vous êtes les représentants du commerce directement intéressés à la prospérité de cette activité principale de la colonie. N'est-il pas vrai que suite d'une entente concertée entre nos chambres d'agriculture et de commerce tant métropolitaines qu'algériennes, appuyée par nos parlementaires et nos délégations, nous permettra d'intervenir efficacement dans les inévitables discussions qui vont s'ouvrir en vue de dénouer la crise économique ?

Nous exportons le tiers (1) de notre production agricole et la valeur totale des exportations algériennes qui conditionne elle-même notre capacité d'achat dans la métropole.

« D'autre part à côté de quelques inconvénients (2), l'union douanière vaut à l'Algérie quelques avantages (3), elle se trouve du moins attachée à l'économie métropolitaine, ce qui lui assure une stabilité relative. Ce régime douanier allons nous permettre qu'on le modifie ?

« En dépit de nos véhémentes protestations ne voit-on pas l'Espagne continuer à placer ses agrumes en France. L'Italie à pourvoir de viande les marchés parisiens ; que dire de la préférence récemment accordée aux vins grecs et italiens sur nos vins algériens ?

« Nous vous demandons, Messieurs, de nous aider à prendre place dans les conseils appelés à délibérer sur les échanges commerciaux internationaux. Car il faut se serrer les coudes pour éviter que ces tractations n'aboutissent à des accords définitifs lésant les intérêts algériens. Si en particulier, les vins algériens cessent de trouver en France une entrée favorable, nous demandons à ces conseils de vouloir aider à leur exportation dans les pays centraux qui le jugent particulièrement adaptés à leur goût.

« Ce geste de solidarité, Messieurs, l'agriculture Algérienne l'attend de vous. Elle vous remercie de ce que vous avez fait déjà.

« Permettez-moi de lever ma coupe à l'union toujours plus intime sur le terrain de l'intérêt général, entre le Commerce et l'Agriculture de ce pays !

Puis la parole est à M. Merlat Président du Syndicat Industriel et Commercial qui est accompagné de son Comité.

M. Merlat, au nom du Syndicat commercial et industriel qu'il préside, après un vif éloge de MM. Morard, Hernandez, et des hôtes de la ville, souhaite que satisfaction soit rapidement donnée au vœu exprimé par l'« Echo d'Oran ». et qui est celui de toutes les populations de l'Oranie : que les relations maritimes entre Oran et la Métropole soient plus rapides et que plus de confort soit assuré aux usagers des paquebots.

M. Hernandez se lève à son tour.

M. Hernandez remercie avec émotion les paroles si pleines de cœur qui lui ont été adressées par le Maire et par M. Merlat ; il s'associe aux demandes exprimées par les précédents orateurs et leur déclare qu'ils peuvent compter sur le dévouement de la Chambre de Commerce d'Oran.

M. Morard Président de la Chambre de Commerce d'Alger clôture la série des discours.

M. Morard termine la série des discours en prenant la parole au nom des présidents des Chambres de Commerce de l'Algérie. Il remercie la ville de Sidi-Bel-Abbès de son magnifique et cordial accueil, et, après avoir très heureusement souligné comment tous les éléments solidaires de l'Algérie triomphent, par leur accord, des difficultés, il ajoute :

— « Oui les difficultés surgissent de toutes parts, mais il faut avoir confiance dans la France qui est un pays bien équilibré ; c'est pourquoi nous surmonterons facilement

toutes les difficultés ».

Enfin ne cachant pas leur admiration pour Bel-Abbès et s'intéressant vivement à l'historique de notre cité, notre sympathique Maire leur offre l'ouvrage si documenté de notre distingué concitoyen M. Adoue.

## UNE MANIFESTATION DES " CROIX DE FEU "

### REMISE OFFICIELLE DU FANION A LA SOUS-SECTION DE BEL-ABBES

Bel-Abbès, encore sous l'impression douloureuse de la catastrophe de Turenne, a répondu magnifiquement, néanmoins, à l'appel des Croix de feu.

La remise officielle du fanion à la sous-section, a donné libre cours à un patriotisme conscient mais décidé.

Aucune parade, mais simplement une manifestation réconfortante qui symbolise toujours l'union sacrée et l'ardent amour de la patrie de ceux qui nous donnèrent la victoire ; manifestation toujours digne et pacifiste, comme il sied en France.

Tous ceux qui y participèrent en conserveront le souvenir le plus délicat, car il ne cessa d'y régner la camaraderie si franche des jours mauvais.

### RECEPTION A LA MAIRIE

Avant l'heure fixée, les groupements arrivent devant l'Hôtel-de-Ville. De vieux camarades se retrouvent, les souvenirs sont évoqués ! Sont réunies, venues de toutes parts de l'Afrique du Nord, les sections d'Oran, sous les ordres du Président, le capitaine Richard ; d'Alger, avec, M. Bronner ; Casablanca avec M. le Capitaine Strimon ; de Constantine, avec M. le commandant Godin. Les sous-sections de Saida, Témouchent, Relizane et Bel-Abbès. Au commandement du capitaine Richard les sections et sous-sections pénètrent dans la salle d'honneur de la mairie où M. Bellat, maire, leur souhaite la bienvenue en ces termes :

Au nom de la ville de Sidi-Bel-Abbès, je me fais un agréable devoir de souhaiter en vos personnes une respectueuse et cordiale bienvenue aux vaillants Croix de feu et briscards qui se trouvent aujourd'hui réunis en si grand nombre dans cette enceinte.

Bel-Abbès, qui est fière à juste titre de la belle manifestation dont elle est le théâtre, doit en remercier tout d'abord les représentants des sections éloignées qui n'ont pas hésité à venir apporter à leurs camarades bel-abbésiens le plus beau témoignage de leur sympathie et à leur tête le distingué président d'honneur des croix de feu, M. Genay, qui a bien voulu honorer Bel-Abbès de sa présence :

(1) Je dis le 1/3 de notre production agricole et ce tiers représente les 87 % des exportations totales algériennes, agricoles ou non. Or, sur ces 87 % le vin compte à lui seul pour 85 %. Les 2 % restant, est à répartir entre les autres produits agricoles, huiles, cotons, agrumes, céréales, etc...

Le vin est donc la principale, sinon l'unique richesse de l'Algérie.

(2) Monopole du pavillon.

(3) Pied d'égalité avec les départements métropolitains tandis que la Tunisie est contingentée à 600.000 hectos et les vins marocains considérés comme étrangers paient 85 frs de droit : (ne pas oublier pour les blés que les meuniers métropolitains ont essayé d'augmenter le pourcentage de blés exotiques dans les farines).

à ses côtés, j'ai plaisir à saluer l'infatigable président des croix de feu d'Oranie. M. le capitaine Richard, qui a été avec M. Chèvre, l'organisateur de la sous-section bel-abbésienne. La belle manifestation d'aujourd'hui atteste précisément de sa vitalité, comme votre présence ici, Messieurs, de l'union parfaite qui existe entre tous les anciens combattants du feu.

M, le colonel Nicolas procèdera dans quelques instants, à la remise solennelle du fanion que nous verrons désormais défiler au cours des cérémonies patriotiques, à la place d'honneur qui lui est dûe.

Votre premier geste, sitôt après, sera d'associer dans une même pensée reconnaissante le souvenir des morts glorieux de la grande guerre et ceux du 1<sup>er</sup> Etranger.

Bel-Abbès vous en remercie, la cité sait conserver intact et vivant le culte de ses héros et aucun hommage ne pouvait lui être plus précieux que celui que vous leur apportez.

Souhaitons en outre que règne longtemps aussi cette belle harmonie parmi les vivants : et c'est pourquoi j'ose formuler le vœu qu'une telle manifestation si bien faite pour resserrer les liens d'amitié qui doivent unir les anciens combattants du feu, se renouvelle encore l'an prochain ! Ces manifestations sont en effet, un réconfort car elles démontrent, que chez nous, un ardent patriotisme n'exclue pas, bien au contraire, l'idée de paix !

M. Richard remercie M. le Maire de son amabilité.

A la sortie de la Mairie et devant une foule de plus en plus dense le cortège se forme comme suit.

—oOo—

#### REMISE DU FANION

Musique de la Légion,, sur un même rang les fanions des sections Alger. Oran, Constantine, Casablanca ; les drapeaux des Médailleurs Militaires, Mutilés, Solidarité Militaire et Vétérans ; le trois fanions des sous-sections de Saïda, Témouchent, Relizane. Le fanion de Bel-Abbès encore enroulé sur sa hampe, ne flottera qu'après la remise officielle.

Au son d'une marche entraînante, le cortège se rend sur la place Carnot, où doit avoir lieu la remise officielle du fanion par le colonel Nicolas, commandant le premier Etranger.

Il est admirable de voir défiler ces admirables troupiers qui machinalement et d'un commun accord, reprennent le pas cadencé. A 10 h., une sonnerie « Aux Champs » annonce l'arrivée de M. le Colonel Nicolas, accompagné de M. le capitaine Mérolli et de M. Bellat.

Garde à vous ! M. le colonel Nicolas remet le fanion à M. le capitaine Chèvre, le distingué président de la sous-section de Sidi-Bel-Abbès.

—oOo—

#### AU MONUMENT AUX MORTS DE LA VILLE

Dans le même ordre, le cortège se rend au monument aux morts de la ville où une palme de bronze sur plaque de marbre est déposée. Une minute de recueillement à la mémoire des morts de la Grande Guerre est observée.

—oOo—

#### AU MONUMENT AUX MORTS DE LA LEGION

La formation se rend ensuite à la caserne de la Légion où une deuxième palme est déposée au monument aux morts. Le capitaine Richard lit alors, avec une émotion mal contenue, un message du Colonel de La Rocque, président général des Croix de Feu.

Mes chers Amis,

J'aurais voulu être aujourd'hui parmi vous. Vieux soldat d'Afrique, j'aurais communiqué avec vous tous, dans une admiration ardente pour les troupes splendides qui ont, par leur valeur, par leur abnégation, par leur ténacité, conquis la plus belle des France d'outre-mer. Je vous aurais dit quelle admiration toute spéciale je garde aux magnifiques régiments de la Légion étrangère, nés ici, à Sidi-Bel-Abbès. Je vous aurais peut-être raconté s'il m'avait été permis « d'astiquer la giberne » au milieu des blédards que vous êtes, tant de traits touchants, mettant en évidence, la fraternité des hommes de Bel-Abbès, de Saïda, avec les tirailleurs indigènes, les goumiers, nos spahis, que, même si vous n'aviez pas été émus de m'entendre, les larmes auraient certainement obscurci mes yeux. Malheureusement, les devoirs de la lourde charge que l'Association m'a imposée, me retiennent aujourd'hui en France. Et je n'ai pu précipiter la date prochaine de ma venue au delà de la Méditerranée suffisamment pour répondre à l'appel que votre cher président Richard m'a adressé.

Ce m'aurait été une joie que de remettre moi-même le fanion de votre sous-section de Sidi-Bel-Abbès. Le colonel Nicolas, de la valeureuse Légion, a bien voulu nous faire l'honneur d'accepter cette mission en mon nom, en celui de notre Association, je l'en remercie de grand cœur.

En une heure où les problèmes les plus graves se posent pour notre pays, à l'extérieur comme à l'intérieur en une heure où les éléments sains de la nation regardent croître les Croix de Feu, comptent sur eux et se tiennent prêts à s'appuyer sur leur force calme autant que résolue ; en une heure où les partis périmés qui se disputent encore l'opinion française commencent à apercevoir que la base de notre indépendance est la seule sur laquelle on puisse construire les destinées françaises regardez bien votre fanion Croix de Feu.

Vous y verrez cette tête de mort pour laquelle on nous a tant critiqués : elle vous rappellera le sacrifice et les consignes des frères laissés sur le champ de bataille ; « Un pays qui perd la mémoire est un pays perdu » a dit le maréchal Foch : les consignes de nos morts nous permettront de ne rien oublier.

Vous y verrez les flammes dont nous avons entouré notre Croix de Guerre : flammes de notre enthousiasme flammes de notre volonté de servir jusqu'à la dernière seconde de la dernière minute de la dernière heure de notre vie.

Croix de Feu et Briscards du département d'Oran, soyez fiers de votre association, croyez en vous mêmes, serrez-vous autour de votre drapeau. Vos vingt cinq mille frères vous entourent aujourd'hui, plus que jamais s'il est possible. C'est dans la cohésion de tous les Croix de Feu de France, apôtres et gardiens du pays qu'ils ont sauvé, que se trouve l'avenir de notre Association et, par celle-ci le gage le plus précieux, le plus vibrant de la prospérité, de la dignité, de la sécurité nationale.

Vous m'excuserez de faire une diversion au programme, mais j'ai à accomplir une mission qui m'est particulièrement agréable au double titre de collaborateur immédiat et quotidien de notre chef de section, et de plus ancien Croix de Feu de l'Afrique du Nord.

Mon cher Président, au nom de tous les Croix de Feu et Briscards d'Oranie, par l'intermédiaire de notre Comité départemental, et des chefs de nos sous-sections, je dois vous dire toute l'affection et tout le dévouement dont vous êtes entouré par ceux qui vous ont choisi comme chef et qui vous ont librement consenti cette discipline parfois si pénible, en d'autres circonstances. Je suis bien placé pour savoir quels efforts et quelle ténacité il vous a fallu déployer pour arriver à mettre sur pied une section comme la nôtre qui est si souvent donnée en exemple par nos grands chefs de la capitale.

Vous avez su vous imposer et faire accepter le grand idéal que nous servons et que nous plaçons au-dessus de tout : « La patrie ». De tous ces efforts nous vous savons un gré infini et je suis chargé de vous dire que vous pouvez compter sur nous, où et quand vous le jugerez utile, sachant que toutes vos décisions sont marquées au coin du plus parfait bon sens et de la froide raison.

Mon cher Président, laissez-nous vous manifester ces sentiments par quelque chose de plus tangible et de plus durable que des paroles et veuillez accepter de vos Croix de Feu, ce modeste souvenir, sous la forme d'un fanion de commandement qui marquera votre présence partout où vous aurez à conduire les Croix de Feu d'Oranie.

Cher Richard, recevez l'accolade de tous vos poilus.

Très touché de cette délicate attention, le capitaine Richard remercie.

Le président de la sous-section de Bel-Abbès prend ensuite la parole.

Mon colonel,

Monsieur le Maire,

Messieurs et chers camarades.

En vous remerciant d'avoir bien voulu assister à la remise officielle de notre fanion, je vous prie d'agréer nos souhaits sincères de bienvenue.

Cet emblème qui, désormais, indiquera en notre ville de Sidi-Bel-Abbès, l'existence effective et officielle de la sous-section des Croix de Feu et Briscards témoignera aux yeux de notre beau pays de France de la raison d'être de notre organisation.

A l'heure où nous entendons de toutes parts, monter vers nous, des menaces et des cris de guerre, nous, pacifiques malgré tout, pour avoir hélas douloureusement vécu les heures tragiques de la grande guerre ; nous nous dressons de toutes nos forces face aux clameurs, décidés à imposer notre volonté absolue de voir régner la paix autour de nous.

S'il fallait un jour calmer certains esprits belliqueux qui se signalent par des manifestations déplacées et absurdes, tendant à troubler la tranquillité des peuples qui s'édifient cependant péniblement, nous Croix de Feu et Briscards répondrons au premier appel lancé par notre pays en faisant de nos poitrines le rempart nécessaire (et sans fanfaronnade de notre part) à affirmer notre décision de montrer que le peuple français sait se défendre lorsqu'on l'attaque.

Croix de Feu et Briscards du département d'Oran, j'embrasse votre chef, notre ami Richard, qui vous dira toute mon affection profonde, fidèle et inaltérable.

Le Président général :

DE LA ROQUE.

Cette cérémonie terminée, le groupement revient à la place Carnot où a lieu la dislocation.

Pendant toute la durée de la manifestation, une escadrille de Croix de feu du C.A.B.A. ne cesse d'évoluer, rehaussant, par sa présence l'éclat de cette fête patriotique.

—oOo—

#### APERITIF

Dans la spacieuse salle du café Alba, un apéritif réunit tous les congressistes. Une atmosphère de franche cordialité rappelle les heures de délassement des jours de repos où, à l'arrière des lignes, chacun se sentait revivre hors du danger. Les langues se délient, les plaisanteries fusent. Le silence se rétablit pour écouter le camarade Chèvre.

Monsieur le Colonel,

Messieurs et chers Camarades,

Il est toujours agréable de se retrouver côte à côte pendant quelques heures de fraternelle gaité en se rappelant les moments douloureux passés ensemble dans la grande tourmente.

C'est donc avec une joie déférente et sincère que j'adresse à M. le Colonel commandant le 1<sup>er</sup> étranger à Bel-Abbès, à M. le Maire et à tous les représentants de sociétés et de la presse, mes bien vifs remerciements pour avoir répondu à notre appel et nos souhaits de bienvenue en ce jour particulier qui marquera dans notre cœur.

La manifestation grandiose dans son esprit, mais simple dans son exécution qui vient de se dérouler, reflète aux yeux de ceux qui nous regardent, le sentiment ardent qui nous lie les uns aux autres sous le pli de notre fanion, symbole sacré du devoir absolu.

C'est donc sous les auspices de cette solennité que je vous adresse le témoignage de notre désir d'être les gardiens vigilants de notre belle France.

Je lève mon verre à sa grande prospérité et à son immortalité.

À votre santé et à tous ceux qui vous sont chers.

Vive la France !

—oOo—

#### BANQUET

Un déjeuner savamment préparé par le maître-queue Frédéric, obtient tous les suffrages de ceux qui, pendant quatre ans ne se régalaient que de « singe et de biscuit ».

La musique de la Légion, pendant tout le repas, se fait applaudir dans un répertoire varié, sans oublier « la Madelon » reprise en chœur par tous les assistants.

Au champagne, le camarade Blayac, secrétaire de la section d'Oranie, s'adresse au capitaine Richard en lui offrant un souvenir.

Au contraire de certaines organisations plus ou moins privées ou officielles qui existent à l'étranger, lesquelles parodent en faisant résonner leurs bottes et leurs ferrailles pour effaroucher ou émouvoir ni de parades pour répondre à de pareilles turpitudes.

Mais qu'on le sache bien, la France poursuit inlassablement son ardent désir indiscutable de maintenir la paix.

Les nombreuses concessions déjà faites pour atteindre ce but ont bien des fois laissé supposer de la part de la France à une faiblesse au regard des intéressés qui en ont toujours accepté le bénéfique en remerciant par des sarcasmes et des gestes malheureux, déplacés et plein de provocation.

La limite est aussi atteinte, et la France désormais saura qu'elle ne peut sans risquer de paraître ridicule et de trahir une crainte qu'elle ne doit jamais avoir, laisser entamer la sauvegarde de nos intérêts en même temps que sa sécurité par l'abandon de ce qui lui est et lui reste légitimement acquis par le traité de Versailles.

Tout simplement, mais fermement, nous déclarons bien haut, à la face du monde, et à ceux encore hallucinés par le désir du carnage, nous vous laissons la responsabilité de la provocation ou d'une agression, mais une fois celles-ci entamées vous trouverez dressés devant vous comme une barrière d'airain les Croix de Feu et Briscards qui sauront vous répondre et vous les verrez au péril de leur vie coûte ce coûte, toujours prêts pour la belle noble et immortelle France.

Haut les cœurs ? Vive la France !

Au nom des camarades des sections d'Alger et de Constantine un délégué d'Alger, M. Maraval, apporte un fraternel salut. Il se déclare fier d'appartenir à ce groupement qui ne possède que des chefs dignes. Dans son discours, notre chère Légion n'est pas oubliée.

Le capitaine Richard prononce à son tour l'allocution suivante :

Mesdames Messieurs,

Mes chers Camarades,

« Bien que n'aimant pas discourir, il m'est impossible cependant, comme chef des Croix de Feu et Briscards section d'Oranie, de m'abstenir d'exprimer en mon nom personnel, en celui de tous les Croix de Feu et Briscards de notre grande et belle association, la vive satisfaction que j'éprouve à me trouver dans une assemblée si nombreuse et si choisie.

Mes premiers remerciements vont aux dames qui rehaussent par leur présence l'éclat de notre banquet que les organisateurs ont voulu le plus familial possible.

Je me permets de vous dire tout d'abord que je regrette vivement l'absence de M. le sous-préfet de Bel-Abbès qui, invité, s'est fait excuser de ne pouvoir être des nôtres.

Je dois vous dire que, lors de notre manifestation patriotique pour la remise du fanion par le général de division à la section d'Oranie M. le Préfet d'Oran a bien voulu assister en personne à toute la manifestation ainsi qu'au banquet et je rappelle ici combien tous les Croix de Feu ont été heureux et honorés de voir parmi eux un représentant autorisé du gouvernement de notre grande République française.

Monsieur le Maire,

« Votre présence parmi nous nous cause un vif plaisir, elle nous donne le droit de penser que notre sous-section de Sidi-Bel-Abbès pourra entièrement compter sur la bienveillance, la sollicitude du maire de la belle cité de Sidi-Bel-Abbès, berceau de notre vaillante Légion étrangère. Merci, monsieur le Maire, d'avoir répondu à notre invitation, d'avoir accepté d'être des nôtres en ce jour de fête « Croix de Feu », donc patriotique.

Mon Colonel,

En remettant ce matin le fanion à la sous-section Croix de Feu de Bel-Abbès vous nous avez donné le témoignage de l'intérêt que vous portez à notre groupement d'anciens combattants de l'avant. En assistant à notre banquet, vous avez confirmé cet intérêt, aussi nous sommes fiers et honorés de vous avoir au milieu de nous. Permettez-moi de vous remercier bien chaleureusement et de vous dire qu'aux Croix de Feu nous avons toujours présent à la mémoire le souvenir des chefs qui ont contribué ou nous ont menés à la victoire, vous êtes, Mon Colonel, du nombre de ces chefs pour lesquels nous aurons toujours une grande considération pour lesquels nous aurons toujours un vif respect.

Je n'aurai garde d'oublier dans mes remerciements, messieurs les présidents des Médailleurs Militaires, des Anciens Combattants, des Mutilés, tout ceux enfin qui ont bien voulu coopérer ou se joindre à nous pour rehausser l'éclat de notre fête patriotique et nous donner ainsi un témoignage vivant d'union, de la solidarité, de la bonne camaraderie qui doivent régner surtout chez tous ceux qui ont réellement fait la guerre.

Merci tout particulièrement à la musique, aux musiciens et cliquards de la vaillante Légion étrangère, qui nous ont permis de faire une fête à la fois grandiose et émouvante, aux chefs, aux Croix de feu et Briscards des sections et sous-sections des départements d'Alger, de Constantine et du Maroc qui se sont imposés un grand déplacement pour venir simplement grossir les rangs de la section d'Oranie. Ces témoignages sont la preuve que l'esprit Croix de Feu n'est pas un vain mot, qu'il est de plus en plus vivace, je me réjouis de le constater une fois de plus avec vous et au milieu de vous.

Merci aussi à la presse locale, à celle du département d'une façon générale à la presse qui nous donne toujours avec un complet désintéressement la large hospitalité de ses colonnes.

Mon cher Genay, à nous deux à présent. Je sais combien vous êtes modeste, je sais que je vais froisser votre modestie, mais tant pis. Il faut que ceux qui ne savent pas encore apprendre qu'après avoir été un brave parmi les braves, je peux en donner la preuve en lisant vos nombreuses et admirables citations, que vous avez été longtemps l'âme vivante de notre belle association à laquelle vous avez donné le meilleur de vous-même. Le colonel de la Rocque, qui vous a remplacé dans les hautes fonctions de secrétaire général, qui se donne lui aussi corps et âme à l'association, vous a apprécié comme il fallait et a pour vous, je le sais, comme nous tous du reste ; une affection sans bornes.

Je m'excuse d'avoir abusé de vos instants, je salue bien bas nos fanions Croix de Feu, drapeaux et étendards à nos trois couleurs. Je bois à la santé de tous nos invités et leurs familles, aux Croix de Feu et Briscards, à leur famille, et

je crie bien haut : Vive notre grande, notre belle et immortelle France.

De longs applaudissements soulignent cette vigoureuse péroraison. Une quête au profit des blessés de Turenne, rapporte la coquette somme de 960 fr.

Avant la séparation, le sympathique capitaine Mérolli, fait les honneurs de la caserne et du musée, si instructif, de la Légion. Cette belle journée marquera dans les annales des Croix de Feu de l'Afrique du Nord.

A l'ancien président général des Croix de Feu, M. le capitaine Genay qui en fut l'animateur pendant de longues années, nous adressons nos plus cordiaux souhaits de bienvenue, sur la terre africaine.

—oOo—

### BAINS ET DOUCHES POPULAIRES

Nous relevons avec plaisir dans le compte rendu de la séance du Conseil Municipal, la motion concernant la création de bains et douches populaires qui doivent être construits dans les quartiers les plus peuplés de notre ville, faubourg Négrier et Marceau. Ce projet comprend pour chaque établissement 14 cabines, 2 W.-C., un poste de contrôle.

Voilà une excellente mesure concernant l'hygiène publique qui vient s'ajouter aux si notables améliorations déjà apportées dans ce domaine par notre municipalité.

Les bains et douches populaires aux prix de 3 à 5 sous, avec tout le confort moderne permettent, ainsi que l'a dit M. le Maire, rapporteur de la question, « à la classe la plus humble, de jouir des mêmes avantages au point de vue de l'hygiène que la classe aisée ».

—oOo—

### CATASTROPHE DE TURENNE

Sur la proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal, dans sa séance du 28 septembre dernier, a renouvelé à M. le Général Rollet, inspecteur des Régiments Etrangers, et à M. le Colonel Commandant le 1<sup>er</sup> Etranger, l'expression de sa vive et déférente sympathie à l'occasion du deuil éprouvé par ce régiment lors de l'épouvantable catastrophe de Turenne.

M. le Général Rollet vient de répondre de la façon suivante à M. le Maire :

« Après tous les émouvants témoignages de sympathie que la population de Bel-Abbès a donné à la Légion à l'occasion des obsèques solennelles des victimes, le Conseil Municipal a voulu leur rendre un hommage officiel au cours d'une de ses réunions.

« Vous voudrez bien, Monsieur le Maire, assurer votre Conseil et vos administrés que j'ai été très sensible à cette nouvelle marque d'attachement à la Légion et leur exprimer mes remerciements.

« Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma haute considération ».

### ENTREE DES ECOLES

Le Maire a l'honneur de faire connaître aux familles dont les enfants n'auraient pu, faute de place, être admis dans les écoles au 1<sup>er</sup> octobre, que diverses mesures sont à l'étude, dont la réalisation permettra de leur donner satisfaction dans le plus bref délai.

(Communiqué de la Mairie)

—oOo—

### CREATION D'UNE ECOLE MATERNELLE

Nos concitoyens apprendront avec plaisir que le jeudi 3 novembre 1932, à 10 heures aura lieu à la Préfecture d'Oran, l'adjudication des travaux de construction d'une Ecole maternelle au faubourg Thiers. Le montant de ces travaux est évalué à 550.000 francs.

Cette bonne nouvelle sera certainement bien accueillie par toute la population.

(Communiqué de la Mairie)

—oOo—

### LE BANQUET DE LA FIESTA DE LA RAZA

#### A BEL-ABBEES

Sidi-Bel-Abbès, 16 octobre. — Symbole vivant et magnifique de l'union et de la fusion de deux races latines, on entend dans la foule qui dès midi se rend à l'hôtel Continental moduler les périodes ardentes et superbes de la langue de Cervantès au secours de laquelle les mémoires défaillantes appellent, quand les mots leur manquent, le langage si doux de la belle France. Symbole de l'amour toujours conservé à la mère Patrie et de l'attachement à la mère adoptive dont la puissance de rayonnement et de pénétration spirituelle se trouve ici en plein accord avec les nobles traditions de la péninsule ibérique.

Chacun prend place à la table dressée et fleurie par le maître-queue Frédéric et on remarque à la présidence M. Gonzalo Dieguez, consul de la République Espagnole à Sidi-Bel-Abbès, ayant à sa droite Mme la colonelle Allain, M. Lucien Bellat, maire de Sidi-Bel-Abbès, Mme Dieguez digne compagne de M. le Consul d'Espagne, M. Cassès, vice-consul d'Espagne à Sidi-Bel-Abbès, M. Fernandez si dévoué à la Bénéfencia ; à gauche, nous notons Mme Bellat dont l'infatigable bonté est peinte sur son visage, M. le lieutenant colonel Allain, représentant la Légion Etrangère, Mme Cassès la distinguée épouse de M. le vice-consul, Mlle Pérez la si précieuse présidente de la Bénéfencia et M. Munéra père qui exerce avec l'amabilité bien connue de tous les fonctions de président de la même société.

Nous voyons affairés et attentionnés à la bonne organisation de cette manifestation MM. Martinez, âme de la Bénéfencia, M. Riso, chancelier du consulat, le sympo-

thique Lara et tant d'autres qui voudront bien nous excuser si le cadre restreint de ces colonnes ne nous permet pas de nous étendre plus longuement sur la chaleureuse réception qui fut faite à tous et à chacun.

Qu'ils nous permettent cependant de leur adresser nos plus sincères félicitations et de leur dire que leurs efforts ne furent pas vains, que la plus grande part du succès de cette réunion leur revient, mais que l'excellent chef du restaurant Continental y contribua également de tout son talent culinaire très apprécié des bouches gourmandes et délicates.

Les Espagnols ne sont pas précisément des gens froids ou plugmatiques ; ils sont originaires de pays ensoleillés aux vins généreux et capiteux où l'exubérance est de bon aloi et la franche gaieté de tradition. C'est dire que le repas fut empreint de cet esprit inhérent à la race, que l'on mangea copieusement, que l'on but sagement mais ferme parmi les conversations animées, les anecdotes et les rires.

Ainsi le veut le protocole : au dessert M. Bellat, maire, se lève et en quelques mots dits avec une émotion sincère salue le représentant de la République Espagnole, les dames les autorités et personnalités présentes et manifeste sa joie personnellement et en tant que chef de la ville d'être associé à cette manifestation où communient dans un même élan les deux grandes nations sœurs, la France et l'Espagne. Il termine par cette magnifique péroraison qui soulève l'assistance :

« En des temps historiques on a proclamé qu'il n'y avait plus de pyrénées ; nous Français d'Algérie, nous affirmons hautement que depuis longtemps il n'y a plus de Méditerranée ».

M. le Consul d'Espagne, orateur vibrant et plein de feu, s'adresse ensuite à ses chers compatriotes et rappelle en termes excellents les qualités héroïques des conquistadores espagnols qui découvrirent l'Amérique sous la conduite de Christophe Colomb, qui la colonisèrent autant par la vaillance des hommes que par l'exemple civilisateur et pacifique de leurs femmes aux vertus desquelles il rend un long hommage, étayant son allocution de faits et d'anecdotes historiques et saluant dans un ardent acte de foi la nation française dont il magnifie la grandeur et la gloire. Il souhaite que plus unies que jamais, confondues par leurs affinités et leurs mêmes traditions, les deux grandes sœurs latines aillent comme par le passé de pair à la conquête spirituelle du monde.

Ce magnifique et pathétique appel est souligné par l'hommage rendu à la France, à Sidi-Bel-Abbès, à l'armée française et en particulier à notre chère Légion en la personne de son représentant M. le lieutenant-colonel Allain. C'est pourquoi, en souvenir de la récente et terrible catastrophe de Turenne de vouloir bien observer une minute de silence pour honorer la mémoire de ceux qui, cheminots et militaires, sont morts au poste que le devoir leur avait assigné.

Après cet instant de recueillement unanimement et religieusement observé, M. le Consul d'Espagne remercie M. le lieutenant-colonel Allain, les dames et les autorités et personnalités présentes d'avoir par leur présence contribué à la solennité de la Fiesta de la Raza qui est chaque année célébrée avec éclat dans tous les pays de langue espagnole et notamment en Amérique du Sud pour commémorer la

vaillance, de ceux qui, sur de simples balancelles partirent à l'aventure et découvrirent le Nouveau-Monde le 12 octobre 1492.

Et cette fête anniversaire s'est terminée trop tôt au gré de chacun pendant que retentissaient, comme ils l'avaient inaugurée, les accents de la Marseillaise et de l'hymne Espagnol et les vivats en l'honneur de la France et de l'Espagne.

—oOo—

## LE POISSON A BEL-ABBES

Les aménagements si heureusement apportés à notre marché couvert, ont permis d'y édifier en plein centre les halles au poisson. Voilà qui évite désormais aux ménagères des courses inutiles et leur permet de voir en quelques instants si elles auront intérêt à s'approvisionner en viande ou en poisson. De plus, la municipalité a pris elle-même en mains la vente de cette denrée et tout en faisant payer des droits de 2 à 3 % moindres que ceux perçus auparavant, la ville fait encore là, comme nous allons le voir, une excellente opération.

Le représentant des mareyeurs pouvait autrefois se réserver la vente exclusive du beau poisson et imposer ensuite ses prix.

Le poisson fin d'ailleurs était devenu à Bel-Abbès un article de luxe que la population moyenne ne pouvait se payer. Aujourd'hui, au contraire, la concurrence jouant librement, le poisson afflue, les revendeurs l'achètent à la criée municipale et tandis que la population trouve à des prix abordables et en abondance du beau poisson, la Ville retire de cette entreprise des gains fort appréciables.

Prenons par exemple et à tout hasard, le chiffre de vente de la dernière quinzaine écoulée : Il s'élève à la coquette somme de 61.103,50 ce qui fait au 5 % une taxe de 3.055 fr. 175 perçue par la commune. Sans doute est-ce là une nouvelle charge qu'elle s'impose. Mais les bel-abbésiens y trouvent si largement leur compte !

Voilà d'excellentes mesures pour combattre la vie chère. Souhaitons qu'elles puissent s'étendre bientôt à d'autres branches de l'alimentation, et sans vouloir anticiper, nous croyons pouvoir annoncer aux ménagères qu'il y aura sans peu du nouveau en ce qui concerne la viande...

Réprimer les abus et c'est très bien ainsi. Tout ce qui est entrepris dans l'intérêt général, dans l'intérêt de la classe laborieuse est digne des plus grandes Eloges. A côté d'un tel objectif, les intérêts particuliers ne sauraient entrer en ligne de compte.

—oOo—

## CLUB AERONAUTIQUE BEL-ABBESIEN

Aujourd'hui, à 18 heures 30, réunion du Conseil d'Administration au local du club, rue Chabrière.

Ordre du jour : Avion de Sidi-Bel-Abbès » organisation journée de l'air, construction logement et atelier.

M. Bellat, maire, assistera à la réunion.

—oOo—

## FAMILLES NOMBREUSES DE SIDI-BEL-ABBES

Hier matin a été procédé dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville à la remise solennelle des médailles aux mères de familles nombreuses en présence de M. le Maire, M. le Commandant Morette, le capitaine Mérolli, M. Thomas, administrateur et de nombreux conseillers municipaux.

M. Blanché, le dévoué président de la Ligue des Familles nombreuses, remercie les autorités civiles et militaires d'avoir bien voulu rehausser de leur présence l'éclat de cette cérémonie impressionnante ; puis, au son de l'excellent orchestre de la Joyeuse Harmonie, M. Bellat procèdera à la remise des Médailles d'Or, aimablement secondé par M. Blanché.

Un apéritif servi au café de France réunit après cette cérémonie les vaillantes mères de famille et les autorités. M. Bellat porta un toast à leur santé et célébra les qualités de la femme française.

Remercions l'infatigable mutualiste qu'est M. Blanché pour la belle œuvre qu'il préside avec tant de dévouement et qui fait grandement honneur à notre cité.



### CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu analytique de la séance du 25 Octobre 1932. — Les Membres du Conseil Municipal de la Ville de Sidi-Bel-Abbès, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, le 26 Octobre 1932 à 18 heures, sous la présidence de M. Bellat, maire.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le président fait la déclaration suivante :

« Messieurs,

« Avant d'ouvrir cette séance, je tiens à rassurer tout de suite, nos fonctionnaires municipaux, justement émus par les projets gouvernementaux visant à la réduction des traitements des serviteurs de l'Etat.

« Nous avons ici, heureusement, d'autres moyens, moins faciles, peut-être, moins mathématiquement simples, mais tous tout aussi efficaces et plus normaux pour équilibrer notre budget.

« Maintenons simplement, Messieurs, cette sage et prévoyante administration, qu'avec votre précieux concours, nous avons instauré en cette mairie, continuons à la gérer en bon père de famille uniquement soucieux de la bonne administration dans la marche de sa maison et de la propriété des siens, c'est-à-dire maintenons un contrôle sévère de nos dépenses, la stricte application du Cahier des charges pour les adjudicataires de la Commune, en un mot, toutes ces mesures bien naturelles, bien égales, mais dont la stricte application n'a pas été sans paraître un peu rude dans bien des cas ni attirer à ceux qui ne veulent être que les gérants consciencieux d'une ville, certaines inimitiés.

« Espérons du moins qu'en cette période critique on nous saura gré du bon état de notre caisse qui nous a permis cette année même et sans gêner à la réalisation de nos travaux, d'exonérer tous les petits imposés pour taxes locales inférieures à soixante cinq francs et d'améliorer le sort de tous ceux qui dépendent de nous.

Il ne saurait donc être question de diminution chez nos excellents fonctionnaires municipaux à qui je demande plus que jamais, de fournir le même effort, loyal, consciencieux et désintéressé.

« Mais le problème résolu en ce qui nous concerne n'enlève rien hélas à l'acuité de la situation qui a amené le gouvernement à envisager des mesures aussi radicales.

« Aussi vais-je proposer au Conseil Municipal, qui ne saurait rester indifférent en pareilles circonstances, d'émettre

le vœu, qu'aucune diminution ne soit prélevée sur les traitements des petits et des moyens fonctionnaires. Quant aux avantages accordés aux fonctionnaires algériens (et là, la question nous intéresse tout particulièrement) nous estimons qu'il serait non seulement injuste d'y porter atteinte, puisque ceux de Tunisie et du Maroc continueraient à en bénéficier, mais en outre, que cela pourrait devenir tout à fait préjudiciable aux intérêts de la Colonie qui se verrait privée d'appoints métropolitains dont elle a besoin, au profit exclusif de ces protectorats.

« Et de telles mesures ne risqueraient-elles pas encore de creuser un fossé entre les divers éléments de la population et de jeter une note discordante dans un pays neuf où l'on a besoin au contraire, de toutes les compétences, de toutes les énergies et où tous les éléments de la population, ouvrières, colons ou fonctionnaires qui ont contribué en partie égale à la prospérité de notre belle Algérie, doivent encore et toujours travailler en parfaite harmonie et la main dans la main ».

Cette déclaration est adoptée à l'unanimité.

Puis l'ordre du jour est examiné :

Le Conseil vote les crédits suivants :

Participation pour ouverture en terrassements et ouvrages d'art sur le C.V.O. n° 6 de Bel-Abbès au Rocher sur 1476 m. 29 de longueur ; Pour construction de bordures de trottoirs et de canivaux pavés dans l'Avenue Kleber (C.V.O. n° 4) ; construction d'un égoût rue de la Marine prolongée ; têtes publiques, secours à des employés communaux ; destruction de chiens errants ; fonctionnement de classe à trois écoles ; installation d'un urinoir Place Bugeaud, installation d'une cantine scolaire faubourg Eugène-Etienne ; adduction d'eau au Douar Amarnas.

Il rejette : une demande de sursis de paiement de fermage ; une demande d'exécution, au compte de la Commune, de travaux de viabilité et d'édilité dans un lotissement particulier ; une demande de subvention pour érection d'un monument à la mémoire d'Aristide Briand.

Il adopte : une proposition de désaffectation de terrain pour édification d'une école maternelle au faubourg Thiers ; le choix d'un architecte du Gouvernement général de l'Algérie pour établir le projet des grosses réparations aux écoles Carnot et Turgot ; un vœu relatif à l'Ecole Carnot (filles et maternelle) et si celles-ci n'étaient pas exécutées dans le plus bref délai, décide de demander la fermeture de cette école pour dégager la responsabilité de la commune en cas d'accident ; demande d'allocations militaires et de remises gracieuses sur taxes municipales ; une proposition de nomination de chef de Bureau au Service de la Comptabilité ; une demande d'augmentation de traitements au Conservateur du Cimetière Européen, du personnel du Service des eaux et des travaux communaux ; la suppression d'un emploi d'Inspecteur de Police et la création d'un 4<sup>e</sup> emploi de Secrétaire-Inspecteur ; un projet de modification du service de la vente du poisson en gros ; proposition concernant le remboursement des titres de rentes provenant du legs Bretaudeau.

Une demande de subvention formulée par la S.A.B.A. est retirée et l'étude du Cahier des charges, concernant la location des carrières de sable des Amarnas est renvoyée à une prochaine séance.

Le Maire : L. BELLAT.



## L'EAU AU FAUBOURG MARABOUT

Dimanche à 18 heures, pour fêter le baptême de la petite Rodriguez, sa filleule, le sympathique conseiller municipal, M. Martinez et Mme recevaient de nombreux amis et diverses personnalités parmi lesquelles, M. le Maire, M. Barisien, adjoint et plusieurs conseillers municipaux.

Prenant alors occasion de la présence de M. Bellat et de bon nombre de ses collègues du Conseil municipal, M. Martinez, après avoir remercié tous les amis ayant bien voulu assister à cette fête de famille, se fait éloquemment l'interprète des laborieuses et si intéressantes populations du Marabout et remercie en leur nom M. le Maire de la grande marque d'intérêt qu'il vient de leur témoigner en dotant le faubourg de l'eau !

« Cette eau si indispensable, dit-il, à la vie de toute agglomération, nous l'attendions en vain depuis bien longtemps, et nos ménagères devaient s'astreindre à parcourir de réelles distances en chariant à coups de bidons le précieux liquide... Aujourd'hui, M. le Maire, c'est une réelle joie pour tous, et nous eussions voulu inaugurer dignement cette bienfaisante conduite, si mes collègues de ce faubourg comme moi-même, nous n'étions tenus par notre labeur quotidien.

« Mais le hasard fait bien les choses, et je salue celui qui me vaut aujourd'hui l'honneur et le plaisir de vous recevoir et de vous remercier pour ce beau geste, au cœur même de ce faubourg, si longtemps déshérité, parmi cette foule de parents et d'amis qui m'ont chargé d'être leur interprète ».

Puis M. Martinez demande fort aimablement à M. le Maire quelques ampoules supplémentaires et le goudronnage d'une rue.

Son allocution est vivement applaudie, tandis que M. Bellat se lève et lui répond en ces termes :

*Mon cher ami*

« Si le hasard a bien fait les choses, je crois que vous l'avez aidé puissamment... Au plaisir réel que j'éprouvais à assister au Baptême de votre petite filleule, vous en avez ajouté un autre non moins grand, ne me faites-vous pas assister en quelque sorte au « baptême » de tout un faubourg, celui-ci n'ayant encore point connu l'eau lustrale...

« Croyez que je m'en réjouis comme vous-même, car je connaissais vos besoins et j'avais hâte de voir ce centre, si digne d'intérêt, puisque c'est celui des travailleurs, par excellence, doté au point de vue de l'hygiène de tous ces avantages auxquels il a droit. Vous me signalez, en outre, l'intérêt qu'il y aurait à augmenter en certains points la lumière électrique comme à goudronner au plus tôt une artère très fréquentée : le nécessaire sera fait. Votre conseil municipal est composé de telle façon, ajoute M. Bellat, qu'il est possible à chaque faubourg d'y avoir un ou plusieurs représentants directs et mieux qualifiés que quiconque pour savoir les nécessités de leur quartier et c'est pour moi un plaisir de le reconnaître publiquement ; mes collègues du faubourg marabout comptent parmi ceux qui ont le plus à cœur la bonne tenue de leur quartier dont ils ne négligent jamais les intérêts ».

Puis M. le Maire, ne voulant pas entrer ici dans des considérations d'ordre politique, n'ayant fait que répondre en quelques mots aux compliments de M. Martinez, lève

sa coupe en l'honneur de la petite baptisée, félicite les heureux parents et remercie Mme Martinez de son excellente hospitalité.

La soirée se termine dans l'entrain et la plus cordiale gaîté autour d'un buffet bien pourvu de friandises.

Oran Matin forme à son tour des vœux pour ce charmant bambin et remercie la municipalité de la nouvelle marque d'intérêt qu'elle porte aux habitants du faubourg Marabout.

—oOo—

## CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie annoncée pour le 11 novembre, d'une fervente simplicité, s'est déroulée dans un recueillement impressionnant.

A quatre heures, le cortège, formé des mutilés portant le drapeau, des pupilles de la Nation, des enfants des écoles chargés de chrysanthèmes, de la municipalité et de la population s'ébranle et s'écoule lentement vers le monument aux morts.

En silence et dans le plus grand ordre, le peuple des tout petits se range au tour de la stèle pavoisée et fleurie.

Après l'appel des morts, toujours émouvant, de magnifiques poèmes sont récités admirablement par nos écoliers et nos écolières.

Tandis que les paupières se baignent de larmes les enfants, aux accents de la musique, défilent et déposent leurs bouquets sur les degrés de leur modeste monument qui disparaît rapidement sous cette avalanche de fleurs.

Cette manifestation est une excellente leçon de pur patriotisme pour nos enfants qui associeront toujours le culte de nos grands morts à celui de la Patrie : c'est aussi une preuve réconfortante que le souvenir de nos grands morts ne pâlit pas puisque la population communiait tout entière en ces minutes de solennel recueillement.

—oOo—

## TRAVAUX D'EDILITE

Nos citoyens et particulièrement ceux de l'avenue Kléber, apprendront avec plaisir que le 14 décembre prochain aura lieu à la Mairie l'adjudication des travaux de construction de bordures de trottoirs avec caniveaux pavés tout le long de cette avenue.

Et c'est ainsi que se poursuivent pratiquement les travaux d'amélioration de la ville et des faubourgs. Sous peu il y aura ceux du Dispensaire communal et bientôt les grands travaux de construction de notre théâtre seront mis en adjudication. Dernièrement c'était le tour d'une école maternelle au faubourg Thiers.

En un mot, nous nous rendons compte que notre Conseil municipal ne perd pas de temps, poursuivant un double but, l'embellissement de la ville et l'enrayement de la crise du chômage.

Nous nous empressons d'adresser nos plus vives félicitations à nos édiles.

—oOo—

## CRISE SCOLAIRE

Grâce aux pressantes démarches de notre dévoué maire auprès de M. le Préfet et de l'Autorité académique, la crise scolaire qui, à un certain moment était aiguë, est aujourd'hui à peu près terminée. Le fonctionnement d'une troisième classe à l'école de Gambetta a été maintenu. Une sixième classe a été ouverte à Victor-Hugo et sous peu une autre à l'école Turgot.

M. Bellat n'a pas ménagé ses efforts. Il a été aidé par nos élus aux Délégations financières.

D'un autre côté, le Conseil municipal n'a pas hésité à voter les crédits nécessaires pour assurer le fonctionnement de ces classes.

Il est évident que certaines classes sont surchargées. Des éloges sont à adresser aux maîtres et aux maitresses qui en assurent le service. Dans un avenir très proche, de nouveaux bâtiments scolaires seront édifiés, permettant ainsi le décongestionnement de ces classes.

L'activité de nos élus municipaux, ne se ralentit pas, tout au contraire, et nous sommes heureux de leur rendre hommage.

—oO—

## CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu analytique de la séance du 23 novembre 1932. — Les Membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie, au lieu habituel de leurs séances, le 23 novembre 1932, à 17 h. 30, sous la présidence de M. Lucien Bellat, maire.

Le Président excuse M. Mazoyer, premier adjoint, exprimant ses regrets de ne pouvoir assister à la séance et Moulay Cheikh, retenu au Conseil général.

L'ordre du jour suivant est examiné.

Le Conseil vote les crédits suivants : frais d'acte et intérêts dus à M. Michel Crémadès pour achat de terrain pour la création d'un hôpital-hospice. Gratification au secrétaire de la Bouchée de pain Travaux supplémentaires du nettoyage et de l'arrosage. Chauffage des bâtiments communaux. Redevance à la Société des compositeurs et éditeurs de musique. Subvention pour organisation d'un arbre de Noël. Impôt sur le revenu au service de l'Enregistrement. Insuffisance de crédits pour les divers services communaux. Installation de conduites d'eau. Achat de bicyclettes pour le service de la police municipale. Amélioration de l'éclairage des classes des écoles primaires. Revision des traitements du service de la police municipale avec rappels du premier janvier 1932. Achat d'une boîte à lettres pour la gare PLM.

Il exonère de la taxe locative l'Union locale des syndicats et de droits de voirie la réunion des officiers.

Emet un avis favorable à des demandes de remises gracieuses sur taxes locatives, d'allocations journalières, d'admission dans un asile de vieillards et dans un sanatorium métropolitain et à 12 projets de lotissements.

Il adopte : le cahier des charges pour la location des carrières de sable des Amarnas ; une demande de sursis de paiement de fermages ; une demande du commissaire-priseur ; les cahiers des charges pour adjudication des fournitures d'imprimés et d'articles de bureau aux divers services communaux, les modifications au règlement orga-

nique du service de la police municipale ; la création de classes aux écoles de filles Thiers et Marceau.

Il désigne MM. Vivier et Serna pour faire partie du Conseil d'administration du Bureau de bienfaisance européen et MM. Larmande, Alaux et Raynal, pour examiner avec les délégués du personnel communal les statuts de la Caisse de retraites.

Il rejette une demande du foyer Bel-Abbésien tendant au classement des tronçons de rues.

Il décide de demander au service des Ponts et Chaussées, la reconstitution des plantations le long de l'avenue Théodore Héritier et de demander la désaffectation du lot domanial numéro 24 bis pie afin de pouvoir le racheter.

Il approuve le Budget primitif de l'exercice 1933.

—oO—

## AVIATION

Mme Bellat et notre premier citoyen, accompagnés du pilote Monville, se sont embarqués samedi à bord du « Sidi-Bel-Abbès » pour ramener le magnifique avion offert par la ville à notre grand club le C.A.B.A.

C'est avec une fierté que nous signalons le geste de Madame et M. Bellat qui reviendront par la voie des airs.

Coïncidence heureuse, ils partent sur le paquebot « Sidi-Bel-Abbès » dont M. le maire est le parrain, et le retour s'effectuera sur l'avion « Ville de Sidi-Bel-Abbès » dont Mme Bellat sera la distinguée marraine.

Nous souhaitons à nos voyageurs une randonnée des plus agréables.

A l'arrivée, une manifestation sera organisée sur le terrain et nous espérons que nos concitoyens, qui seront prévenus par la presse, viendront nombreux saluer à leur arrivée les passagers du « Ville de Sidi-Bel-Abbès ».

—oO—

## ŒUVRE DE LA BOUCHEE DE PAIN DE SIDI-BEL-ABBES

Le Comité de l'œuvre de la Bouchée de pain, s'est réuni à l'Hôtel de Ville Vendredi 25 Novembre sous la présidence de M. Serna Antoine, Conseiller municipal, Trésorier de l'œuvre en remplacement de M. L. Bellat Maire, empêché.

Etaient présents : Mmes Raoux, présidente des Dames de Charité, Guerchon, présidente de la Maternelle, la Supérieure des Sœurs de Bon secours, la Sœur Saturnin.

M. le Consul d'Espagne ; MM. Cassès Ange, vice-consul d'Espagne, Vivier et Bouaricha, conseillers municipaux, Contraire Félix, Cerdan Antoine.

M. Serna Antoine, après avoir excusé M. Bellat, maire Mme Bellat présidente des Femmes de France et M. Establier, délégué de la Croix Rouge Espagnole, rend compte, en tant que Trésorier, de sa gestion pour la campagne 1931-1932 ; il en résulte que la situation financière accuse un excédent de recettes de 1701 fr. 35.

En résumé une moyenne de 480 personnes de tout âge sans distinction de race ni de religion, ont bénéficié journalièrement de distributions faites par la Bouchée de pain.

Sur la proposition de M. le Consul d'Espagne, un hommage public a été adressé à M. Serna Antoine, pour sa bonne gestion et son dévouement envers les humbles.

Des félicitations sont également votées aux présidentes des Dames de Charité, Maternelle, Femmes de France, aux sœurs Trinitaires et du Bon Secours, Bénéficiaire, à M. Grignard et à MM. Cerdan et Carillo, dont le zèle et le dévouement ne font jamais défaut pour le bon fonctionnement de l'œuvre.

Le Comité décide que la Bouchée de pain ouvrira ses portes le 15 décembre prochain.



## Inauguration de la quatrième Cantine Scolaire du Faubourg Eugène-Etienne

### AU GROUPE SCOLAIRE EUGENE-ETIENNE

Le vendredi 2 décembre à 11 h. 30, a eu lieu l'inauguration de la cantine scolaire, sous la présidence de M. Antoine Serna, conseiller municipal, en remplacement de M. Bellat, maire, absent.

La cérémonie s'est déroulée dans une atmosphère de chaude sympathie au milieu des écoliers entourés des directeurs et directrices, des membres de la Municipalité, le Consul d'Espagne et M. Cassès, vice-consul.

Nous notons la présence de Mme Raoux, présidente des Dames de France ; Mme Alberge, déléguée des Femmes de France ; Mme Galbe, directrice de l'Ecole Eugène-Etienne et des institutrices Mmes Saint-Marie, Orzali, Loubière, Garcia, de Malignon, Médioni, Lelte ; MM. Léonis Ducassou, Fernandez, conseillers municipaux ; Garcia, directeur du Progrès de Sidi-Bel-Abbès ; Bonin, directeur de l'école Eugène-Etienne ; Bulliard, directeur de l'Ecole Primaire Supérieure de garçons ; Tallet, directeur de l'école Marceau et Rouget, directeur de l'école Turgot qui étaient venus honorer de leur présence cette charmante fête de famille.

M. Serna, dans un vibrant discours, retrace le but philanthropique poursuivi par la Municipalité à l'égard de la classe ouvrière, si digne d'intérêts et rappelle que la création des cantines scolaires est l'œuvre de la Municipalité Bellat.

Il vient aujourd'hui prendre contact avec ces tout-petits et montrer à leurs parents la sollicitude de la Municipalité.

M. Vivier, à son tour, prend la parole pour remercier toutes les personnalités présentes qui s'intéressent à cette œuvre éminemment humanitaire.

Les enfants ont manifesté leur joie par des applaudissements.

Et dans cette circonstance, nous sommes heureux de remercier bien vivement nos élus qui prouvent une fois de plus, leur désir de bien faire et laisser dire.

*Discours de M. Serna, délégué de M. le Maire*

« Mesdames, Messieurs,

« L'absence de M. le Maire me vaut aujourd'hui l'honneur de présider l'inauguration de notre quatrième cantine scolaire..

« En son nom et celui du Conseil municipal, je tiens particulièrement à me faire l'écho auprès de mon cher collègue, M. Vivier, ici présent, de toute la gratitude des tout petits.

« Notre quatrième cantine scolaire, porte le nombre de nos petits pensionnaires à 650.

« L'antique précepte pédagogique, disait : ! Il me faut un esprit sain dans un corps sain ». L'un ne va pas sans l'autre ou difficilement, et c'est pourquoi à côté de l'école proprement dite, où l'on s'instruit, où l'on s'éduque, nous avons placé la cantine scolaire, où l'on se nourrit.

« C'est à donner à nos enfants tout ce qui leur est nécessaire, que nous nous sommes appliqués.

« Il ne manquait pas de charme, le temps où les plus éloignés de l'école apportaient, dans un petit panier, le déjeuner froid que l'on partageait quelquefois avec le petit camarade, qui pour une raison quelconque, n'avait pas été servi copieusement ou encore avec celui pour qui le menu ne variait guère.

« Autres temps, autres mœurs et aujourd'hui tout est changé, le traditionnel œuf dur et la vieille tranche de saucisson cru sont avantageusement remplacés par la bonne soupe bien chaude qui est un vrai régal. Sur ce point nous sommes tous naturellement d'accord. Nous ne nous en tiendrons certainement pas à une quatrième cantine scolaire, puisque cela rend d'aussi grands services, tant à nos écoliers qu'à leurs parents qui sont heureux, non seulement de savoir leurs enfants bien nourris et à bon compte, mais encore à l'abri des intempéries des accidents de la rue et enfin surveillés. La cantine scolaire a été l'œuvre de l'administration communale, elle doit être maintenant l'œuvre de tous puisque les enfants sont à tous. Ne sont-ils pas le plus beau patrimoine national ? Celui qui perpétue la race et assure l'avenir et la prospérité du pays ?

« Mesdames, Messieurs, nos enfants comptent sur vous ».

Discours de M. Vivier, conseiller municipal, contrôleur général des Cantines scolaires.

« Je prends la parole pour remercier M. le Maire en la personne de mon collègue et lui-même, pour l'éloge qu'il vient de me faire. Certes je ne mérite pas autant de fleurs. D'abord dans notre équipe communale, chacun de nous a accepté une tâche. Je fais mon possible pour mériter la confiance que l'on m'accorde. Après avoir passé moi-même une jeunesse souvent plus que précaire je me mets à la portée des situations souvent plus modestes et ferai tout pour donner en ce qu'il m'est possible, avec l'enseignement, le plus de confort possible aux enfants des travailleurs peu fortunés, et leur demande en échange pour toute récompense qu'ils deviennent dans l'avenir et de bonnes ménagères et de bons citoyens laborieux et honnêtes.

« Je ne finirai pas sans remercier toutes les personnes qui ont bien voulu honorer de leur présence l'ouverture de cette cantine.

« Je remercie également tout notre personnel qui se dévoue à notre institution ».

A cette occasion, M. Cassès Ange, a fait don de 100 kilos de semoules et M. Serna Antoine de 50 bons de repas à distribuer aux élèves les plus nécessiteux. M. Antoine Garcia, directeur du Progrès, 30 bons de repas.

Nos vifs remerciements aux généreux donateurs, pour leur beau geste.



## Les GRANDS TRAVAUX de la VILLE de Bel-Abbès

Dans sa dernière séance, le conseil Municipal a approuvé les projets concernant le théâtre et le bâtiment administratif dont les plans avaient déjà été soumis à l'examen de la commission des travaux par M. Montalan, le distingué architecte à qui M. le Maire en avait confié l'exécution.

M. Montalan, architecte du Gouvernement Général, qui a à son actif de si belles réalisations et qui fait autorité en matière d'édifices publics, s'est vraiment surpassé dans l'exécution des projets de notre futur théâtre.

L'œuvre est simple et grandiose, de cette simplicité à la fois, hardie et classique qui relève de la grandeur des monuments anciens.

Vraiment notre théâtre « datera » beau spécimen de la grande époque d'évolutionnisme architectural que nous traversons, il demeurera aussi une grande et belle réalisation de la Municipalité Bellat.

—oOo—

En voici les caractéristiques : Au rez-de-chaussée, on accède au théâtre par la vaste porte de la façade où se trouvent les guichets de distribution et le vestibule circulaire sur lequel donnent les escaliers menant aux différents étages. Sur les quatre rues sont réservés des emplacements devant servir de magasins, très harmonieusement compris dans le bâtiment. Le commerce trouvera ainsi de merveilleuses vitrines, les magasins éloignés en feront leurs stands d'exposition au cœur même de la cité, et la ville de Bel-Abbès tirera de la location de ces boutiques, des revenus qui lui permettent précisément de gager l'affaire, et qui après avoir amorti les dépenses laisseront aux municipalités futures d'appréciables bénéfices.

En un mot on a su allier merveilleusement l'utile à l'agréable. Sur la façade postérieure se trouve l'entrée des artistes avec, à l'entresol un appartement de concierge et une entrée réservée à un local particulier situé au premier, deux grands escaliers mènent à l'étage qui est celui de de l'orchestre du théâtre, ils desserviront aussi au 2<sup>e</sup> palier le centre des fauteuils d'orchestre. L'arrivée des derniers paliers est au niveau du foyer, placé sur la gauche de la façade. La large galerie de la façade principale dessert les loges et les deux entrées des fauteuils d'orchestre, dans le fond du foyer se trouvent dans des locaux indépendants les toilettes. A droite un local est réservé soit à un café soit à un cercle, toutes les dépendances, cuisine office sont prévues, enfin par l'escalier des artistes on accède à la scène et au bureau du directeur, dans l'aile droite se trouvent le dépôt d'accessoires et les archives. On accède au 2<sup>e</sup> étage par deux grands escaliers partant directement du rez-de-chaussée, en arrière, de chaque côté de la scène se trouvent 12 loges d'artistes et 6 grandes loges pour les choristes et les figurants. L'ensemble de la construction est composée d'une ossature en béton armé complètement recouverte.

La façade sera en marbre blanc du pays, ainsi que les magasins du rez-de-chaussée, une grande frise sculptée

représentant la tragédie, la comédie et la danse, en décorera la partie supérieure. L'Ensemble du bâtiment sera couvert de terrasses accessibles au public. Les vestibules d'entrée, les colonnes seront revêtus de Mosaïques, le reste des murs utilisé principalement comme réflecteur de lumière pour laisser toute l'intensité décorative dans les soubassements.

La décoration de la salle, composée des différents étages et des loges, sera faite de ton beige frotté d'or. L'encadrement de la scène, très simple, sera surmonté, ainsi que les loges d'avant-scène de panneaux représentant des sujets mythologiques. Toutes les installations seront très modernes, principalement pour les fauteuils et les étoffes devant décorer la salle. Les éclairages de la scène, de la salle et de toutes les dépendances se feront soit par éclairage diffus, par projections ou par éclairage indirect. Le chauffage central le plus perfectionné maintiendra dans tout l'édifice une température douce et uniforme.

—oOo—

Nous donnerons prochainement la maquette et les plans du bâtiment administratif qui sera érigé derrière la Mairie et qui comprendra outre une grande salle des fêtes, la Bourse du travail, à gauche du bâtiment et tout à fait indépendante. Dans l'aile droite des locaux réservés aux œuvres sociales, notamment à l'office des mères et des nourrissons, et innovation heureuse, une dentisterie municipale. Dès qu'elle sera en mesure de le faire la municipalité se propose de construire au-dessus, de beaux logements réservés au personnel enseignant. Tout est prévu en conséquence.

Nous ne saurions trop féliciter nos édiles pour la magnifique activité qu'ils ne cessent de déployer dans tous les domaines. Ils méritent vraiment le titre d'administrateurs, le seul d'ailleurs qu'ils ambitionnent. La municipalité de Bel-Abbès a à sa tête des hommes d'action qui ont fait pour leur propre compte l'apprentissage des affaires et veulent bien mettre aujourd'hui au service de la collectivité leur temps et leur énergie. Chez eux la politique cède toujours le pas à l'administration et c'est très bien ainsi ; une ville a tant besoin d'une sage et prévoyante gestion. Tout le reste en découle naturellement et j'appliquerai à notre ville, la phrase inversée du baron Louis : *Faites-moi de la bonne administration et je vous ferais une excellente politique* ». N'est-ce pas à l'heure actuelle, grâce à la prévoyance des Pouvoirs publics que Bel-Abbès va pouvoir, en pleine période de crise économique et de chômage, se transformer en un véritable chantier. Le Maire n'a d'ailleurs pas omis de faire insérer dans le cahier des charges des clauses telles que soit impossible à tout entrepreneur de ne pas employer *d'abord la main-d'œuvre et les matériaux du pays*. Excellente précaution par les temps qui courent. Les travaux seront de plus étroitement surveillés par les soins de la commune afin que leur parfaite exécution présente cette garantie de durée à laquelle trop d'édifices publics n'ont pu satisfaire parce que de coupables négligences avaient été commises de ce côté là.

—oOo—

Que les importants travaux du redressement de la Mékerra viennent à exécution à brève échéance comme en a été émis le vœu récemment encore en Conseil municipal et nous pourrions affirmer avec fierté qu'on ne connaîtra point des âffres du chômage dans notre bonne ville de Bel-Abbès.

## AVIATION

### L'arrivée du "VILLE DE BEL-ABBES"

Une magnifique réception a été réservée à Mme Bellat, à M. Bellat, maire de Bel-Abbès et au chef pilote Monville à leur arrivée sur l'aérodrome du grand centre de la Mékerra

Grâce à la Municipalité, le C.A.B.A., possède aujourd'hui une unité de plus. Le magnifique Caudron-Phalène, quatre places, moteur Gipsy 135 C.V., a atterri hier sur l'aérodrome de notre ville à 10 h. 25.

De nombreuses personnalités et des amis étaient venus saluer à leur descente de l'appareil les hardis passagers, Mme Bellat, M. Bellat, maire et M. Monville, chef pilote. Parmi les personnes présentes l'on remarquait : M. le Colonel Allain, du 1<sup>er</sup> Etranger ; M. Bremond, délégué financier ; MM. le Consul d'Espagne, Cassès, vice-consul d'Espagne ; Liepmann, président du C.A.B.A. et les conseillers municipaux ; M. Lehericy, inspecteur primaire ; M. Bourrette, commissaire central ; M. Palous, chef de la sûreté, des délégations des Dames de France et des Jeunesses des Femmes de France.

Malgré le mauvais temps, le Sidi-Bel-Abbès était attendu entre dix et onze heures. Respectueux de l'heure. M. Monville, le si sympathique chef pilote, après avoir survolé et salué Bel-Abbès venait après un savant virage atterrir sur l'aérodrome à 10 h. 25.

Immédiatement entourés, les passagers sont chaudement félicités, deux gerbes de fleurs sont offertes à Mme Bellat qui nullement fatiguée par les vingt-deux heures de vol, souriante, remercie.

Un apéritif d'honneur est offert par le club, M. Bellat en levant son verre dit toute sa joie pour le merveilleux voyage qu'il vient d'accomplir et ne tarit pas d'éloges sur le chef pilote Monville, qui toujours aussi timide rougit sous l'avalanche.

M. Liepmann, président du C.A.B.A., remercie à son tour M. Bellat et félicite Mme Bellat qui pour sa première longue randonnée en avion s'est montrée digne des plus vives félicitations.

Avant que de laisser partir les voyageurs pour un repos bien gagné, nous avons tenu à leur demander leurs impressions, M. Bellat nous a dit :

#### M. BELLAT

« Notre voyage fut un véritable enchantement. Au fait a-t-on vraiment l'impression d'avoir quitté cette bonne ville de Bel-Abbès quand on a vogué sur le magnifique paquebot « Sidi-Bel-Abbès » et quand on a sillonné les airs sur les ailes robustes de l'avion qui porte aussi son nom !

« J'ai pourtant été bien heureux ajoute M. le Maire, d'avoir pu servir la cause de l'aviation bel-abbésienne et je crois que nous n'aurons pas perdu notre temps à Paris.

« J'ai eu l'occasion de présenter à M. le Ministre de l'Air un rapport concernant les besoins de notre Aéro-Club et je n'ai pas constaté sans satisfaction combien notre œuvre est suivie et appréciée en haut lieu.

« Ne sommes-nous pas aujourd'hui les premiers au point de vue aviation de tourisme comme le révélait récemment « l'Illustration » dans son numéro spécial ?

«...Partout nous fûmes reçus d'une façon admirable et nous conserverons de cette belle randonnée un souvenir inoubliable.

— Et votre voyage en Espagne ? demandons-nous ?

— Ah ! l'Espagne nous dit avec émotion M. Bellat, n'est plus du tout pour nous aujourd'hui le simple trait d'union géographique qui nous permet d'atteindre la Mère Patrie et je vous dirai qu'on l'aime chaque fois davantage, tant l'accueil qu'on y reçoit est toujours chaleureux.

— Votre atterrissage fut superbe, disons-nous et malgré le mauvais temps, une foule d'amis est venue vous saluer.

— J'en suis profondément touché nous dit M. Bellat Bel-Abbès est une grande famille. On s'en aperçoit dans ces circonstances, comme d'ailleurs dans bien d'autres. Tout ce qui est susceptible de créer l'union et l'harmonie dans la cité est à encourager.

« Mais vous avez parlé de l'atterrissage savant de notre cher Monville, nous dit M. Bellat. A t-on remarqué que notre avion « Sidi-Bel-Abbès » symbolisait à la fois nos deux gloires Bel-Abbésiennes : l'aviation et la Légion, l'appareil étant peint aux couleurs de cette dernière ». Pour terminer, M. Bellat nous fait un bel éloge du pilote Monville « avec qui, dit-il, on irait au bout du monde ».

A son tour, M. Monville nous dit.

#### M. MONVILLE

« Nous avons été contrariés par ce mauvais temps, cela me causa d'abord quelque ennui, mais voyant que nos voyageurs étaient mauvais, je n'eus plus aucune raison de m'inquiéter.

« Nous avons généralement volé très bas à cause du temps, presque toujours sous la pluie. Notre moyenne horaire a toujours été supérieure à 160 kms.

Nous avons dans l'appareil des provisions de route auxquelles nous avons fait honneur, car le froid nous aiguisait l'appétit. Nous avons suivi à cause du mauvais temps, l'itinéraire de la côte méditerranéenne : Barcelone, Alicante, Malaga, Tanger. Partout nous avons été reçus sur les aéropostales de l'Aéropostale où chez un personnel parfait l'on trouve compétence et dévouement.

Mmes Faure-Favier et Poulaine ont sympathisé avec Mme Bellat, l'ont félicitée pour son cran et lui ont demandé une relation de voyage. Ces dames préconisent la création d'une section féminine qui est d'ailleurs en voie de réalisation, ainsi qu'une section de cadets (vol à voile et de vol), qui est appelée à une belle réussite, les jeunes ayant en naissant le sens et le goût de l'aviation.

Pour terminer, qu'il nous soit permis de dire aux voyageurs toute notre admiration pour l'exemple qu'ils viennent de nous donner.

Souhaitons au « Sidi-Bel-Abbès », longue vie et surtout œuvre utile.

Felix Roquefère.

## LA JOURNEE NATIONALE DE L'AIR

La Fédération Nationale Aéronautique organise, sous le haut patronage de M. le Ministre de l'Air, avec l'autorisation officielle de M. le Ministre de l'intérieur, une Journée Nationale de l'Air, le 18 décembre courant.

Les atouts de cette journée sont de faire, dans toute la France, une propagande intense en faveur de l'aéronautique et de recueillir des subsides pour venir en aide aux Ailes Brisées, et aux associations de bienfaisance et de propagande de l'Aéronautique.

Sur tout le territoire français, le dimanche 18 décembre auront lieu des quêtes et des ventes d'insignes. D'autres manifestations seront organisées, telles que conférences, soirées de gala, représentations cinématographiques, manifestations aériennes sur les aérodromes.

Chaque Français aura à cœur de donner largement son obole pour secourir les victimes de l'air et pour contribuer au développement de notre aéronautique.

Une grande nation comme la France doit avoir une aviation prospère ; c'est un devoir pour chaque français de vouloir toujours plus grande l'aviation, remarquable message de la pensée française et gage de notre prospérité et de notre sécurité.

Le comité de patronage de cette manifestation à Sidi-Bel-Abbès ; M. le Colonel Nicolas, Commandant le Premier Etranger ; Mme Bellat, présidente des Femmes de France, Mme Guerchon, présidente de la Maternelle ; M. Lehericy, inspecteur primaire ; M. Rannaud, principal du Collège Colonial ; M. Heurtin, directeur de l'école de Sonis ; le Président et les membres du Conseil d'Administration du Club Aéronautique de Sidi-Bel-Abbès ; M. Munéra, Président de la Beneficencia Española.

En outre, une lettre a été adressée à MM. les Maires des communes de l'arrondissement, en leur demandant de bien vouloir organiser, respectivement dans leurs centres, des quêtes en faveur des œuvres aéronautiques.

Voici le programme élaboré par le comité :

1. Le dimanche matin, le 18 décembre, dix avions du Club se dirigeant respectivement au dessus de tous les villages de l'arrondissement, lanceront sur les divers centres des tracts en faveur de la Journée de l'Air ; ces mêmes avions, à leur retour, sur la ville lanceront également un appel à la population.

2. Une vente d'insignes aura lieu dans toute la ville de Sidi-Bel-Abbès, grâce au concours aimable des Sociétés « Les Femmes de France » et « La Maternelle » ainsi qu'à celui des boys-scouts de Bel-Abbès.

3. Dans l'après-midi du dimanche, une matinée aura lieu dans la salle de l'Empire Cinéma, obligeamment mise à la disposition du comité, par le sympathique M. Charnois.

Le programme de cette matinée sera donné incessamment, mais nous pouvons, d'ores et déjà, annoncer que le comité s'est assuré le gracieux concours de Mlle Lucienne Nicolas, que les bel-abbésiens ont eu l'occasion d'applaudir tout récemment ainsi que celui d'un orchestre à cordes de la Légion.

Nous ajouterons que le prix des places, pour cette représentation, restera le même que pour les matinées habituelles du dimanche ; la location pour cette manifestation est ouverte.

De plus, également, pendant l'après-midi du dimanche, des baptêmes de l'air seront donnés sur l'aérodrome de Bel-Abbès.

—oO—

## LA JOURNEE DE L'AIR

Tôt dans la matinée, les nombreux avions de l'escadrille du C.A.B.A. se sont envolés et ont inondé la ville et les villages environnants des tracts qui leur avaient été confiés.

Placée sous le haut patronage de M. le ministre de l'Air et de M. le ministre de l'Intérieur, cette journée, consacrée à la propagande aéronautique, voit surtout les navigants de l'air recueillir des fonds destinés à alimenter la caisse des « Ailes brisées ».

Les foules qui applaudissent les évolutions gracieuses de nos avions ne pensent pas toujours que, si l'aviation de tourisme pratiquée raisonnablement ne présente que peu de danger, il n'en est pas de même pour les pilotes qui se lancent à l'assaut de performances, qui essaient des prototypes ou qui, sur des lignes lointaines, vont tous les jours rehausser le prestige de la France, berceau de l'aviation.

Et lorsque les ailes se brisent, il y a quelque part une mère, une veuve, des orphelins qui pleurent et qui n'ont plus la sécurité matérielle que leur assurait celui qui est tombé en plein ciel, en pleine gloire, mais sans fortune.

C'est à eux que, dans un magnifique mouvement de solidarité, tous les aviateurs de France, un jour par an, se dévouent pour aller à leur secours. Le C.A.B.A. se devait, par son importance française, de faire aussi bien, sinon mieux, que les clubs d'autres villes.

Nous croyons qu'il a parfaitement réussi.

La population bel-abbésienne a compris de tout son grand cœur qu'elle devait répondre à l'appel du C.A.B.A.

A midi, les charmantes jeunes filles qui avaient accepté la tâche ingrate de vendre des insignes, étaient dépossédées de tout leur stock et bien des gens n'étaient pas pourvus.

Dans l'après-midi, la population n'avait que l'embarras du choix : ou se rendre à l'Empire Cinéma où avait lieu une matinée au bénéfice des « Ailes brisées » ou se rendre à l'aérodrome.

A l'Empire. — Dès trois heures, toutes les places sont prises. C'est la cohue des grands jours. Dans les loges officielles on remarque la présence de M. Bellat, maire, et Mme, M. le Consul d'Espagne et Mme, M. Liepmann, président du C.A.B.A. et Mme, etc...

M. le sous-Préfet, probablement empêché à la dernière minute, était absent.

Le programme ordinaire, et c'est tout dire, de l'empire était corsé d'un excellent documentaire sur l'aviation, après lequel M. Liepmann affronta le public pour, en des termes choisis, remercier tous les concours si dévoués qu'il avait trouvés pour l'organisation de cette journée, annonçant en même temps la vente de billets de tombola et, pour la fin du spectacle, Mlle Lucienne Nicolas.

Pendant ce temps, une activité inaccoutumée a régné pendant tout l'après-midi sur l'aérodrome. D'innombrables baptêmes ont été donnés sur le « Ville de Sidi-Bel-Abbès » piloté par le chef pilote Monville et sur des avions parti-

çuliers pilotés par leurs propriétaires, et malheureusement tout le monde n'a pu être satisfait. Les déshérités de cette journée en seront quittes pour revenir quand il leur plaira sur le terrain, mettre nos dévoués pilotes à contribution.

—oOo—

#### OUVERTURE DE LA « BOUCHEE DE PAIN »

Quoique un peu tardive, l'œuvre de la « Bouchée de Pain » a commencé hier ses distributions de soupe et de bon pain aux malheureux indigents de la ville.

Plus de cent quarante familles ont été servies.

A nos concitoyens toujours si généreux, nous demandons de ne pas oublier ceux que le sort funeste a jetés au soir de la vie sur le pavé. Toutes les offrandes même minimes, en espèces ou en nature, serviront à soulager une misère et permettront aux petits et aux vieillards de se régaler d'une bonne soupe chaude et appétissante.

Notre maire, M. Bellat, toujours si dévoué aux humbles, assistait à l'ouverture de l'œuvre.

Il avait à ses côtés M. Serna Antoine et le jeune Antoine Cerdan qui, bénévolement, s'occupe de la « Bouchée de Pain ».

A Mme Guerchon, présidente de la Maternelle revint l'honneur de la première distribution.

—oOo—

#### NOEL 1932

Noël gris. Vrai Noël des Contes, celui de 1932. Une pluie fine dans la nuit du réveillon, a empêché les manifestations ordinaires de la rue. Noël joyeux pour beaucoup, mais que les frimas aurait fait plus tristes pour d'autres.

Les âmes généreuses de notre bonne ville auront contribué à faire oublier aux nombreux pauvres leur destin pitoyable, car l'enfance, en ce jour de fête, a été particulièrement gâtée.

Dès vendredi, la Bénéficiaire espagnole » fit au consulat une large distribution de vêtements et d'objets de toutes sortes. Cette Société présidée par le sympathique M. Munéra, va de jour en jour prospérant, pour le plus grand bien des classes ouvrières. Souhaitons que ce bel élan de générosité continue à soulager de nombreux malheurs.

—oOo—

#### A LA BOUCHEE DE PAIN

L'œuvre municipale, ainsi que les années précédentes, a dans les salons de l'Hôtel de Ville, fait une large distribution de jouets et d'objets aux pauvres ou aux familles indigentes. Les œuvres de bienfaisance de la ville ont largement contribué au succès de cette manifestation.

Toutes les personnalités étaient présentes et aux côtés de Mme et M. Bellat, maire, l'on remarquait M. le commandant Espinasse, MM. Establier, le consul et le vice-consul d'Espagne, Lehéricy, inspecteur primaire ; Mmes Raoux et Joly, des Dames de Charité ; Mmes Guerchon et Lasry, de la « Maternelle » ; Mme Troupel, Mme Deram, des « Dames de France » ; MM. Serna, président de la Bouchée de pain, conseiller municipal ; Bourette, commis-

saire central ; MM. Ducassou, Vivier et Albérola, conseillers municipaux ; Moulay Cheik, conseiller général ; Adim, Bellaa, Assani, conseillers municipaux indigènes ; Antoine Cerdan, âme de la Bouchée de pain.

Les distributions furent faites par ces dames, aidées de Mme la supérieure des Sœurs de Bon-Secours, de Mlle Viviane Serna et de M. Jean Bellat.

Avant la cérémonie, M. Bellat, maire, avait remercié les généreuses personnes qui, par leurs dons avaient aidé à soulager beaucoup d'infortunes. Il eut aussi un mot aimable pour les gentilles élèves des écoles et pour leurs dévouées maîtresses qui, par leur précieux concours dans la confection de l'arbre et des paquets avaient contribué aussi à la réussite de cette petite fête.

—oOo—

La toute mignonne Mlle Rolland, dans un charmant poème, remercia Mme Bellat et toutes les âmes charitables qui, dans un geste d'humanité, avaient comblé les déshérités du sort.

Au nom de tous ceux qui souffrent, merci.

—oOo—

#### AUX MEDAILLES MILITAIRES

Dans la coquette salle de l'ancien Cercle républicain, le Comité des Médailleurs Militaires, secondé par les dames patronnesses, avait réuni pour un magnifique arbre de Noël tous les enfants des sociétaires.

Une douce note d'intimité règne en cette manifestation. Tout est bien ordonné. Un véritable papa Noël finit agréablement le décor par une chute de neige. Puis, aux accents de joyeuses marches exécutées par un orchestre sous la Présidence de MM. Frichet de Fallois, président ; le colonel Nicolas, le colonel Allain, Gaston Lisbonne, conseiller général, et Mme Vachet, présidente des Dames patronnesses.

Chaque enfant, sans distinction, reçoit des friandises et un colis approprié à ses besoins. Cette distribution est faite après l'appel de chacun par M. Lamouret.

Pour terminer, en une délicate allocution M. Frichet de Fallois remercie tous ceux qui, de quelque façon que ce soit, ont apporté leur concours à cette fête tout à fait familiale.

—oOo—

#### AUX UNIONS LATINES

Chez eux aussi, dans un local de la place Carnot, ce fut une ample remise de jouets et de friandises aux enfants des sociétaires.

Organisée sous forme de tombola, la surprise des objets reçus n'en fut que plus grande.

Plus de cinq cents enfants reçurent des Unions Latines un souvenir du papa Noël.

Cette distribution des jouets était présidée par M. Canovas Simon, président, aidé de MM. Santelli, Rivoire, Cazorla Liminana Joseph, Martinez, Gutierrez, Monserrat Garcias, et de nombreux amis de ce groupement.

A quelque titre que ce soit, nous remercions tous ceux qui, en ce jour de fête apportèrent aux tout-petits un peu de bonheur.

—oOo—

## CONSEIL MUNICIPAL

*Compte-rendu analytique de la séance du 27 décembre 1932.* — Le Conseil Municipal de Sidi-Bel-Abbès s'est réuni au lieu habituel de ses séances, le 27 décembre 1932 à 17 h. 30, sous la présidence de M. Lucien Bellat, maire.

Après l'appel des membres du Conseil et le quorum étant atteint, l'ordre du jour suivant est examiné.

Sur la proposition de M. Vivier, le vœu suivant est adopté à l'unanimité :

« Le Conseil municipal de Sidi-Bel-Abbès, dans sa séance du 27 décembre 1932, sur l'interprétation de M. le Gouverneur Général, à M. le Préfet d'Oran, à M. le Recteur et à tous les élus de l'arrondissement l'Inertie d'un service intéressé qui n'a pas encore fait le nécessaire auprès du Conseil Départemental pour la construction de l'Ecole du Faubourg Perret (Délibération du 6 Novembre 1929).

M. Perret a cédé gratuitement le terrain nécessaire à la construction scolaire, à la condition formelle que l'école serait construite avant 1934.

« Attendu que cette cession gratuite a été faite depuis trois ans, et que le délai imparti expiera dans deux ans : que rien n'a été encore fait dans la voie de la réalisation.

Que les formalités administratives, demanderont un certain temps.

« Que l'édification demandera aussi un délai d'au moins une année.

« Le Conseil Municipal,

« Proteste énergiquement contre cette inertie à la réalisation d'un désir bien légitime de la Ville de Sidi-Bel-Abbès, et principalement du faubourg où doit être construite l'école projetée.

« Demande qu'une solution intervienne dans le plus bref délai afin que le bénéfice de la générosité de notre concitoyen, Perret ne soit pas définitivement perdu pour le bien public ».

Le Conseil vote ensuite les crédits suivants :

Habillement de la Police municipale — Subvention pour le Timbre anti-tuberculeux 1932 — Indemnité à l'assistant d'anglais du Collège — Indemnité de séjour à un professeur de Collège — Indemnité aux sages-femmes chargées des accouchements des indigentes — Rétablissement d'un chemin au Camp des Spahis — Construction d'une conduite d'eau pour renforcer celles qui existent au faubourg Bugeaud, au Point du jour et au Camp des Spahis — Foire aux vins de 1933 — Réception des aviateurs du Rallye Aérien.

Renvoie à l'étude : une demande de subvention de l'Union des Sociétés de Tir de l'Afrique du Nord — Une demande d'exonération d'impôts de l'adjudicataire du Marché — Un projet de réparations à la ferme Hadjar Zerga (legs Bretaudeau) — Liaison téléphonique des Commissariats de Police avec le Cimetière européen — Installation à la Mairie des bureaux des Contrôleurs des Contributions Directes.

Il adopte : deux demandes de transformation de concession au Cimetière — Projet de classement des rues du Glacis Sud et Ronsard — Projet de règlement pour attribution de primes de capture au personnel de la Police

Municipale — Des demandes de remises gracieuses sur taxes locatives — Des demandes d'allocations journalières — Une demande d'admission dans un asile de vieillards — Une demande de reconnaissance d'utilité publique du terrain d'aviation.

Rejette : Une — demande de concession d'eau à la gare de Tabia.

Il autorise le Maire à ester en justice dans une affaire concernant un paiement de droits de voirie et décide de faire procéder au levé de plan du lot de terrain où doit être édifiée l'Ecole Maternelle du Faubourg Thiers.

—oO—

## POUPONNIERE BEL-ABBESIEENNE

La consultation de nourrissons de Bel-Abbès arrive à la fin de sa troisième année d'existence. Le 30 décembre a eu lieu la distribution habituelle de vêtements de laine et de chaussures. Cent vingt cinq enfants y ont eu part.

Le Maire de Bel-Abbès et Mme Bellat, toujours si attentifs à toutes les manifestations de la charité sociale, avaient tenu à honorer de leur présence cette dernière séance de l'année. Ils ont pu constater l'activité de l'œuvre et son développement ininterrompu. Le nombre des consultations est passé de 3.581 en 1931 à 4.466 en 1932 ; 200 caisses de lait condensé ont été distribuées.

Mais ce qui par dessus tout, met en relief les résultats obtenus, c'est la faible mortalité des nourrissons qui sont présentés à la consultation d'une manière régulière. Parmi ceux-ci, il n'y a eu que onze décès en 1932, dont cinq seulement par gastro-entérite.

De tels chiffres prennent toute leur valeur si l'on veut bien réfléchir qu'à Bel-Abbès, dans l'ensemble, un quart des enfants meurt avant l'âge de deux ans.

—oO—

## UNE BELLE MANIFESTATION DE SYMPATHIE

Suivant la tradition, une cérémonie intime se déroule chaque année à l'Hôtel de Ville à l'occasion du nouvel an, au cours de laquelle les fonctionnaires, le haut personnel municipal, la police et diverses personnalités présentent au chef de la cité leurs souhaits et leurs vœux.

C'est à cette cérémonie qu'il nous a été donné d'assister tout récemment, au milieu d'une foule nombreuse qui se pressait dans la salle des délibérations du rez de chaussée presque trop étroite pour le contenir. Le personnel municipal est là au grand complet. Nous remarquons les membres de la presse M. Bourette, commissaire central, Rosch médecin de la ville, Arberet, receveur municipal, Messieurs les Commissaires des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> arrondissements, M. Maillot, architecte principal de la commune, les chefs de bureau de la mairie, les officiers du corps des sapeurs-pompiers, M. Mulay Cheikh, conseiller général, M. Raoux, délégué financier, M. le Vice-Consul et plusieurs autres personnalités.

M. Baquet, secrétaire général de la mairie, se fait éloquemment l'interprète de ses collègues et prononce d'une voix forte la belle allocution suivante :

« M. le Maire, dit-il, c'est toujours avec les mêmes sentiments de cordiale fidélité que le personnel communal vient vous renouveler pour 1933 les vœux et les souhaits qu'il eut l'honneur de vous exprimer les années précédentes au cours de cérémonies analogues. Un simple coup d'œil dans cette salle vous permettra d'apprécier l'empressement qu'apporte ce personnel à vous redire tout son attachement et sa respectueuse sympathie.

« C'est que de votre côté, Monsieur le Maire, vous n'avez jamais cessé non plus de lui témoigner les marques de la plus réelle bienveillance. Certes, vous n'avez pas à accomplir pour cela d'efforts particuliers, votre humanité et votre grande bonté étant depuis toujours proverbiales. Les nobles sentiments qui vous animent, vous les avez fait partager à tous vos collaborateurs, et ils vous suivent avec la plus entière confiance dans la voie que vous leur avez si noblement tracée. Votre formule n'est-elle pas, en ce qui nous concerne : « Tout travail fidèlement accompli mérite un salaire adéquat ».

« Grâce à votre généreuse impulsion, Monsieur le Maire, le sort de tous ceux qui dépendent de vous et des humbles en particulier, a été en cette ville considérablement amélioré. Qui resterait insensible devant tels témoignages de bienveillante sollicitude ? Aussi pouvez-vous être assuré en retour du dévouement et du respect de tous.

« On vous voit constamment sur la brèche pour mener à bien la lourde tâche que vos administrés vous ont confiée. Tout dernièrement encore, vous n'avez pas hésité à vous rendre à Paris pour traiter auprès des pouvoirs publics de quelques questions fort importantes touchant notre commune. Votre but était aussi, répondant à l'invitation officielle de l'Aéro-Club, d'aller prendre possession de notre bel avion « Ville de Sidi-Bel-Abbès », à bord duquel vous n'avez pas hésité à regagner l'Algérie malgré les rigueurs hivernales. Vous avez accompli ce faisant un beau geste qui a servi grandement la cause de l'aviation bel-abbésienne ; à vos côtés nous avons plaisir à saluer la bonne et courageuse Mme Bellat qui a été associée à cet heureux évènement et que tous les pauvres de la ville vénèrent comme leur plus insigne bienfaitrice.

« Dans ce domaine comme dans bien d'autres, vous avez fait usage de votre grande influence ; c'est ainsi que vous avez pu obtenir du ministère de l'Air d'appréciables avantages pour notre club aéronautique qui est vraiment appelé aux plus magnifiques destins. N'allez-vous pas aussi malgré un labeur incessant mettre sur pieds une grandiose manifestation économique, qui, si elle doit profiter et honorer au premier chef notre cité, n'en présente pas moins un intérêt considérable pour la colonie tout entière, je veux parler de la Foire aux vins d'Algérie qui aura ses assises à Sidi-Bel-Abbès au mois d'Avril, et aux destinées de laquelle vous présiderez avec votre dévouement et votre désintéressement habituels.

« Monsieur le Préfet d'Oran vous honore d'une très grande sympathie ; aussi vos démarches sensées, n'ayant toujours que l'intérêt général, trouvent-elles auprès du chef du département le plus favorable écho.

« Mais nous ne saurions, Monsieur le Maire, abuser plus longtemps de vos instants ; le personnel communal vous prie d'agréer pour l'année nouvelle ses vœux les plus sincères de bonheur et de prospérité. Ces souhaits nous les reportons également sur votre chère famille et sur tous vos dévoués collègues du Conseil municipal. Voulant enfin per-

pétuer une tradition qui m'est particulièrement chère, permettez-moi, Monsieur le Maire, de vous donner l'accolade au nom de tous vos collaborateurs ».

Ce geste accompli avec émotion et après que ce beau discours ait reçu les applaudissements qu'il méritait, M. Bellat, dans une remarquable improvisation, remercie M. Baquet des paroles par trop aimables qu'il a bien voulu prononcer et se fait l'interprète du Conseil municipal pour assurer une fois de plus le personnel de toute sa bienveillance, car « si tout travail mérite salaire, dit-il, le zèle et la compétence que vous apportez dans l'accomplissement de vos devoirs méritaient bien que vous soyez les premiers bénéficiaires d'une gestion que vous avez aidé à réaliser et qui fait honneur à vous. Voilà pourquoi, mes chers amis, l'ordre et l'économie sont en définitive les véritables sources du bien-être pour chacun. Puis, passant à quelques considérations d'ordre financier, M. Bellat expose comment en pleine période de crise, la municipalité s'est trouvée en mesure d'exonérer totalement d'impôts tous les humbles taxés sur une valeur locative inférieure à 65 francs, tout en accomplissant d'importants travaux qui embelliront bientôt Bel-Abbès et permettront à tous les chômeurs de s'employer. Puis trouvant un mot aimable pour chacun, M. Bellat serre les mains de tous ses collaborateurs à qui il souhaite pour eux et pour leur famille bonheur et prospérité.

Nous nous retirons emportant de cette cérémonie si empreinte de cordialité le meilleur souvenir.

—oO—

## Une Belle Œuvre de la Municipalité Bellat

### LA POUPONNIERE BEL-ABBESIENNE

La consultation des nourrissons va arriver à la fin de sa troisième année d'existence. Le 30 décembre a eu lieu l'habituelle distribution de vêtements et de chaussures à laquelle un très grand nombre d'enfants ont pu prendre part.

Les primes ont été offertes en outre aux mères ayant mené le plus régulièrement leurs bébés à la consultation. M. et Mme Bellat, toujours si attentifs à toutes les manifestations sociales et animateurs de la plupart des œuvres de la ville avaient tenu à honorer de leur présence cette dernière séance.

Ils ont pu constater l'activité de l'œuvre qu'ils ont créée et son développement ininterrompu. Le nombre des consultations est passé en effet de 3.581 en 1931 à 4.566 en 1932. 200 caisses de lait condensé ont été distribuées sans parler de quantités de layettes, chaussures, savon, etc... Ce qui met par dessus tout en relief les résultats obtenus c'est la faible mortalité des nourrissons présentés à la consultation : 11 décès seulement dont 5 par gastro-entérite, au cours de l'année écoulée ! De tels chiffres prouvent toute leur valeur quand on songe que la mortalité chez les enfants était effrayante jusqu'à ce jour à Bel-Abbès !

Voilà donc une œuvre intéressante au plus haut chef et dont il convient de féliciter chaudement Mme et M. Bellat, qui en sont depuis toujours les généreux bienfaiteurs, la Municipalité et le dévoué docteur Rosch médecin communal. — L.

## ANNEE 1933

### Le baptême de l'avion

#### « VILLE DE BEL-ABBES »

#### donne lieu à une belle manifestation aéronautique à Sidi-Bel-Abbès

Bel-Abbès, 14 Janvier — (De notre correspondant particulier).

C'en est fait, l'avion « Ville de Sidi-Bel-Abbès » a reçu le baptême.

L'on pouvait craindre encore le veille que la cérémonie serait contrariée par le mauvais temps, mais ainsi que l'a fait remarquer M. Marlier, préfet d'Oran, dans son discours, le soleil se devait de rehausser l'éclat de la fête.

L'enthousiasme qui n'a cessé de régner durant tout l'après-midi montre combien les Bel-Abbésiens s'intéressent à la noble cause de l'aviation.

Le C.A.B.A., qui, il y a juste vingt mois, était encore dans les limites, a été aujourd'hui le héros de la plus grandiose manifestation aéronautique qu'il ait été donnée de voir en Afrique du Nord. De partout, en effet, l'on a répondu à l'invitation des Pingouins, et trente six avions ont salué le magnifique Caudron « Ville de Sidi-Bel-Abbès ».

Dès le matin, les appareils arrivent et tour à tour se posent sur l'aérodrome, dix appareils du 2<sup>me</sup> groupe d'aviation dirigés par M. le commandant Audrain ; la « ville d'Oran », piloté par M. Poutingon, avec comme passagers M. Llorca, adjoint au maire, et Bertouy ; un Spad de l'Aéro Club d'Oran, piloté par M. Hovre ; M. Emerat passager ; et M. Thierry, passager ; de Mascara arrivent M. Robert, pilote ; M. et Mme Blancharelle, président de l'Aéro Club de Mascara ; sur Potez, de Mostaganem, M. Assorim et Mme Nastor, passagère.

Un apéritif réunit tous les pilotes et invités du CABA. L'on remarque parmi ceux-ci : M. le commandant Tilger ; Mme et M. Prat-Espouey, président de l'Aéro-Club du Maroc oriental ; Mme et M. Angeletti, secrétaire général du même club, et M. Lequillec chef pilote à Oujda ; Mme et M. le capitaine Rabbe ; Mme et M. le lieutenant Bonjean ; le lieutenant Baraton ; M. Opitz, délégué des Ailes Tlemceniennes ; M. le capitaine Gillotte et Mme ; les adjoints Allégré, de Combas, Faure du 2<sup>e</sup> groupe. L'affluence est tellement grande à ce moment que nous nous excusons bien humblement si nous omettons quelques personnalités présentes.

Continuent à arriver, de Saïda, et à ceux-ci une mention toute spéciale de félicitations : MM. Renaud, sur l'avion « Ville de Saïda », avec M. Peyre, président du C.A. de Saïda ; sur Potez, MM. Fumaroli, Flinois, Freychet, vice-président du même club, qui malgré la neige n'ont pas hésité à prendre leur envol ; de Casablanca, M. Rabion de Pratville, M. Meyer ; de Rabat, MM. Post et Perrier, sur Klemm ; de Mascara, MM. Museli et Durandoux ; de Blida, M. Roidot, avec comme passager M. Blanc, adjoint au Maire et président du club ; de Meknès, sur Potez 36, M. Rieutor, pilote, et M. Secret, passager, secrétaire de l'Aéro Club de Meknès ; M. Jousse, pilote et M. Gurtner ; M. Pizon, pilote, et M. Darley ; de Fez, M. Michaud, sur Farman 230 ; de Taza, le capitaine Géranton ; d'Alger, le docteur Thielley et Mme ; M. Durafour ; M. Cazaux ; M. Dapuy ; M. Schmit, de Biskra, président de l'Aéro Club de cette ville.

Tous ces invités sont reçus par les membres du C.A.B.A. et immédiatement emmenés en ville.

—oOo—

#### SUR L'AERODROME

L'affluence est très grande sur le magnifique champ d'aviation, où les actifs dirigeants du Club ont fait le nécessaire pour rendre praticable le sol détrempé par les pluies de la veille.

Qu'il nous soit permis de féliciter en passant le service d'ordre qui eut plus de 500 voitures à garer et près de huit mille personnes à faire placer aux abords des hangars.

Toutes les personnalités civiles et militaires sont présentes. L'on note : M. Marlier, préfet d'Oran, spécialement venu honorer le C.A.B.A. de sa présence ; M. Bellat, Maire ; M. le sous-préfet de Bel-Abbès ; M. le colonel Allain, représentant le colonel Nicolas, absent ; M. le consul d'Espagne à Bel-Abbès ; M. le commandant de gendarmerie Lavagne ; MM. Raoux, Brémond, Payri, Ben-Halima, délégués financiers ; MM. Chanfreau, Bernède, Moulay Cheik, conseillers généraux ; M. Lisbonne Gaston s'était fait excuser ; M. Levecque ; M. Yerlès, de la Chambre de Commerce d'Oran ; MM. Albérola, Fernandez, Ginestar, Ducassou, Serna, José Vincent conseillers municipaux de Bel-Abbès ; MM. les pilotes de Bel-Abbès etc.

Devant les hangars sont rangés autour du « Sidi-Bel-Abbès » tous les avions civils, alors que les avions militaires du 1<sup>er</sup> groupe qui viennent d'arriver se posent près de leur camarade du 2<sup>me</sup> en un alignement impeccable.

La musique du 1<sup>er</sup> Etranger se fait entendre dans les plus beaux morceaux de son répertoire.

—oOo—

#### LE BAPTEME

Pendant que toutes les personnalités se tiennent près de l'avion qui doit être baptisé, la toute mignonne Mlle Paulette Liepmann, fille du distingué président du C.A.B.A. offre à Mme Bellat, marraine du « Sidi-Bel-Abbès », un superbe bouquet.

Accompagnée de M. le Colonel Allain, parrain, Mme Bellat casse la bouteille traditionnelle de champagne sur l'avion. Le « Sidi-Bel-Abbès » est baptisé. « Marseillaise ». Applaudissements.

M. Marlier, préfet, se fait ensuite donner toutes explications utiles en admirant les magnifiques appareils, par M. Liepmann, président du C.A.B.A. M. Thiebaut, président créateur du Club, que ses camarades ont envoyé prendre ainsi que Mme Thiebaut à Biskra, est très entouré, et ne peut cacher sa joie et son émotion devant les résultats obtenus.

M. Monville emmène le parrain et la marraine saluer la ville sur l'avion qui porte son nom.

—oOo—

#### APERITIF D'HONNEUR

A l'intérieur des hangars, les invités prennent place pour le champagne d'honneur. Auprès de M. le préfet Mme et M. Bellat, M. le colonel Allain, M. Liepmann, M. le consul

d'Espagne, M. Thiebaud, M. Levecque, M. Llorca, M. Raoux, M. Brémond, M. Payri, M. Ben-Halima, M. Chanfreau, M. Moulay Cheik, M. Bernède, les pilotes, de nombreuses dames.

Avant les discours, MM. Serna, conseiller municipal, et M. Cerdan, offrent à Mme Bellat, un superbe avion... en nouga, chef-d'œuvre de M. Rémy Pagan.

M. Liepmann, président, prend le premier la parole.

—oO—

### DISCOURS DE M. LIEPMANN

« Monsieur le Préfet,

« Monsieur le Maire,

« Mon Colonel,

« Messieurs les Délégués ou représentants de l'Aviation Militaire et des Aéros-Clubs,

Mesdames, Messieurs,

« Il y a quelques vingt mois ou, plus exactement, le 3 mai 1931, une foule ininterrompue de véhicules de toutes sortes quittait Bel-Abbès et, à 4 kilomètres de là, déversait tous les occupants autour de balustrades hâtivement placées sur un champ vague, couvert de chaumes et de nuages de poussière.

Sous l'impulsion de quelques organisateurs venus d'Oran et de Bel-Abbès, tous unis dans un même élan généreux en faveur de l'aviation, un meeting allait avoir lieu auquel avaient été conviés des pilotes divers, dont les prouesses allaient enthousiasmer la foule.

« Et, à cette même époque, à la suite d'une réunion tenue à la mairie de Sidi-Bel-Abbès, la création d'un groupement d'aviation fut décidée : le Club-Aéronautique de Sidi-Bel-Abbès venait de naître.

« Ce terrain de mai 1931 où, pour tout outillage, ne se trouvait qu'un feu d'herbe dont la fumée indiquait la direction du vent, vous l'avez-là, devant vous, transformé en un aérodrome moderne qui vous montre mieux que tout, l'engouement d'une population aérophile, en faveur du nouveau mode de locomotion.

« Et pourtant, les possibilités de l'aviation de tourisme nous paraissent alors, bien limitées. nous ne savions pas ! On traitait de fous les premiers qui osèrent s'occuper de l'aviation...

« Cela n'empêchait pas, cependant, quelques pionniers bel-abbésiens de cette époque qui avaient noms : Ayribier, Alberge, Coën, Caizergues, Delorme, Falcon, d'accomplir presque journellement, en auto, le trajet Bel-Abbès La Sénia, uniquement dans le but de s'initier aux secrets de cette locomotion ; leur exemple fut, pour la plupart, une révélation, l'idée était lancée, chacun, dans sa sphère, se mit au travail.

« Grâce à l'appui bienveillant de la municipalité bel-abbésienne et de notre sympathique maire, M. Bellat, dont l'intérêt à notre égard ne s'est jamais démenti, grâce au concours toujours acquis de notre brave Légion et de ses chefs éminents, le général Rollet et le colonel Nicolas, auxquels nous n'avons jamais fait appel en vain, grâce, surtout, à la générosité d'une population enthousiaste, qui s'est profondément attachée à notre groupement, et aussi

à celle des pouvoirs publics qui nous ont apporté une aide efficace, le Club Aéronautique de Sidi-Bel-Abbès a pu réaliser, en un court laps de temps, une œuvre que je qualifierai d'admirable si je ne craignais de froisser la modestie de certains de ceux qui en furent ou en sont les artisans.

« Il en est deux, cependant, parmi eux dont je ne puis taire les noms au risque de passer pour un ingrat aux yeux de tous ceux qui ont connu nos débuts.

« En premier lieu, je tiens à rendre ici un public hommage à mon prédécesseur et excellent ami, le président fondateur du club, Alfred Thiebaud.

Nul n'ignore la remarquable activité de celui qui fut pour nous tous un véritable chef en même temps qu'un guide éclairé ; c'est beaucoup à la compétence, à l'ardeur, à la puissance de travail de Thiebaud, en qui chacun se plaît à reconnaître, comme un apôtre de l'Aviation, que notre club a progressé dans des proportions inespérées, dès le début de sa création et c'est aussi, et surtout à lui, que nous devons l'idée de l'avion communal et l'exécution des premières et difficiles démarches nécessitées par son acquisition.

Il y a quelques mois, notre ami a quitté Bel-Abbès pour Biskra ; le Club Aéronautique ne pouvait pas ne reconnaître tous les immenses services rendus par Thiebaud et a considéré qu'il devait, lui le premier, assister à notre manifestation de ce jour.

« Aussi les membres du Conseil d'Administration du Club ont-ils décidé, en un geste d'affectueuse gratitude envers leur ancien président, de passer de leurs propres deniers les frais de déplacement d'un avion et d'envoyer chercher à Biskra le fondateur du Club et Mme Thiebaud ; c'est ainsi que nous avons aujourd'hui le plaisir d'avoir parmi nous notre premier grand Pingouin auquel j'adresse, au nom de tous, notre plus cordial salut.

« Avec lui, notre sympathique chef pilote Monville a su donner, grâce à ses connaissances approfondies des questions aéronautiques et à son jugement sûr dans l'exercice de ses fonctions, une impulsion admirable et une surprenante activité à notre aérodrome ; tous les innombrables services rendus par lui, tant dans l'aviation militaire que dans l'aviation commerciale, comme pilote de ligne et plus particulièrement depuis deux ans dans l'aviation de tourisme, ne pouvaient rester méconnus en haut lieu et c'est avec une joie bien sincère que nous avons appris, il y a quelques temps, la nomination de Monville au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur.

« Comment avec de tels exemples, pouvions-nous ne pas réussir et ne pas être amenés à aimer et faire aimer l'aviation ?

« Aujourd'hui, notre groupement compte près de mille membres actifs ; les commandes d'appareils, en cours d'exécution, vont porter incessamment à vingt le nombre des avions de la flotille des Pingouins ; plus de quarante pilotes ont été formés à notre école de pilotage plus de deux mille cinq cents baptêmes de l'air ont été distribués sur l'aérodrome de Sidi-Bel-Abbès ; je pense qu'un record a été battu dans la journée du premier janvier courant, au cours de laquelle cent vingt et un baptêmes ont été donnés.

« Fréquemment, les propriétaires d'avions de notre club effectuent de longues randonnées à travers l'Afrique du Nord et j'ajouterai aujourd'hui, l'Afrique Centrale ; nul

## DISCOURS DE M. BELLAT

Mesdames Messieurs,

n'ignore, en effet, le magnifique raid que viennent d'accomplir nos camarades Lamur et Caizergues, à bord du Caudron Phalène de ce dernier, reliant pour la première fois l'Oranie au Dahomey, avec un avion de tourisme français et cela en trois jours ; l'ensemble du voyage a totalisé 8.750 kilomètres qui ont été parcourus en sept étapes, représentant 60 heures de vol effectif.

Jusqu'à ces dernières années, l'avion qui volait dans le ciel était considéré, à peu près uniquement, comme un engin destiné à semer la mort sur son passage ; nous étions tous tellement faits à l'idée que, seul, le sol pouvait nous porter qu'on en déduisait aussitôt qu'à bord d'un avion, sans aucun point d'appui, la chute était inévitable ; on était tenté de considérer les aviateurs comme des acrobates, que des pouvoirs magiques pouvaient seuls, tenir suspendus dans les airs.

« Ces craintes ont maintenant disparu et il faut que nous sachions tous que l'aviation est définitivement entrée dans nos mœurs et qu'elle constitue un moyen de locomotion beaucoup plus rapide, n'offrant pas plus de dangers que tout autre et qui pourra bientôt être mis à la portée de tous.

« C'est dans cet esprit que notre bienveillante municipalité, en nous apportant l'aide précieuse d'une importante subvention, a permis au club de faire l'acquisition de ce magnifique appareil, « Ville de Sidi-Bel-Abbès », que nous venons de baptiser.

« Par son appellation, par ses couleurs, par ses attributs, nous avons confondu en lui diverses destinées : celle de la ville, celle de la Légion, dont Bel-Abbès est le berceau et celle du Club.

« C'est ainsi que nous avons demandé à Mme Lucien Bellat, l'épouse de notre sympathique maire et à M. le Colonel Nicolas, Commandant le Premier Régiment Etranger, de vouloir bien « accompagner » sur les fonds baptismaux, notre nouveau né.

« Le colonel Nicolas, appelé à la dernière minute par une mission urgente dans le Sud Oranais, a délégué auprès de nous pour le représenter officiellement, le lieutenant-colonel Allain, en qui nous retrouvons encore un ami de notre groupement.

« Nul parrainage autre que celui que nous avons obtenu pour notre avion, ne pouvait être un plus sûr garant des destinées brillantes du « Ville de Sidi-Bel-Abbès » et nous remercions de tout cœur la marraine et le parrain d'avoir bien voulu accepter, aujourd'hui de remplir ces fonctions.

« Permettez-moi, Mesdames et Messieurs, d'adresser ici l'expression de notre plus profonde gratitude à M. Marlier, préfet du département d'Oran, qui a bien voulu accepter la présidence d'honneur de notre manifestation et dont la présence parmi nous constitue un précieux réconfort.

« Et enfin, je ne voudrais pas oublier les membres de la presse dont le concours si dévoué a toujours été entièrement acquis à mon groupement et auxquels je suis heureux de rendre ici le meilleur hommage.

« Je lève ma coupe, Mesdames et Messieurs, à votre santé, à celle de vos familles, au succès futur de l'avion « Ville de Sidi-Bel-Abbès » et à la prospérité toujours plus grande des ailes Nord-Africaines et de notre Aviation Nationale ».

De longs applaudissements saluent la péroraison du président du C.A.B.A.

Laissez-moi vous dire sans phrases toute la joie que j'éprouve à présider aux côtés de M. le Colonel Allain, représentant M. le Colonel Nicolas, ce vin d'honneur, et à remercier au nom de la cité tout entière, M. le Préfet d'Oran, les personnalités et les vaillants pilotes qui ont bien voulu rehausser de leur présence la cérémonie du baptême de notre avion.

M. le colonel Nicolas, en acceptant le parrainage du « Ville de Sidi-Bel-Abbès » a rendu un symbole qu'il me plait d'évoquer en cet instant et auquel nous attachons tous un réel prix. Le superbe monoplan aux couleurs vertes et rouges ne symbolise-t-il pas en effet deux gloires bel-abbésiennes ; une gloire bientôt séculaire celle-là, notre incomparable Légion à qui Bel-Abbès doit tout — jusqu'à son existence même — et une gloire nouvelle, je ne dis pas future, et qui sent très rapidement c'est le cas de dire « pousser ses ailes » ; notre aviation de tourisme qui nous fait aujourd'hui l'honneur de classer Bel-Abbès au premier rang des aérophiles.

Oui si notre C.A.B.A. a pris rapidement un essor aussi magnifique c'est qu'il a conquis tout de suite le cœur de la population et de tous jeunes gens comme des hommes méchus se sont spontanément enrôlés qui portent à tous les échos le bon renom de Bel-Abbès.

Qui ne connaissait depuis toujours le berceau de la glorieuse Légion, qui ne connaît aujourd'hui aussi Bel-Abbès et son aviation grâce à l'admirable escadrille de nos Pingouins dont deux reviennent précisément du Soudan après une magnifique randonnée.

Comme on peut le constater avec fierté, nos soldats, nos aviateurs, récoltent à l'envie sur terre et dans les airs, une riche moisson d'honneur à la cité, brodant autour de son nom la plus belle des auréoles tandis que pour rendre hommage à la colonisation algérienne tout entière c'est encore le nom « Sidi-Bel-Abbès » qui a été choisi parmi tant d'autres pour endoter l'un des magnifiques paquebots qui sillonnent à ce jour les eaux méditerranéennes. C'est donc qu'elles étaient typiques les vertus de nos colons, comme on peut aujourd'hui considérer comme typiques les mérites de nos aviateurs qui, en moins de deux ans d'efforts, sont parvenus déjà, il faut le constater avec fierté, au stade de l'aviation triomphante. Que la belle cérémonie de ce jour leur soit une légitime récompense et votre présence à tous, Messieurs, le plus précieux des encouragements pour l'avenir. Il est à souhaiter que des manifestations de ce genre se renouvellent souvent au sein des aéro-clubs Nord-Africains car elles contribueront à faire naître une émulation bienfaisante en même temps qu'elles resserreront les liens d'amitié et de fraternité qui doivent unir à jamais les membres de la grande famille de l'air.

—oO—

### M. MARLIER, PREFET

M. Marlier, préfet, dans une magnifique improvisation, remercie les membres du C.A.B.A. de lui avoir donné la présidence d'honneur de cette fête et il est heureux de pouvoir y assister. Il craignait hier le mauvais temps, mais le soleil est venu de son éclat donner encore plus de brillant à cette journée mémorable. Après avoir remercié de

—oO—

leur parfaite entente l'aviation militaire et civile, il a un mot pour la magnifique Légion. En terminant, il souhaite que ces belles machines volantes, ne servent qu'à contempler les richesses de notre belle Oranie et soient toujours un instrument de paix.

Les bravos crépissent et dans une belle atmosphère de cordialité l'on se lève pour admirer les avions qui évoluent gracieusement dans un ciel splendide.

—oOo—

#### L'APERITIF A LA MAIRIE

A 18 h. 30 la municipalité de Bel-Abbès offrait un apéritif aux aviateurs et aux invités du C.A.B.A.

La musique de la Légion exécuta quelques morceaux avant que M. Bellat prit la parole en ces termes :

—oOo—

#### ALLOCUTION DE M. BELLAT

Messieurs,

La municipalité de Bel-Abbès est heureuse et fière de vous recevoir en cette maison commune en ce jour de fête de l'aviation. Vous êtes venus nombreux, apporter au jeune club bel-abbésien le salut cordial de l'aviation nord-africaine; la cité tout entière vous en remercie, car c'est en parfait accord, je dirai même c'est toujours au milieu de l'enthousiasme général que notre C.A.B.A. a grandi et prospéré au delà des plus optimistes espérances.

De sympathiques et dévoués présidents, M. Thiébaud, que nous avons la joie de posséder aujourd'hui parmi nous, M. Paul Liepmann, le distingué chef actuel de l'aéro-club, ont présidé il est vrai, à ses débuts avec un dévouement digne d'éloges, aidés eux-mêmes par d'enthousiastes pilotes, véritables militants qui, en peu de mois, sous la conduite éclairée de notre ami Monville, atteignent déjà le nombre de 33 et ne possèdent pas moins de 23 avions particuliers.

Chiffre imposant, n'est-il pas vrai, pour une ville comme celle-ci et qui bat de ce fait un véritable record européen.

Bel-Abbès, cité toute proche encore de ses origines de travail, qui n'offre aux touristes aucun attrait particulier se signale du moins à l'admiration des gens initiés par la rapidité qu'elle met à réaliser, comme c'est le cas pour l'aéro-club, de magistrale façon.

Quel honneur aujourd'hui pour son aérodrome, que cette imposante lignée d'appareils venus rehausser l'éclat de cette manifestation. La municipalité, quant à elle, est heureuse d'avoir dès ses débuts, aidé dans la mesure de ses moyens à l'essor du C.A.B.A. Avec quelle joie nous considérons le chemin parcouru depuis le fameux meeting du 3 mai, depuis l'inauguration enfin du terrain et du premier hangar, coïncidant avec la publication du premier numéro du « Pingouin » qui lui, aussi, devait connaître la faveur croissante du public.

La part active que la population n'a cessé de prendre au développement de notre aviation explique sans doute ses progrès rapides, comme aussi pourquoi elle est à Bel-Abbès essentiellement démocratique.

La municipalité, en dotant l'aéro-club d'un appareil nouveau, a tenu précisément à permettre aux familles les plus

humbles de pouvoir goûter aux joies de l'envol et aux avantages du voyage ; car il serait bien décevant, en effet, pour tous ces braves gens enthousiastes de considérer un jour l'aviation comme un sport de luxe réservé à quelques privilégiés alors qu'elle peut et doit devenir le moyen de locomotion rapide de chacun.

Espérons donc que dans toute l'Algérie, les municipalités deviennent aussi aérophiles afin que les services réguliers puissent fonctionner bientôt dans toute la Colonie pour le grand bien de celle-ci. Ne sommes-nous pas au pays des agglomérations éloignées, aux atterrissages faciles, en un mot, dans le domaine rêvé de l'aviation ?

Qu'elle nous permette de posséder vraiment dans sa plénitude de privilège de la vitesse qui, dans les temps modernes, a permis à l'homme de vaincre l'espace et de changer ainsi la face de la terre.

S'il est vrai, d'autre part, que le plus essentiel principe économique consiste dans l'entente des hommes, pour triompher des résistances de la nature, l'accord parfait que je vois régner entre tous les aviateurs m'est un gage de prospérité pour l'aviation algérienne et je bois en même temps qu'à son développement à l'indéfectibilité de cette fraternité nouvelle ».

Nous avons remarqué la présence de M. le sous-préfet Dangel, le lieutenant-colonel Allain ; M. Raoux, délégué financier et conseiller général ; M. Brémond, délégué financier M. le consul d'Espagne ; M. le vice-consul ; le commandant Audrain, de nombreux membres de la municipalité, les présidents des clubs invités, les pilotes, etc...

La réunion fut extrêmement cordiale et ne se termina qu'à 19 h. 30. Heure à laquelle tout le monde alla dîner et se préparer pour le grand bal.

—oOo—

#### LE BAL

Le grand garage Bessière, où était donné le bal, étant à peine assez vaste pour recevoir tous les invités.

Les mêmes personnes que nous avons déjà notées s'y retrouvèrent.

La salle admirablement décorée, l'excellent orchestre, le buffet parfaitement ordonné augmentèrent, si tant est que cela fut nécessaire, l'entrain et la gaieté des danseurs et danseuses.

Malgré les fatigues des voyages aériens, très longs pour certains, l'animation fut grande et ce n'est que très tôt le matin que les derniers couples se retirèrent.

—oOo—

#### L'AVIATION DE TOURISME EN ORANIE

Le baptême de la « Ville de Sidi-Bel-Abbès »

—oOo—

#### LES FETES AERONAUTIQUES DE BEL-ABBES

Bel-Abbès, 15 Janvier. — Malgré la lassitude bien naturelle après une nuit entière passer à danser, la plupart des invités du C.A.B.A. se retrouvèrent au matin sur l'aérodrome. Un soleil radieux réchauffa vite l'atmosphère qui resplendissait d'une incomparable pureté. Daniel Robert,

sur son Farman rouge commença la série des baptêmes. MM. Anduze et Faure arrivèrent d'Oran sur la « Ville d'Oran », M. Billon du Plan, président de l'Aéro-Club d'Alger et notre confrère Bacher de l'Echo d'Alger. Cependant le temps passait vite et à 11 h. 30 tout le monde entra en ville afin de se rendre à l'apéritif qu'offrait le C.A.B.A. Seuls restèrent sur le terrain, les équipages algérois, arrivés la veille, qui repartirent vers midi et le chef-pilote Monville toujours dévoué et infatigable qui fit quelques vols avec le « Ville de Bel-Abbès ».

L'apéritif pris, près de 250 convives se retrouvèrent à l'Hôtel Continental autour des tables du banquet.

—oOo—

### LE BANQUET

Ce n'était plus un banquet mais une formidable réunion d'amis décidés à bien boire, bien manger en l'honneur de l'aviation de tourisme. Il ne fut pas nécessaire d'attendre le champagne pour que tous en proie à une belle et saine exhubérance animent de conversations mutuelles les longues tablées.

Aux côtés de M. Liepmann, président du C.A.B.A. se trouvaient MM. Bellat, maire de Bel-Abbès, Payri et Raoux, conseillers généraux et délégués financiers, Brémond, délégué financier, M. et Mme Thiebaud, le lieutenant-colonel Allain, le commandant Audrain, M. Billon du Plan, etc...

Après les discours qui tous furent salués de bans et de doubles bans, une ovation fut faite à Mlle Pelloquin de l'Aéro-Club de Mostaganem, la plus jeune femme pilote de l'Afrique du Nord. M. Monville fut également souvent appelé et fêté mais, malgré qu'on l'enviât, il préféra toujours rester assis plutôt que de trop s'exposer à l'enthousiasme de ses amis et admirateurs.

Le fondateur et ancien président du club, M. Thiébaud, prit la parole en ces termes.

—oOo—

### DISCOURS DE M. THIEBAUD

*Vous m'excuserez, je l'espère, le vieux président en retraite que je suis, d'avoir pris la manie de ressasser les souvenirs. J'en ai tant ici. Cette habitude m'est devenue chère depuis mon départ pour la petite ville de Biskra que j'habite maintenant.*

*Il y a exactement aujourd'hui, un an, 7 mois et 25 jours que, dans la ferme Caizergues, à Palissy, au cours de ma toute première allocution, je tenais les propos suivants :*

*« Le 3 mai jour du meeting et le 19 mai, aujourd'hui sont deux dates qu'il va falloir graver dans nos mémoires. Elles marqueront le souvenir de deux belles réunions et elles situeront dans le temps, les deux premiers jalons d'une splendide carrière, celle du C.A.B.A.*

*Puis j'ajoutais : « Accordons tous notre confiance, notre appui, notre affection au petit dernier-né de la famille bel-abbésienne. Il veut vivre, il a besoin de faire très vite de grands pas de rattraper son handicap. Triomphons de la tiédeur pessimiste des hésitants, communiquons-leur la Foi. Amenons-lui de nouveaux adeptes, faisant-le aimer autour de nous. Sachons créer autour de lui cette agréable atmosphère de solide confiance de toute réussite. Qu'entre nous, aucune discussion ne vienne attrister sa jeunesse ».*

*Né en avril, au seuil d'un joli printemps, il est appelé à de belles destinées ; aidons son espoir ; d'ici peu, il contribuera à la fierté de la ville, à la grandeur des ailes françaises !*

*Ah ! ce fut bien ce soir-là, comme l'a écrit mon ancien capitaine et ami Pierre Weiss : « le couchant d'un doute l'aurore d'une Foi ».*

*Il est joliment loin aujourd'hui le petit dernier-né. Il s'est donné un but, il a su faire taire les égoïsmes et ne considérer que l'intérêt général.*

*Mon seul mérite a été de pronostiquer votre victoire... !*

*Bien autrement méritante est la carrière de votre président actuel, mon cher ami Liepmann ! Si j'ai commencé tout doucement au début avec tous à défricher le terrain, vous admettez que les charges sont bien plus vastes, les responsabilités bien plus lourdes pour le directeur d'une grande exploitation comme la vôtre, Disons si vous voulez que votre président numéro 1, représenté parmi vous et momentanément l'article importation et constatons ensemble que vous avez trouvé chez vous la perle vraie et d'origine.*

*Et pour terminer sur cette question de président, pour vous mon cher Liepmann je formule le simple vœu suivant : je souhaite que vous soyez toujours secondé comme je l'ai été moi-même.*

*Vous, M. le Maire, je suis infiniment heureux de vous dire publiquement merci, depuis longtemps déjà vous méritez le titre de maire sportif, de la plus aéronautique des cités.*

*Quant à vous Monville, à tous mes amis, vous tous qui nous avez amenés à cette belle fête d'aujourd'hui, soyez remerciés, soyez assurés de mon entier dévouement et de ma vice affection, sachez Bel-Abbésiens que c'est vous qui êtes dans le vrai, que vous avez mille fois raison, vous lancer dans cette voie de l'atmosphère infinie.*

*...Aujourd'hui c'est le rayonnement d'un astre éclatant qui éblouit les incrédules qui illuminent en ce jour de fête votre club, votre ville, l'Oranie, l'Afrique du Nord tout entière.*

*Demain vous reprendrez votre course triomphale, mais aujourd'hui contemplez la magnificence de votre œuvre, il faut être fiers de votre activité.*

—oOo—

### DISCOURS DE M. LE LIEUTENANT-COLONEL ALLAIN

*Appelé en mission à la dernière heure, le colonel Nicolas m'a chargé de le représenter, et de vous exprimer tous ses regrets de ne pouvoir assister à votre belle manifestation aéronautique.*

*Au nom de la Légion, je vous remercie de votre délicate attention d'avoir donné ses couleurs à l'aviation « Ville de Sidi-Bel-Abbès » dont j'eus le très grand honneur de partager le parrainage avec Mme Bellat ; nous nous plaisons à rappeler ici le beau geste de Mme Bellat qui n'a pas hésité de faire le voyage aérien de France-Algérie et a ainsi donné le plus bel exemple de sportivité féminine.*

*En portant partout et bien haut les couleurs de la Légion, l'aviation « Ville de Sidi-Bel-Abbès » rappellera à chaque instant, et à tous, les liens étroits et profonds qui unissent la Légion à notre ville.*

Comme le disait si bien et si justement, hier, M. le Maire, « ce monoplane aux couleurs verte et rouge, ne symbolise-t-il pas deux gloires de la ville ? Légion de Bel-Abbès et aviation de tourisme qui dans un travail de précieuse collaboration, sont un sûr garant de l'avenir.

Né d'hier, notre Aéro-Club est aujourd'hui magnifiquement organisé. Tous nos visiteurs sont émerveillés du travail accompli, grâce à votre dévouement, à vos générosités et à votre esprit d'initiative. Bel-Abbès peut être fière de ce résultat, car elle donne le plus bel exemple d'activité aéronautique.

C'est par ces efforts soutenus, par ce désir d'aller toujours de l'avant, que notre aviation gardera sa place dans le monde, que la France fera rayonner jusque dans les régions les plus éloignées son action civilisatrice.

C'est aussi par ces mêmes efforts (qui peut être sûr de l'avenir ?) que nous obtiendrons cette pépinière de pilotes, hommes actifs, énergiques capables si un jour notre pays était attaqué, de répondre à son appel, et de le défendre dans un domaine si important.

Mesdames, Messieurs, je lève mon verre en l'honneur de votre dévoué et sympathique Président, de son prédécesseur votre président fondateur, que nous avons le plaisir d'avoir parmi nous, et à la prospérité de l'avion « Ville de Sidi-Bel-Abbès » et de votre club, à qui notre collaboration reste affectueusement acquise.

—oOo—

#### DISCOURS DE M. LIEPMANN

« C'est avec une grande joie et reconnaissance que le Club Aéronautique de Sidi-Bel-Abbès vous reçoit aujourd'hui au terme des manifestations organisées pour le baptême de l'avion « Ville de Sidi-Bel-Abbès » auquel vous avez assisté hier. Beaucoup, d'entre vous ont un mérite particulier à être présents parmi nous car pour la plupart il vous a fallu réaliser de véritables tours de force pour arriver jusqu'à nous : soit en chemin de fer, comme notre ami Schmitd, président de l'Aéro Club de Biskra, soit en avion, malgré les éléments contraires et des parcours pénibles, comme nos amis d'Alger, de Bougie, de Blida ou du Maroc, soit même en mariant, avec, il est vrai, aussi peu de plaisir et d'empressement que possible, mais avec assez de bonheur quand même, la voie aérienne et la voie terrestre, comme cet autre équipage à démontrer votre foi dans l'aviation de tourisme et la vigueur des liens qui vous unissent au C.A.B.A.

De cela, messieurs, le C.A.B.A. vous est sincèrement et profondément reconnaissant.

« Malgré le dévouement et le désintéressement de nos amis, nous devons dire que nous n'aurions pu mener à bien notre lourde tâche si nous n'avions trouvé auprès de M. Bellat, notre maire, un accueil aussi empressé, une compréhension aussi parfaite.

« La constitution d'un club comme le nôtre, l'aménagement complet d'un terrain, comme nous avons dû faire, exigent en dehors du dévouement des fondateurs et de très gros moyens matériels, un appui moral, une sollicitude, une approbation, une bienveillance, des encouragements que M. Bellat, dès les premiers jours ne nous ménagea point. Toujours nous nous sentimes en parfaite union de pensée

avec lui et nous ne saurions dire combien ces encouragements et cette approbation nous fortifièrent dans notre volonté et avivèrent en nous le désir de faire connaître à Sidi-Bel-Abbès l'aviation de tourisme.

C'est alors que grâce à ce précieux appui nous parcourûmes le premier stade de notre projet, révoulu maintenant depuis l'arrivée de notre phalène « Ville de Sidi-Bel-Abbès » que nous devons à la générosité de notre Conseil municipal et à l'esprit si ouvert de notre Maire.

M. Bellat vous a dit hier les considérations qui l'avaient amené à faire l'acquisition de cet appareil. Elles sont de celles qui honorent un homme, et vous aurez ainsi jugé vous-mêmes des admirables sentiments de notre maire et de ses exceptionnelles qualités de cœur.

Nous sommes heureux, au C.A.B.A., en travaillant pour la ville de Sidi-Bel-Abbès, de témoigner à son maire, trop imparfaitement, de notre infinie gratitude et de notre vive reconnaissance.

Messieurs, je termine. Par votre empressement, votre enthousiasme et grâce aux généreux concours des premiers et deuxième groupes d'aviation d'Afrique, vous avez transformé notre fête locale en une éloquente et grandiose manifestation. Encore une fois, nous vous en remercions.

Poursuivons tous sans relâche nos efforts dans ces mêmes sentiments de fraternité, d'amitié et de bonne collaboration. Notre tâche à chacun en sera allégée et plus tôt le but sera atteint.

Pour la plus grande gloire de nos ailes et pour la France. Je bois. M. le Maire, à la prospérité grandissante de notre ville.

Et, Messieurs, je lève mon verre au succès de vos clubs et au développement toujours plus grand de l'aviation en Afrique du Nord.

—oOo—

#### CONFERENCE DE M. LE DOCTEUR ABADIE

A 10 h. 30, le distingué conférencier fait son entrée sur la scène aux applaudissements de l'assistance.

Il est aimablement présenté par M. Lucien Bellat qui, en termes choisis, fait l'éloge de l'éminent praticien et de l'excellent orateur qu'est M. le Docteur Abadie qui « vient, dit-il faire à Bel-Abbès, œuvre de vulgarisation, œuvre utile par conséquent ! Sa voix autorisée va nous parler d'un sujet intéressant au premier chef, puisqu'il s'agit de ce mal terrible et encore trop mystérieux qu'est le cancer ! Monsieur le docteur Abadie, ajoute-t-il, a déjà traité à Oran pareil sujet avec plein succès et ses conclusions ne laissent pas d'être optimistes.

M. le Maire peut donc par avance remercier l'excellent conférencier au nom de la ville de Sidi-Bel-Abbès qui ne peut que tirer le plus réel profit de cette savante causerie.

M. le Docteur Abadie sensible aux paroles élogieuses et à la confiance de M. le Maire lui en exprime sa reconnaissance et entre aussitôt dans le cœur de son sujet.

« Je viens, dit-il, dans une ville en fête, non pour l'attrister, mais pour la reconforter si possible !

Et de ce fait, avec clarté et éloquence, l'excellent orateur n'a pas de peine à définir au grand public les causes du mal « terrible et mystérieux » et à lui en indiquer les remèdes et le remède souverain entre tous : le traiter en temps voulu !

Etoyant sa causerie d'exemples personnels vivants et parfois palpitants, M. Abadie commente différents cas de cancers guéris ou incurables suivant qu'ils ont été ou non traités avec rapidité.

M. le docteur Abadie nous montre son malade dès l'origine de l'apparition des premiers symptômes jusqu'à la guérison où, hélas ! jusqu'à sa mort.

Comme l'a si justement dit M. le Maire dans sa présentation, les conclusions de M. le Docteur Abadie ne laissent pas d'être optimistes.

Ne nous rend-il pas en effet moins mystérieux moins effrayant le terrible mal qui est parfaitement définissable et presque toujours curable dans les premières phases de son évolution ?

De belles projections cinématographiques accompagnaient et éclairaient les explications de l'orateur, qui fût, à de nombreuses reprises, chaleureusement applaudi.



## DANS LA POLICE

Dans la salle du bar de l'Empire-Cinéma la municipalité offrait mardi, un apéritif d'honneur à M. Bourette, commissaire central, à l'occasion de son départ pour Constantine, où il vient d'être nommé Chef de la Sûreté départementale.

La municipalité tout entière avait tenu par sa présence à montrer l'estime dans laquelle elle tenait ce fonctionnaire, auprès de M. Bellat, maire et de M. Bourette l'on remarquait aussi M. le Docteur Rosch, médecin communal, M. Badens, vétérinaire communal, M. Arberet, receveur municipal, M. Maillot, architecte communal, M. Baquet, secrétaire général, de la Mairie, les commissaires de police Catani et Cano, M. Palares, chef de la Sûreté à Bel-Abbès, les inspecteurs de police, etc...

M. Bellat prit tout d'abord la parole.

Cher Monsieur Bourette,

« Vos amis, et ils sont nombreux, n'ont pas voulu vous laisser partir sans vous assurer une dernière fois de toute leur sympathie, et vous exprimer les regrets sincères qu'ils éprouvent à vous voir quitter Bel-Abbès. Certes, Ce n'est jamais sans tristesse qu'on se sépare de ses amis et bien que vous nous quittiez pour un avancement sérieux et mérité, nos sentiments ne sauraient échapper à la règle commune !

« Il nous aurait été pourtant bien agréable de vous conserver longtemps parmi nous, comme pouvait nous en autoriser l'espérance, la création récente de notre centralat. Mais l'administration n'a pas coutume de tenir compte des sentiments d'amitié ni de l'attachement qui animent le cœur des hommes... Tant pis pour les regrets qu'on laisse derrière soi et vous en laissez de très vifs, cher Monsieur Bourette !

« Votre départ, causera à coup sûr, un grand vide dans notre Cité, où la droiture de votre caractère, vos compétences et votre grand cœur vous ont acquis à jamais, l'estime et la considération générales.

« Qui ne regrettera ici, le fonctionnaire probe et impartial que vous êtes dans toute l'acceptation du terme, l'homme de bon conseil sachant suivant le cas, réprimander ou sévir, toujours avec le même tact et le même discernement.

« Qui ne regrettera enfin, le Chef autorisé et bienveillant, dont la dignité et la haute conscience professionnelle, inspirent le respect et servent fatalement d'exemple !

C'est grâce à des concours tels que le vôtre, cher Monsieur Bourette, j'ai plaisir à le proclamer aujourd'hui, que nous avons pu aussi rapidement, mener à bien l'œuvre de réorganisation de notre police municipale, dont nous avons voulu rehausser le prestige et en faveur de laquelle, nous n'avons rien négligé pour qu'elle fut digne de la population Bel-Abbésienne !

« A vos côtés permettez-moi de rendre hommage en cet instant, à vos excellents collègues, MM. Catani et Cano, dont le dévouement et les compétences sont si justement appréciés et avec eux, à notre police municipale tout entière qui mérite bien d'être associée à des éloges aussi sincères que fondés.

« En vous réintégrant cher Monsieur Bourette, mes remerciements et mes félicitations pour l'œuvre que vous avez accomplie à Sidi-Bel-Abbès et l'expression de mes regrets personnels, je lève mon verre à votre santé à la santé de Madame Bourette et de vos chers enfants et soyez assuré, que nos vœux les plus cordiaux vous accompagnent dans votre nouvelle résidence ».

M. Bourette répondit en ces termes :

« M. le Maire, Messieurs,

« La manifestation de sympathie que vous avez bien voulu organiser, à l'occasion de mon départ, me touche profondément. Elle me donne l'assurance que je laisse ici des amis sincères, et cette constatation m'est agréable, à l'heure où je quitte Bel-Abbès.

« Durant les trois années pendant lesquelles j'ai eu l'honneur de diriger la police municipale, j'ai connu de nombreuses satisfactions, conséquence normale de la bienveillance que les pouvoirs publics et la population m'ont témoignée en toutes circonstances.

« Les éloges — trop élogieux si j'ose m'exprimer ainsi — que l'on vient d'adresser à ma modeste personnalité ne sont pas pleinement mérités. — Ne protestez pas, je vous en prie — Demandez vous plutôt ce que peut un chef animé des meilleures intentions s'il n'est pas entouré de collaborateurs dévoués et si les autorités, dont il dépend, restent sourdes ou indifférentes à ses propositions — Eh bien ! la réponse est simple ; ses efforts demeurent stériles.

« J'ai heureusement, trouvé à Bel-Abbès, tous les concours donc j'avais besoin pour mener ma tâche à bien. Et, puisque l'occasion m'en est offerte aujourd'hui, c'est avec un sentiment de profonde gratitude que je me plais à reconnaître l'activité et l'excellent esprit de mes collaborateurs directs et de mes subordonnés. Ils m'ont compris et ils m'ont aidé. Je les en remercie de tout cœur.

« Par ailleurs, toutes les suggestions que j'ai crû devoir faire, dans l'intérêt du service, dont j'avais la direction, ont trouvé un écho auprès de la Municipalité et de M. le Maire en particulier. De la proposition à la réalisation. Il ne s'est jamais écoulé qu'un temps minimum. En cela, Monsieur le Maire, je tiens à le dire ici, vous avez puissamment contribué à affermir mon autorité.

« Certes, je suis heureux de l'avancement qui vient de m'être donné mais, croyez-le bien, ce n'est pas sans un serrement de cœur que je quitte les personnes qui m'ont honoré de leur confiance ou de leur amitié. J'emporte le souvenir d'un séjour agréable, et cela atténue quelque peu, pour moi, les regrets de la séparation.

« M. le Maire, permettez-moi de vous dire toute ma reconnaissance pour votre sympathie agissante et pour l'accueil toujours bienveillant que j'ai rencontré auprès de votre Conseil municipal.

« Mes chers collègues, soyez assurés de toute mon amitié et acceptez mes remerciements pour votre précieuse collaboration.

« Messieurs les Inspecteurs, je vous demande d'être les interprètes des sentiments de sincère attachement qui m'unissent au personnel de la Police, dont j'ai apprécié les qualités de cœur et de dévouement. Dites bien aussi que ma joie a été grande, lorsqu'hier matin, j'ai reçu de vos mains mon cher Maillard, le superbe souvenir qui me rappellera les trois années heureuses passées parmi vous.

« A vous tous MM. les chefs de service de la Mairie, j'adresse mes vifs remerciements. La bonne camaraderie, qui a été de règle dans nos relations, a bien souvent facilité ma tâche.

« Messieurs les représentants de la Presse, votre présence témoigne de l'excellence des rapports que nous avons entretenus. Je vous remercie de vous être associés à cette manifestation, et je suis heureux d'avoir pu conquérir votre amitié.

« MM. je lève mon verre à votre santé, à votre prospérité et à celle de vos familles et, en terminant j'exprime l'espoir que l'occasion de nous retrouver se présente souvent ».

Puis M. Palous, au nom de la brigade mobile tint également à féliciter M. Bourette.

« Mon cher Monsieur Bourette,

« C'est pour moi un très agréable devoir de vous adresser quelques mots au nom des Inspecteurs de la Brigade Mobile et en mon nom personnel.

« Durant trois ans, nous avons travaillé côte à côte et nous eûmes toujours le plaisir de constater que cette collaboration fut confiante et cordiale.

« Comment, d'ailleurs, aurait-il pu en être autrement avec un fonctionnaire tel que vous.

« Vos brillantes qualités professionnelles s'harmonisaient parfaitement avec vos belles qualités morales parmi lesquelles, je citerai notamment une grande droiture et une parfaite et constante courtoisie.

« Et ce fut toujours pour moi un grand plaisir de venir vous rendre visite au Commissariat Central tant pour les

questions de service, que pour faire parfois appel à votre tact si apprécié, lorsqu'il se présentait des affaires délicates.

« Dans votre cabinet on trouvait à la fois l'homme de devoir et aussi et surtout l'ami.

« Grâce à vous une collaboration cordiale et confiante a pu être réalisée entre les services de la police.

« Cette collaboration a, en maintes circonstances, produit les meilleurs résultats.

« Un front unique » a pu être obtenu et a permis plus de cohésion d'harmonie et de rapidité dans les recherches.

« La bonne harmonie existant entre tous les services de sécurité, a fait que l'arrondissement de Sidi-Bel-Abbès, est un de ceux où la sécurité est la plus satisfaisante.

« Les malfaiteurs n'ignorent pas cette « unité de front » et nos divers services tant en ville qu'à l'intérieur, leur inspirent une crainte salutaire.

« Ce ne peut donc être qu'avec le plus vif regret que nous voyons sonner l'heure de la séparation.

« Votre bel avancement, si légitime et si mérité n'amoin-drit pas les regrets que nous cause votre départ.

« En vous adressant, ainsi qu'à Mme Bourette et à vos enfants, nos meilleurs vœux de santé, prospérité et bonheur dans votre nouvelle résidence, je viens vous donner l'assurance que nous conserverons tous, de votre passage parmi nous le plus cordial et le plus fidèle souvenir.

« Je dois enfin exprimer toute ma gratitude à M. le Maire qui a bien voulu en m'invitant à cette réunion, me fournir l'occasion de vous traduire les sentiments que nous éprouvons tous et que nous persévérons dans la voie où nous nous sommes engagés ensemble pour assurer le maximum de sécurité à la vaillante population Bel-Abbésienne ».

M. Garcia, directeur du « Progrès » de Bel-Abbès au nom de la Presse remercia M. Bourette de toutes les marques de sympathie qu'il avait toujours eues à l'égard de la Presse. Il dit combien son départ serait regretté parmi les nombreux amis qu'il possédait à Bel-Abbès et il termina en souhaitant ainsi qu'à Mme Bourette un agréable séjour dans leur nouvelle résidence.

Qu'il nous soit permis d'ajouter ici toutes nos félicitations à M. Bourette pour son avancement si mérité. Le meilleur hommage que l'on puisse rendre à ce fonctionnaire si distingué et de rappeler brièvement les modifications et améliorations qu'il apportât en collaboration avec la Municipalité, au fonctionnement et à l'organisation du service de la police municipale au cours de ces trois dernières années.

Effectif porté de 61 à 75 unités, création d'un 3<sup>e</sup> Arrondissement, création d'un centralat, augmentation des traitements, création d'une brigade cycliste, création d'une brigade des mœurs, refonte du règlement concernant la prostitution, établissement d'un règlement organique, mise au point des questions intéressant l'habillement et l'équipement, allocation de primes de capture, nomination d'une sténo-dactylographe, construction d'une cabine pour aliéné au 2<sup>e</sup> arrondissement et réfection des geôles etc... ceci en dit plus long que tous les éloges. A l'instar des grandes villes M. Bourette installa ses services et aujourd'hui notre cité est devenue d'un calme absolu.

Nous ne laisserons pas partir M. le Commissaire Central, sans le remercier ici de la façon dont il facilita notre tâche en maintes occasions difficiles, sans lui dire combien son départ nous est sensible et sans lui souhaiter à nouveau ainsi qu'à sa digne épouse et à ses enfants beaucoup de bonheur et de joie à Constantine.

—oOo—

### CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 Janvier 1933 : Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances le 31 janvier 1933 à 17 h. 30 sous la présidence de M. Lucien Bellat, maire.

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le Maire se faisant l'interprète de l'assemblée municipale, adresse de chaleureuses félicitations à M. Canovas pour la bonne gestion du service de la Poissonerie en sa qualité de délégué municipal. Grâce à son expérience, son énergie et son dévouement, la situation est des plus florissantes. De longs applaudissements soulignent l'allocation du maire.

L'ordre du jour est ensuite examiné.

Le Conseil vote les crédits suivants : défense contre les attaques aériennes : union des sociétés de tir de l'Afrique du Nord ; répression des fraudes ; installation d'une conduite d'eau rue Camille Saint-Saëns ; paiement de frais relatifs à l'accident survenu à l'ex-cantonnier Bœuf ; participation d'une délégation de la Cie de Sapeurs-Pompiers au Congrès d'Oran.

Il adopte : une demande d'exonération de taxes municipales formulée par des sapeurs-Pompiers ; une proposition de modification au règlement organique du Personnel communal ; une demande de paiement d'indemnité aux porteurs de contraintes de la recette municipale ; une demande d'indemnité au Principal du Collège colonial de garçons ; demandes d'exonération de taxes d'eau formulées par les Sœurs Trinitaires et Joseph Pastor ; une demande d'exonération d'impôt foncier formulée par l'adjudicataire des halles et marchés ; l'état des côtés irrécouvrables de 1931 ; la création d'un deuxième emploi de femme de charge à l'Ecole Eugène-Etienne (filles) ; une demande de déclassement de l'emprise d'un ancien canal et de désaffectation du lot de jardin numéro 276 ; un vœu de la commune de Sétif au paiement des indemnités au personnel enseignant ; une demande prorogation de contrat pour la fourniture d'eau potable à la Cie PLM ; une demande d'admission dans un asile de vieillards ; un projet de règlement et de tarif de droits de voirie.

Il émet un avis favorable à des demandes de sursis d'incorporation et à des demandes d'allocations journalières.

Il renvoie à l'étude ; une demande d'achat de bicyclettes pour le personnel de la police municipale ; une demande de subvention de l'Association syndicale pour la protection de la ville contre les inondations de la Mékerra ; une demande d'achat de mobilier et de matériel de bureau pour les commissariats de police ; une demande de réduction de location d'un locataire d'une ferme de Lamtar (legs Héritier)

En ce qui concerne le remplacement de l'auto-camionnette du service des travaux communaux, l'assemblée municipale décide qu'en attendant de prendre une décision définitive, ce service procèdera à un essai pendant un mois, en louant un taxi pour les courses à faire au captage de la source de Chanzy et les courses extramuros.

Il accorde la gratuité de 5 hectolitres d'eau par jour au service de l'équarissage. Cette gratuité n'aura qu'une durée d'un an.

Sur la proposition de M. Moulay, l'entourage de la partie du terrain où sont inhumés les mozabites, au cimetière indigène, sera examinée au cours de la construction du mur de clôture à la condition que la cession de cette partie de terrain soit faite gratuitement à la ville.

—oOo—

### CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de la Ville de Sidi-Bel-Abbès s'est réuni à la mairie, au lieu habituel de ses séances pour l'examen de diverses questions portées à l'ordre du jour.

En ouvrant la séance, le maire s'exprime ainsi :

« Messieurs et chers collègues,

« Avant d'ouvrir la séance, permettez-moi de vous rappeler que M. Bourette, notre dévoué et sympathique commissaire central, nous a quittés il y a quelques jours pour rejoindre Constantine où il a été appelé en avancement, au poste de choix de commissaire-chef de la Sûreté départementale.

« Pendant le court séjour qu'il a passé parmi nous, nous avons pu apprécier ses qualités de fonctionnaires expérimenté zélé et dévoué. Je puis ajouter qu'il a réorganisé d'une façon parfaite notre service de police.

« Je vous prie de vous joindre à moi, pour le féliciter une fois de plus, du bel avancement qu'il a obtenu et de lui adresser ainsi qu'à sa charmante famille, nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

« M. Camus, son successeur, nous arrive ici précédé d'une excellente réputation tant au point de vue professionnel, que comme homme de tact. Nous avons la certitude qu'il saura continuer les bonnes traditions de son prédécesseur. Le Conseil municipal l'assure de tous son concours chaque fois qu'il voudra y faire appel. Il aura à cœur, nous l'espérons, de maintenir le bon renom de notre police.

« Nous lui adressons ainsi qu'à sa charmante épouse nos souhaits de cordiale bienvenue ».

L'allocation de M. le maire est unanimement approuvée.

Puis le conseil autorise le maire à ester en justice et se porter partie civile dans une affaire contentieuse.

Il vote les crédits suivants : subvention pour érection d'un monument au président Paul Doumer, pour insuffisance de crédits.

Il émet un avis favorable à des demandes de remises gracieuses.

Il décide l'augmentation du traitement alloué à l'employé chargé de la perception des droits de visite des filles soumises et de doubler la fourniture d'eau qui est servie gratuitement à la prison civile.

A l'issue de la séance, M. Serna déclare qu'il est l'interprète de M. le Consul d'Espagne pour remercier bien vivement le Conseil municipal de toutes les marques de sympathie qu'il leur a témoignées.

L'assemblée municipale accueille avec enthousiasme l'allocation de M. Serna.

—oOo—

## Séance du 24 Février 1933

Le Conseil municipal de la ville de Sidi-Bel-Abbès, s'est réuni à la Mairie, au lieu habituel de ses séances, le 24 février 1933 à 17 h. 30, sous la présidence de M. le docteur Larmande deuxième adjoint au maire, en remplacement de M. le Maire et du premier adjoint empêchés.

En ouvrant la séance, le Président adresse les félicitations de l'assemblée Municipale à M. Daouadji conseiller municipal promu officier d'Académie.

Puis l'ordre ajourne à une séance ultérieure le projet de modifications aux statuts de la caisse des retraites du personnel communal, — l'affaire relative à la location des carrières de sable des Amarnas — demande d'indemniser le séjour du personnel administratif du collège colonial de garçons.

Il accorde des subventions à diverses sociétés et une exonération partielle de frais d'hospitalisation.

Il décide de renouveler pour un an la garderie Bugeaud sur prix à déterminer après démarches de M. le Maire.

Il rejette une demande d'exonération sur taxe d'eau, une proposition de vente de terrain pour l'agrandissement du cimetière européen, un projet de réparations à la ferme Hadjar Zerga (legs Bretaudeau), une demande de réduction de location sur une ferme de Lamtar (Legs Héritier), une demande d'échange de la sirène du poste des sapeurs-pompiers.

Il adopte la mise à l'étude par le service vicinal d'un projet de construction d'un ouvrage submersible sur la Mékerra au passage du chemin rural de Bonnier à Zélifa, deux demandes de remises gracieuses sur taxes municipales.

Il vote les crédits suivants : indemnité au Médecin pour consultations aux mères et aux nourrissons.

### APERITIF D'HONNEUR A M. DON GONZALO DIEGUEZ REDONDO, CONSUL D'ESPAGNE

La Colonie Espagnole de Sidi-Bel-Abbès et quantité d'amis personnels s'étaient réunis dans la spacieuse salle, gracieusement mise à la disposition de la Beneficencia Espagnola, par M. Michel Crémadès, pour, en un apéritif tout amical, faire leurs adieux au si sympathique Señor consul.

M. le Consul général d'Oran Señor don Thomas Sierra, avait tenu à assister à cette belle manifestation.

A la table d'honneur, autour de MM. les Consuls d'Oran et de Bel-Abbès, l'on remarque M. Bellat maire ; M. le colonel Allain, du premier Etranger ; M. Don Joaquin Rodriguez de Cortazar, nouveau consul à Bel-Abbès ; M. Arroyo Fernandez, consul à Oujda ; M. Suarez, vice-consul à Bel-Abbès ; M. Establier, vice-consul honoraire à Bel-Abbès ; M. Pellegonon, avocat ; M. Gaston Bessière, président du Syndicat commercial et industriel ; MM. Canovas Simon, Ginestar, Serna A., conseillers municipaux ; M. Munéra docteur, adjoint au maire ; M. Michel Crémadès ; M. Llopis Gustave, M. Riso, secrétaire général du Consulat ; MM. Louis et Ange Cassès ; M. Rémy Pagan, toutes les notabilités de la ville, etc.

C'est à M. Ange Cassès, vice-consul d'Espagne à Bel-Abbès, que revient l'honneur de dire le premier combien le départ de Señor don Dieguez sera regretté. Après avoir retracé la grande œuvre du consul à Bel-Abbès, il lui sou-

haite en sa nouvelle résidence Rosario Santa Fé, en Argentine, un agréable séjour. Il termine en souhaitant la bienvenue à son distingué successeur Señor don Joaquin Rodriguez de Cortazar.

M. Bellat, maire, en une heureuse improvisation, regrette le départ de l'ami, mais félicite don Dieguez pour son avancement. A son successeur, il l'assure de sa collaboration la plus parfaite pour l'entente la plus étroite entre les deux nations amies.

M. Don Joaquin Rodriguez remercie des paroles aimables, il continuera avec tout son cœur l'œuvre si belle commencée par son prédécesseur, ami de longue date, et fera l'impossible pour satisfaire les besoins de la colonie espagnole à Bel-Abbès, cela dit-il sera facile grâce à la sympathie de tous.

De longs applaudissements accueillent M. Gonzalo Diéguez qui, avec une émotion mal contenue retraça son passage à Sidi-Bel-Abbès qui, pour lui, fut réellement trop court. Avec des paroles sincères, émanant d'un homme de grand cœur, il remercia tous ceux qui l'avaient secondé dans sa tâche.

« Notre vie dit-il, à nous, diplomates de carrière est souvent pénible, car au besoin de nos pérégrinations à travers le monde, nous laissons un peu de nos amitiés. A Bel-Abbès, je laisserai mon cœur qui était vôtre, car vous aviez su tous ici vous faire aimer ».

Sa magnifique péroraison francophile soulève un tonnerre d'applaudissements et de longs bans sont battus en son honneur.

Un brave ouvrier vient dire lui aussi combien le départ du sympathique consul sera regretté par les travailleurs.

Pour terminer, M. Don Thomas Sierra nous fait sous le charme vibrant de sa parole diplomate de premier plan, après avoir remercié les autorités françaises civiles et militaires, M. le Consul général est heureux que le nouveau régime espagnol ait rapproché les nations sœurs. Dans une envolée oratoire, il brosse un splendide tableau de la république espagnole, digne des temps modernes. La salle est littéralement emballée lorsqu'il termine, en saluant les républiques espagnole et française.

De cette réunion, chacun emporte le meilleur souvenir, *Oran-Matin* ne peut que souhaiter à l'homme de cœur qu'est M. Diéguez, une carrière digne de trouver en notre bonne ville de Bel-Abbès toutes les sympathies qui lui attireront, nous en sommes assurés, ses grandes qualités.

—oO—

### Etat d'avancement des travaux de la Ville Sidi-Bel-Abbès au 6 Mars 1933

*Dispensaire communal.* — Les travaux de construction d'un nouveau dispensaire communal marchent très bien, et seront terminés avant le délai imparti à l'entrepreneur. Nous espérons que l'inauguration officielle pourra avoir lieu le 1<sup>er</sup> mai prochain.

*Mur d'entourage du cimetière musulman.* — Les travaux ont commencé il y a une quinzaine de jours et sont poussés activement. Si le temps le permet et que la pluie ne vient pas contrecarrer nos prévisions, les travaux seront terminés dans un délai de deux mois.

*Agrandissement de l'école indigène.* — Les travaux consistent en la création de deux nouvelles classes et de deux logements pour instituteurs. Ils ont commencé il y a une quinzaine de jours ; poussés très activement par l'entrepreneur Marhuenda, ils seront vraisemblablement terminés dans un délai de 3 ou 4 mois.

*Construction d'une maternelle au faubourg Thiers.* — les travaux ont commencé il y a un mois environ et marchent avec rapidité. Ils comprennent cinq classes en rez-de-chaussée, un très grand préau donnant sur une cour ombragée de pins ainsi qu'un logement de concierge avec loge et salle d'attente.

En premier étage, un appartement de quatre pièces et cuisine, salle de bains, pour la directrice. Cette école maternelle fonctionnera le 1<sup>er</sup> octobre, et sommes heureux de l'annoncer aux parents chargés d'une nombreuse petite famille.

*Cylindrage des rues de la ville.* — Les cylindrages des rues des faubourgs ont commencé il y a trois semaines et sont poussés très activement dans toutes les rues qui en ont le plus besoin. Immédiatement après et dès que la saison chaude arrivera, les goudronnages de ces rues commenceront.

*Projets en cours d'exécution.* — Les projets d'adduction d'eau du douar des Amarnas ainsi que le renforcement des conduites desservant les quartiers du Cimetière, du Point du Jour, Cité Montplaisir et Camp des Spahis, ont été expédiés à l'approbation préfectorale, et nous espérons pouvoir les mettre à exécution avant la saison chaude.

Les projets de construction d'égoûts, de canalisation d'eau potable et de construction de bordures de trottoirs et caniveaux payés dans toutes les rues des faubourgs de Bel-Abbès, sont actuellement à l'étude et leur réalisation prochaine se fera au moyen d'un vaste emprunt, pour pouvoir doter tous les faubourgs, de la viabilité qui n'existe pas.

—oOo—

### VIN D'HONNEUR A M. CHAMPETIER DE RIBES

La Société Béarn et Gascogne offrait hier après-midi, dans les salons de l'Hôtel Continental, un vin d'honneur à son éminent compatriote, M. Champetier de Ribes, ancien ministre.

A la table d'honneur, auprès du ministre, nous notons M. Félix Contraire, président de Béarn et Gascogne ; M. Bellat, maire ; M. Maurice Raoux, délégué financier, conseiller général ; M. Baptiste Chanfreau, conseiller général ; M. Rouchaléou, chanoine ; M. Adoue. Parmi les nombreux compatriotes de M. Champetier de Ribes, au hasard de la plume, M. Maldérou, Avoué ; M. Pellégonon, avocat ; MM. Villanua père et fils ; M. Gabaret ; M. Fortis, capitaine 1<sup>er</sup> Etranger ; M. Chanfreau ; M. Marcel Chanfreau, maire de Chanzy ; M. Jean Chanfreau adjoint spécial d'Ain-Tellout ; M. Thiebaud, inspecteur de la Banque d'Algérie ; M. Lehericy, inspecteur primaire ; M. Palous, chef de la Brigade mobile M. Ducassou, conseiller municipal : M. Castera ; M. Porte ; M. Jacques ; M. Vidal ; M. Orosca, chef de gare M. Armandou, et de nombreuses personnalités.

M. Contraire, président depuis trente ans des Béarnais et Gascons à Bel-Abbès, souhaite tout d'abord la bienvenue à M. Champetier de Ribes, salue l'illustre représentant de la France, et avec émotion rappelle quelques vieux souvenirs du pays natal :

*En vous voyant ici, monsieur le ministre, il nous semble que vous avez apporté avec vous un tout petit coin de ce pays natal, de ces belles Pyrénées qui nous sont si chères et auxquelles nous pensons toujours, malgré la distance qui nous sépare d'elles.*

*Oui, nous l'aimons ce cher pays de Béarn et de Gascogne, et c'est pour entretenir dans le cœur de chacun de nous le culte de la petite patrie de là-bas que nous avons créé ici notre Société de Béarn et Gascogne que j'ai l'honneur de présider depuis 30 ans. Mais l'amour de notre pays natal ne nous empêche pas d'être foncièrement attachés à notre belle Algérie, dont vous venez de parcourir une partie.*

*Vous avez pu vous rendre compte par vous-même, monsieur le Ministre, de l'effort gigantesque qu'il a fallu déployer pour donner à ce pays la prospérité et la richesse qui font l'admiration de tous ceux qui le visitent. Eh bien, ces efforts de toutes sortes, nos braves colons, cependant si courageux, sont presque au regret de les avoir faits, puisqu'ils sont menacés d'être privés d'en récolter les fruits. Un courant séparatiste semble se dessiner à l'horizon, et certains de nos frères de France paraissent vouloir que nous soyons traités autrement qu'eux. Cela, les Algériens ne l'accepteront pas. Lorsque la patrie était en danger, tous, avec un élan admirable sont accourus à son secours, et un grand nombre de nos enfants dorment leur dernier sommeil sur les champs de bataille...*

*Ces sacrifices, les Algériens ne le regrettent pas, et ils sont prêts à en faire de semblables si le besoin s'en faisait sentir, mais à la condition d'être traités en vrais Français, d'être assujettis aux mêmes devoirs, mais de jouir aussi des mêmes droits.*

*Ils connaissent la grande place que vous tenez au Parlement et l'influence que votre parole sage et modérée exerce sur tous les parlementaires. Ils vous demandent de mettre cette grande influence à leur service pour soutenir une juste cause. Et par ma voix ils vous disent : Merci.*

*Monsieur le Ministre et cher compatriote, je lève mon verre à votre santé, au Béarn et à la Gascogne à l'Algérie et à la France ».*

La vibrante péroraison de M. Contraire est longuement applaudie.

M. Bellat, maire, souhaite à son tour au nom de la cité tout entière, une respectueuse et cordiale bienvenue à M. Champetier de Ribes. Ainsi que M. Contraire, il demande à l'éminent parlementaire qu'est M. Champetier de Ribes de vouloir être l'interprète de l'Algérie dans la triste lutte actuelle entre les Français de l'une et l'autre rive méditerranéenne.

*Nous savons, monsieur le Ministre que nous pouvons pour nous départager loyalement, compter sur le sentiment d'équité -de tous ceux qui voient plus loin et plus haut, de tous ceux qui défendent avec conviction la véritable démocratie française ».*

D'unanimes applaudissements accueillent les paroles du représentant de notre ville.

M. Champetier de Ribes, dans une belle improvisation, dit quelle a été sa joie durant son voyage de retrouver tous ses compatriotes réunis loin de la grande France. Avec émotion, il fait revivre les heures de jeunesse au pays basque. Répondant ensuite aux deux orateurs, il affirme

qu'il se fera l'ardent défenseur des Algériens et que près des députés algériens, il fera faire justice pour l'égalité de ceux qui, d'un côté comme de l'autre, sont de bons Français.

Longuement applaudi, M. Champetier de Ribes, lève son verre à la santé de la France et de l'Algérie.

Viennent ensuite le tour des vieilles chansons du pays et tour à tour se font applaudir MM. Contraire et Rouchaléou.

L'on se sépare quelques instants après car l'heure de la conférence approche.

Qu'il nous soit permis de remercier M. Champetier de Ribes, pour les paroles réconfortantes qu'il a eues, et soyons assurés qu'il défendra avec tout son cœur de républicain démocrate les intérêts des bons Français que sont les Algériens.

—oOo—

### **La Cantine Scolaire de l'École d'Indigènes de Sidi-Bel-Abbès**

Créée depuis 1931, grâce à l'activité de personnes dévouées et en particulier à M. Bellat, le distingué maire de notre ville, la Caisse de l'École d'indigènes rend de multiples services à nos jeunes frères musulmans. Malheureusement, les modiques moyens dont elle dispose ne permettent pas d'étendre ses bienfaits à tous les élèves indigènes qui fréquentent l'école.

Toutefois, il est fait des distributions de vêtements et les classes sont pourvues de tout le matériel moderne (cinéma, ouvrages classiques variés tableaux d'enseignement, etc...)

Mais, c'est surtout par les soupes scolaires, auxquelles depuis deux ans déjà, et pendant l'hiver, sont conviés plus de deux cents élèves nécessiteux, que se manifeste le mieux le but philanthropique de cet organisme.

En dehors de ces résultats déjà fort appréciables, notons que la fréquentation scolaire s'est améliorée : les absences ont été réduites dans la proportion de 3 à 1.

Tout cela est dû, comme nous l'avons signalé plus haut au dévouement éclairé de M. le Maire, qui dans cette tâche est admirablement secondé par le personnel de l'école indigène, par M. Daouadji, conseiller municipal et plus particulièrement encore par M. Nemmiche Hadri, le sympathique chef de bureau de la recette municipale, trésorier-secrétaire de l'œuvre, lequel ne ménage ni son temps, ni ses ressources personnelles.

A eux tous, au nom des jeunes bénéficiaires, nous disons cordialement : merci.

—oOo—

### **CANTINES SCOLAIRES**

Nous devons à notre excellente municipalité la création et la protection de l'œuvre des cantines scolaires qui rendent de signalés services à un grand nombre de bambins en les faisant bénéficier d'une nourriture saine et abondante moyennant une modeste rétribution que l'on songe peut-être à réduire, si les circonstances de la vie économique venaient à le permettre.

Durant toute la saison d'hiver, l'œuvre fonctionne avec une régularité parfaite pour le bien-être de nos petits et la quiétude des parents, qui savent leurs enfants en sécurité pendant la majeure partie de la journée et peuvent ainsi vaquer à leurs occupations quotidiennes.

Une petite manifestation émouvante par sa simplicité et à laquelle prenaient part une délégation du conseil municipal dont M. Serna, spécialement désigné par M. Bellat, maire, absent de Bel-Abbès, avait lieu aujourd'hui à l'occasion de la fermeture annuelle des cantines des écoles Victor Hugo, Eugène Etienne et Marceau. Nos petits écoliers prenaient donc ce matin leur dernier repas de la saison, agrémenté d'un supplément de friandises.

Profitons de cette nouvelle circonstance pour renouveler nos félicitations à M. le Maire, au Conseil municipal, et en général à toutes les personnes qui ont apporté leur dévouement à cette œuvre si utile et si bienfaisante.

—oOo—

### **AU CONSULAT D'ESPAGNE**

A l'occasion du deuxième anniversaire de la proclamation de la République, une réception a eu lieu hier vendredi, de 11 heures à midi, au consulat d'Espagne.

Le distingué consul, Don Joaquin de Gortazar, entouré de l'estimé vice-consul, M. Angel Cassès, du personnel du consulat et de Don Manuel Raventos, l'éminent professeur de l'Université de Madrid, de passage à Bel-Abbès, a reçu les membres de la colonie espagnole, ainsi que les amis de l'Espagne, tous venus pour manifester leurs sentiments à l'égard du pays voisin et ami.

Parmi la nombreuse assistance, nous avons noté particulièrement M. Bellat, maire et plusieurs conseillers municipaux, les membres de la société Beneficencia Espagnola et les représentants de la Presse.

M. le Consul a remercié le maire d'avoir bien voulu s'associer à cette manifestation d'amitié à l'égard de l'Espagne. Il a relaté les bienfaits du Gouvernement républicain en insistant principalement sur l'organisation du travail et sur la question de l'instruction publique. Puis, il a levé son verre à l'union et la bonne entente des deux nations sœurs.

M. Bellat, maire, s'est fait l'interprète de tous en soulignant les cordiaux rapports qui ont toujours existé entre français et espagnols et souhaité à l'Espagne une belle prospérité.

A l'issue de la réception, un télégramme de félicitations a été adressé au Président de la République Espagnole et l'indéfectible attachement de tous ses sujets à la mère patrie.

—oOo—

### **LE RALLYE AERIEN ALGERO-MAROCAIN**

#### **Bel-Abbès, but de la première escale, a accueilli avec enthousiasme les touristes aériens**

Bel-Abbès, 15 Avril. — (De notre correspondant particulier). — J'avoue très humblement être un profane en matière d'aviation, et si je cumule 30 minutes de vol, je ne m'en fais pas une gloire, aussi lorsqu'avec leur amabilité coutumière, — et afin de me faciliter la tâche, les membres du Comité du C.A.B.A., me remirent un brassard de circulation — fus-je pris d'un subit cauchemar. Qu'allais-je devenir si un touriste aérien me prenant pour un pilote bel-abbésien me demandait quelques précisions sur les régions désertiques ?

Fort heureusement, je n'eus pas à répondre à des questions indiscrettes, et si mon brassard me tortura quant à la technique de l'air, il me permit d'assister de bien près à un spectacle unique : Arrivées en groupe, arrivée isolée, l'attente de connaître les personnalités et leurs impressions de voyage.

Devant tout ce va-et-vient, près de la foule si vibrante de nos concitoyens, comment ne pas songer à l'avènement du C.A.B.A. et à sa réussite. Aussi, avant que d'aller plus loin, qu'il nous soit permis d'en féliciter les membres pour leur parfaite organisation de la première escale du grand rallye nord-africain.

—oOo—

### SUR L'AERODROME

L'on aurait pu craindre un vilain temps pour l'arrivée à Bel-Abbès, mais malgré un ciel couvert, une journée assez clémente accueillit les touristes.

Dès la première heure, une animation inaccoutumée règne sur l'aérodrome, tous les services sont parfaitement organisés, chacun est à son poste et le tiendra jusqu'au bout à la satisfaction générale. Aujourd'hui, un bravo à la police municipale qui assura l'ordre sans faiblesse aucune.

Dans les hangars, les appareils du C.A.B.A. resplendent en un alignement parfait. M. Paul Liepmann, président du C.A.B.A. commence à recevoir, entouré de son Comité les personnalités qui arrivent de la ville, une délégation d'officiers de la Légion est venue saluer et rendre les honneurs au général Vuillemin ; ce sont les capitaines Meignen, Duval, Rocheton, Ourigoux, Patain et le lieutenant Arktipoff.

—oOo—

### LES ARRIVEES

Les avions sont annoncés pour 11 h. A 11 h. 01, un premier appareil pointe à l'horizon, se rapproche, et impeccablement vient se poser, c'est le général Vuillemin, chef de l'Aéronautique, accompagné de Mme Vuillemin, de Mme Andrieu et de son jeune fils.

Après qu'il eut été salué par M. Liepmann, président et que les honneurs militaires lui eussent été rendus, le distingué chef militaire s'entretient avec les dirigeants du C.A.B.A.

Arrivent ensuite dans l'ordre : A 11 h. 11, MM. Bret et Esbieub.

A 11 h. 27, l'avion de l'Aéropostale pilote Dedieu, mécanicien, Laquet, radio Guijomard ; passagers, M. Wins, Mlle Christiné, MM. Domergue, Rabion, Courcier, Consul de France au Maroc.

A 11 h. 45, le petit Scherer, avec M. Laurent, président de la Fédération aéronautique nord-africaine ; MM. Essakali et Dzozi.

A 12 h. 13, M. Mussard, avec comme passager M. Louret, Mme Gorchacher, M. Ganizzio.

A 12 h. 55, MM. Gorchacher et M. Tonnelier.

A 12 h. 57, MM. Rieutor et Pizon.

A 13 h. 01, MM. Gérard, Souguet, Mlle Southwick.

A 13 h. 58, MM. Rome et Paroisse.

A 14 heures, MM. Ridray, de Montigny.

A 14 h. 24, MM. d'Andigné et Desmazières.

A 14 h. 44, MM. Turystyczny et Kwiecinsky.

A 14 h. 45, le capitaine Andrieu, le sergent-chef Paris

A 14 h. 45, M. Hansez, Mme Hansez et M. Newman

A 15 h. 46, MM. Hanet et Eman.

A 14 h. 54, MM. Marot et Renard.

A 15 h. 07, M. Legendre, Mlle Imbert.

A 15 h. 24 MM. Lebeau et Forestier.

A 15 h. 54, docteur Dupechez et Mme.

A 16 h. 10, MM. Puget et M. Mattei.

A 16 h. 52, capitaine Géranthon.

A 16 h. 59, M. de Sevain et M. Homberger.

A 17 h. 10 MM. Gendre et Ducolombier.

A 17 h. 53, MM. Scordel et Lacaille.

Dès leur descente d'avions, les voyageurs se dirigent vers Bel-Abbès, accompagnés par les membres du Caba.

—oOo—

### LA VISITE DE LA VILLE

Ainsi que le programme le comportait, c'est dans l'après-midi la visite de la ville et principalement de la caserne de la Légion.

A 16 heures, M. le capitaine Méroli, avec son obligeance habituelle, pilote les invités à travers les bâtiments de la Légion, après que M. Laurent, président de la Fédération Aéronautique, eut déposé un beau bouquet au Monument aux Morts.

—oOo—

### UN CONCERT

A 17 heures, dans la salle de l'Empire-Cinéma, un concert était donné avec le concours de l'orchestre symphonique du 1<sup>er</sup> Etranger, sous la direction de M. Aka chef de musique.

Inutile de dire que le programme, qui comprenait des œuvres de Wagner, Chauvet, Saint-Saëns, fut exécuté de brillante façon et obtint un succès mérité.

—oOo—

### LE BANQUET

Le soir, à 20 heures, à l'Hôtel Continental, le Club Aéronautique de Bel-Abbès offrait un grand banquet en l'honneur de tous les participants du Rallye.

Tout ce que Bel-Abbès compte de personnalités civiles, militaires et du monde aéronautique s'y trouvait réuni dans une atmosphère éminemment joyeuse et sympathique.

D'entre les très nombreuses personnalités nous avons pu noter la présence, à la table d'honneur, de M. le général Vuillemin, commandant l'aviation au Maroc et Mme ; M. Bellat, maire de Bel-Abbès, et Mme ; M. le colonel Nicolas, commandant le 1<sup>er</sup> Etranger ; M. Paul Liepman, président du Club Aéronautique de Bel-Abbès ; MM. Raoux et Brémond délégués financiers ; M. Courcier, consul de France au Maroc ; Mme Andrieux ; M. Laurent, président de la Fédération Aéronautique nord-Africaine ; M. de Montigny, président de la Fédération aéronautique du Nord de la France ; M. le consul d'Espagne à Bel-Abbès ; M. Chanfrau, conseiller général ; M. le vice-consul d'Espagne, etc...

De très nombreux officiers de la garnison et de non moins nombreuses dames assistaient également à ce banquet à l'issue duquel, M. Paul Liepmann, le sympathique président du C.A.B.A. ouvrit l'ère des discours.

—oOo—

### DISCOURS DE M. LIEPMANN

Il y a exactement deux ans, aujourd'hui, que le Club Aéronautique de Sidi-Bel-Abbès est né ; il ne pouvait souhaiter une plus heureuse célébration d'anniversaire que l'honneur qui lui échoit d'être le premier sur cette terre algérienne, à recevoir les concurrents du premier rallye Algéro-Marocain ; et cela constitue pour nous, la plus belle récompense pour la modeste contribution que nous essayons d'apporter dans l'édifice grandiose que l'aviation de tourisme sera un jour en Afrique du Nord.

« Au seuil de l'importante randonnée que vous allez accomplir, je suis particulièrement heureux de vous apporter ici, notre salut le plus amical, et vous dire combien nous formons des vœux sincères pour la complète réussite de ce rallye, qui sera la preuve la plus éclatante de la vitalité de notre aviation privée.

« Beaucoup, parmi vous, en guise d'entraînement, ont déjà accompli la sérieuse étape qui sépare la France de Casablanca.

« Au cours de votre grand voyage, vous recueillerez sur cette Afrique du Nord, que, peut-être, plusieurs d'entre vous ne connaissent pas encore, des impressions diverses ; vous pourrez vous rendre compte de l'œuvre accomplie durant un siècle en Algérie, et un quart de siècle au Maroc, et vous vous demanderez si vraiment, l'on aurait pu s'imaginer, autrefois, que l'Algérie et le Maroc deviendraient, grâce à l'œuvre colonisatrice de la France, cette Afrique du Nord d'aujourd'hui, avec ses cités merveilleuses, ses villes florissantes, ses fermes modèles, son commerce prospère, tout ce qui fait d'elle le plus beau fleuron de la couronne coloniale française.

Mais, n'oublions pas que si cette manifestation des Ailes peut se dérouler au milieu de la sécurité la plus absolue sur tout son parcours c'est grâce à l'action pacificatrice soutenue depuis un siècle par des troupes supérieurement entraînées, au premier plan desquelles je place notre admirable Légion, si brillamment représentée ici, et devant laquelle je m'incline, en saluant respectueusement le Colonel Nicolas qui incarne si bien l'esprit de cette vaillante cohorte.

Depuis une date plus rapprochée de nous, une arme nouvelle a apporté, et apporte chaque jour davantage une aide efficace à cette grandiose tâche civilisatrice ; je veux parler de notre aviation coloniale dont l'éminent représentant parmi nous, le général Vuillemin, joint à son passé glorieux et à ses innombrables vertus militaires, sa qualité d'apôtre de l'aviation de tourisme.

Nul ne saurait dire de ce grand pilote autant que chef éminent, s'il a une préférence marquée pour son appareil militaire, ou pour son avion personnel ; mais, ce que nous savons tous, c'est que sa simplicité, son affabilité, et son attachement à l'aviation privée, constituent pour nous le plus précieux exemple, et de celà, nous l'en remercions.

Si notre plaisir est grand de vous recevoir aujourd'hui, Messieurs, il est doublé de la joie que nous éprouvons à

constater parmi nous, la présence de nombreuses dames qui, toutes, nous en sommes convaincus, s'intéressent à l'aviation : elles nous apportent ainsi le meilleur encouragement à poursuivre notre œuvre de propagande en faveur du nouveau mode de locomotion.

Cette œuvre, ainsi que vous pourrez vous en rendre compte, tous les clubs de l'Afrique du Nord la continuent avec l'ardente volonté de bien faire, et je me plais, ici, à reconnaître qu'ils sont fortement aidés dans cette tâche, par tous les Pouvoirs publics de la Colonie, et de la Métropole.

Je n'en veux pour preuve que la décision du Conseil général du département d'Oran, dont le profond attachement à notre cause nous a permis l'attribution de cinq prix en faveur du rallye.

Notre reconnaissance va aussi à toutes les personnalités réunies aujourd'hui et que je ne citerai pas, par crainte d'en omettre ; qu'elles soient du Maroc, ou d'Algérie, leur présence parmi nous, est un précieux réconfort, et ne peut que consolider davantage encore, la foi qui nous anime, et notre conviction profonde et absolue dans l'avenir de l'aviation privée.

C'est dans cet esprit, Mesdames et Messieurs que, tout en vous souhaitant un excellent voyage, je lève mon verre à votre santé à celle de vos familles, à la prospérité toujours plus grande de l'aviation de tourisme, et à la gloire de toute l'Aviation Française.

D'unanimes applaudissements saluèrent la fin du beau discours de M. Paul Liepmann, auquel, peu après, succéda M. Lucien Bellat, maire de Bel-Abbès.

—oOo—

### ALLOCUTION DE M. BELLAT, MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Il m'est particulièrement agréable de présider aux côtés de M. le Colonel Nicolas, ces agapes fraternelles.

Vous êtes venus, en effet dans cette ville, rendre hommage à la glorieuse Légion dont mon ami Liepmann rappelait tout à l'heure qu'elle avait été la grande pacificatrice de ces vastes étendues que vous allez survoler.

Il a rendu aussi un magnifique hommage à cette cohorte nouvelle, dont l'essor magnifique fait tous les jours rayonner plus haut et plus loin le prestige de la France.

Eh bien Sidi-Bel-Abbès « berceau de la Légion » a pris rang dans cette cohorte nouvelle, et son club aéronautique a grandi de façon incroyable au milieu d'un enthousiasme sans cesse accru !

Son rang lui vaut aujourd'hui l'honneur de recevoir le premier, les personnalités et les vaillants pilotes de votre grand rallye et d'y prendre part de magnifique façon !

A toutes et à tous, je souhaite, au nom de notre cité si aéroophile, la plus cordiale bienvenue.

Et sans me préoccuper nullement de questions de préséance, mais comme il sied, lorsqu'on parle en toute sympathie, permettez-moi de saluer à mon tour.

M. le général Vuillemin, commandant l'aéronautique du Maroc, dont le nom est si étroitement lié aux progrès magnifiques de l'aviation de tourisme.

M. Laurent, président de la fédération Aéro-Nord-Africaine.

M. Courcier, consul de France, chef du service de la régence.

...et vous tous, Mesdames et Messieurs, qui honorez tout particulièrement en ce jour l'aviation française !

Certains d'entre vous, en sont, peut-être, à leur première randonnée sur cette terre d'Afrique ; j'espère qu'ils garderont de leur voyage une excellente et durable impression. Ils vont parcourir en effet une partie de cette Afrique du Nord, particulièrement prospère et travailleuse, particulièrement attachée aussi à la mère patrie !

Et puisque nous voilà au stade de l'aviation triomphante, qu'une véritable fraternité s'est créée tant en France que dans notre Afrique du Nord entre tous les membres de la grande famille de l'air, je souhaite que cette fraternité nouvelle soit un lien de plus, un lien nouveau d'indéfectible union entre la France et l'Algérie.

Mesdames, Messieurs, je lève mon verre à la prospérité de l'aviation française et au succès de ce magnifique rallye.

Très fréquemment ponctué d'applaudissements, ce remarquable discours de M. Bellat fut chaleureusement applaudi par l'unanimité des convives.

Après quoi M. Laurent, président de la Fédération aéronautique nord-africaine, prit la parole.

—oOo—

#### DISCOURS DE M. LAURENT

Au nom des aviateurs et des touristes participant au rallye algéro-marocain, M. Laurent remercie la ville de Bel-Abbès et la Légion étrangère.

Très applaudi, il s'étend ensuite heureusement sur les bienfaits de la Légion au Maroc, puis félicite le chef pilote Monvielle, dont la féconde activité a permis au C.A.B.A. de prendre une place prépondérante en Afrique du Nord.

Enfin, M. Laurent termine son discours, au milieu des applaudissements, en levant son verre à la Légion, aux colons et à l'aviation.

A l'issue du banquet, une collecte faite parmi les convives en faveur du Foyer des Légionnaires, rapporta un millier de francs, geste généreux en faveur de nos braves soldats que nous tenons à signaler tout particulièrement.

—oOo—

#### AUJOURD'HUI LA 2<sup>e</sup> ETAPE BEL-ABBES-ORAN

Ce matin, les appareils des rallyemen quitteront Bel-Abbès à destination d'Oran-La Sénia.

Le premier départ sera donné à 8 heures 30.

Ajoutons que quatre avions du Club Aéronautique de Bel-Abbès accompagneront les concurrents du rallye jusqu'à Oran.

—oOo—

#### CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU ANALYTIQUE DE LA SEANCE DU 26 AVRIL 1933. — Les membres du conseil municipal se sont réunis à la mairie au lieu habituel de leurs séances, le 26 avril 1933, à 17 h. 30, sous la présidence de M. Lucien Bellat, maire.

L'ordre du jour suivant a été examiné :

Le conseil vote les crédits suivants : subvention à la société « Les Armes Bel-Abbésiennes » : un secours à un ancien employé de la mairie ; une indemnité journalière au service de l'équarrissage - insuffisance de crédits ; travaux supplémentaires au service du nettoyage et de l'arrosage ; construction d'un jet d'eau devant le collège colonial de garçons ; pour exonération des frais d'hospitalisation ; subvention à la société des Anciens combattants volontaires.

Il adopte : une demande de transformation de concession au Cimetière ; la taxe pour les fosses murées au Cimetière ; les demandes de remises gracieuses sur taxes municipales.

Il émet un avis favorable : à des demandes d'allocations militaires et à des demandes de sursis d'incorporation.

Décide de confier au Service des Ponts et Chaussées l'établissement des projets concernant les grands travaux communaux à exécuter ainsi que le projet de reconstruction du pont situé dans le prolongement de l'avenue Bretaudeau.

Cette reconstruction de pont sera exécutée par les soins de la commune ; de faire passer devant un conseil de réforme un employé communal ; de remettre en adjudication le premier lot du projet de construction du Théâtre municipal.

Renvoie à l'Etude : la question relative à l'habitat indigène ; la révision des canaux d'irrigation ; la révision de la taxe des distributeurs d'essence : une demande de subvention formulée par une société.

Puis le maire donne la parole à M. Vivier pour l'exposé de son compte rendu sur les cantines scolaires.

Ce compte rendu sera publié sous peu. M. Vivier, qui est la cheville ouvrière de cette organisation a été vivement félicité par ses collègues pour les résultats obtenus.

—oOo—

#### CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du conseil municipal de Sidi-Bel-Abbès se sont réunis au lieu habituel de leurs présences, le 26 mai, à 17 h. 30, sous la présidence de M. Lucien Bellat, maire, et ont délibéré sur l'ordre du jour suivant :

Compte administratif du maire pour l'exercice 1932. — Conformément à la loi, le maire se retire de la salle des séances et M. Alaux, doyen d'âge, prend la présidence. Il donne lecture du compte administratif de l'exercice 1932. Celle-ci présente la situation suivante :

Recettes, 11.221,681 fr. 06 ; dépenses, 8.821.295 fr. 87.

Excédent de recettes, 2.400.385 fr. 19.

Cet excédent se décompose de la façon suivante :

Fonds réservé, 1.435. 965 fr. 25 ; fonds libres, 964.419 fr. 94.

Le maire revient dans la salle, M. Alaux, au nom du conseil municipal, lui adresse de chaleureuses félicitations pour sa bonne gestion et l'assurance du dévouement et de la grande confiance de l'assemblée.

Le maire remercie vivement ses collègues des marques de sympathie et de confiance qu'ils veulent bien lui manifester. Il est particulièrement heureux de faire remarquer la situation très satisfaisante des finances de la commune, qui fait ressortir un excédent de recettes de près d'un million, malgré l'importance des travaux exécutés.

— Nous continuerons, dit-il, la gérance des fonds communaux avec toute la prudence, toute la sagesse nécessaires, quand il s'agit des fonds publics ».

Il est procédé ensuite à l'examen du compte de gestion du receveur municipal pour le même exercice. Le maire se fait l'interprète du conseil municipal pour adresser les félicitations unanimes de l'assemblée à M. Arberet.

Puis le conseil désigne les commissions suivantes : de révision des listes électorales de 1934 (français et indigènes) ; des listes électorales 1934 prud'hommales et consulaires ; des répartiteurs communaux pour la même année.

Il fixe le quantum de la taxe des chiens pour 1934.

Il approuve : les cahiers des charges pour la mise en adjudication du service de nettoyage et de l'arrosage des rues de la ville et des faubourgs et du service de la fourrière publique ; le marché de gré à gré pour fourniture d'objets de quincaillerie en 1933-34 ; le budget supplémentaire de l'exercice 1933 ; des demandes de remises gracieuses sur taxes municipales.

Il vote les crédits suivants : participation de la commune dans la construction d'un égout rues Surcouf et de l'Alma ; subventions à des sociétés ; subventions au Musée Mairéchal Franchet d'Espérey et à la Semaine de l'Enfance ;

Organisation d'un service ophtalmologique au Dispensaire communal ; augmentation de l'indemnité de logement au juge de paix ; frais de déplacement pour les conférences sur la protection des gaz ; remboursement de taxes d'eau perçues en trop, achat de livrets de caisse d'épargne pour élèves reçus au certificat d'études primaires ; indemnité au capitaine commandant la compagnie de sapeurs-pompiers pour achat d'images pour l'enseignement.

Décide ; de demander la désaffectation du lot n° 276 et la construction de réservoirs d'une plus grande capacité que ceux actuels : l'admission d'un vieillard dans un asile et l'emploi du rabais provenant de l'adjudication des travaux de clôture du cimetière musulman ; d'incorporer dans le cahier des charges du service du nettoyage, l'enlèvement des animaux crevés sur la voie publique dont les propriétaires ne sont pas connus.

Emet un avis favorable à des demandes d'allocations journalières et à une demande de secours.

Désigne une commission chargée d'examiner des demandes de réduction de baux des fermes communales conformément à la loi du 31 mars 1933, promulguée le 19 avril

suivant ; une commission chargée d'examiner la fixation du quantum de la taxe sur la valeur locative des locaux professionnels et les centimes additionnels pour l'année 1934 ; une commission chargée d'examiner le projet de classement de la rue des Glacis-Sud ; une commission chargée de la visite des fermes de Lamtar et une commission chargée de l'application des taux en matière de taxe locative.

Autorise le maire à ester en justice pour un empiètement de terrain après avoir tenté un arrangement amiable, et à s'étendre avec une maison proposant l'installation, dans la ville, de panneaux de signalisation routière.

Adopte le nouveau projet de règlement organique du personnel communal.

Persiste dans le maintien du projet de retraites communales, en attendant que celui des retraites intercommunales soit adopté.

Regrette que le budget de la colonie ne prenne pas en charge les indemnités de logement du personnel enseignant.

—oO—

### LA JOYEUSE HARMONIE A L'HONNEUR

Notre musique civile ainsi que nous l'avons annoncé en temps opportun s'est couverte de gloire au concours international de musique d'Oran. L'an dernier ses lauriers avaient été grands à Alger. Sous l'impulsion de son sympathique président M. Xambo et grâce au dévouement de ses chefs MM. Parodi et Payan, la Joyeuse Harmonie fait honneur dans toutes les sorties à la Ville de Sidi-Bel-Abbès.

C'est pourquoi dimanche, la municipalité, fêtait dans les jardins de la Mairie le dernier succès de notre musique civile.

Après une audition sur la Place Carnot où furent exécutés les principaux morceaux imposés au concours d'Oran, musiciens et membres d'honneur étaient réunis à 18 heures autour du Conseil Municipal.

Aux côtés de MM. Bellat, maire et Xambo, président de la Joyeuse l'on remarquait, les membres du Conseil d'Administration de la société, MM. Ducassou, Serna, Canovas, Albérola, conseillers municipaux, M. Baquet, secrétaire général de la mairie, les représentants de la Presse, etc...

Mesdames, Messieurs et chers Amis,

Le Conseil municipal est heureux et fier de vous recevoir dans ce jardin, où les lauriers que vous venez de conquérir si brillamment, sont encore la plus belle parure.

En vous rendant aujourd'hui publiquement hommage, nous devons une mention particulière à votre chef Parodi, qui a fait de vous de véritables artistes et dont la science professionnelle et le dévouement méritent les plus grands éloges, au non moins dévoué chef de clique Payan, qui a fait de ses élèves, une belle phalange de clairons et tambours.

Les nombreuses médailles qui vous ont été décernées, attestent bien de la valeur des chefs et des exécutants.

Nous vous félicitons enfin, M. le Président, ainsi que vos collègues du Conseil d'Administration pour la belle tenue de votre Société.

Elle est prospère en effet, grâce au bon esprit qui y règne, grâce au dévouement et à la bonne volonté de son Président et de tous ses membres qui savent, fidèles à leur devise, maintenir vraiment en son sein « l'harmonie » indispensable à toute société qui veut vivre et prospérer.

Et puisque vous avez bien voulu me faire l'honneur, de procéder à la remise des récompenses obtenues, je vais vous donner lecture d'un extrait du palmarès :

Harmonie : Premier prix d'honneur ; premier prix d'exécution ; deuxième prix de lecture à vue.

Clique : Premier prix d'honneur ; premier prix d'exécution ; premier prix de lecture à vue.

Prix de direction avec félicitations du Jury, ce qui a valu à la Société.

médailles : 2 palmes : 1 couronne ; 1 clairon.

Puis je vais indiquer les noms des vieux musiciens qui ont obtenu des diplômes et des médailles :

MM. Parodi Angélo, Joly Louis, Ravaux Eugène, Payan Pierre, Martinez Frédéric, Linarès Joaquin, Figari Marcel, Christaud Justin, Mira Grégoire, Champigneul.

L'orateur remet ensuite les diplômes et médailles à ces musiciens.

Et pour terminer, Messieurs, je lève mon verre à la santé des exécutants et des lauréats, à la santé des dirigeants et des Chefs de la Joyeuse Harmonie P.L.M., à sa mutualité, à sa fraternité.

Puis M. Xambo répond au discours du Maire et s'exprime ainsi :

Monsieur le Maire,

Au nom de la Joyeuse Harmonie P.L.M. que j'ai l'honneur de présider, je vous remercie, M. le Maire, du grand honneur que vous nous avez fait en nous conviant à cet apéritif. En nous réunissant autour de vous, vous avez voulu témoigner à la phalange de musiciens, aux vaillants Chefs qui les dirigent et à tous ceux qui s'intéressent à notre Société, tout l'intérêt que vous et la Municipalité lui portez.

Les brillants résultats obtenus par nos musiciens et que nous fêtons aujourd'hui sont dus à un travail opiniâtre et à la direction aussi savante que sage de leurs éminents chefs MM. Parodi et Payan, secondés par tous ceux qui de près ou de loin s'intéressent à notre groupement.

Le dévouement des uns, l'aide matérielle des autres, nous a permis d'améliorer un peu notre sort, mais il nous reste encore beaucoup à faire.

Je lève mon verre à votre santé Monsieur le Maire, à la votre mes chers Collaborateurs et aux succès toujours plus nombreux de la Joyeuse Harmonie.

—oO—

## FEDERATION DES MAIRES ET ADJOINTS SPECIAUX DU DEPARTEMENT D'ORAN

Assemblée Générale du 21 mai 1933

La Fédération des Maires et Adjointes spéciaux du Département d'Oran s'est réunie en Assemblée Générale le dimanche 21 mai courant, à 10 heures, dans la salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Ménu-

dier, Maire d'Oran, Conseiller Général, président de la Fédération, ayant à ses côtés MM. Bellat, Maire de Sidi-Bel-Abbès, vice-président de la Fédération ; Courtot, Maire de Lamoricière, secrétaire et Auzimour, Maire de Misserghin, trésorier,

Une réunion des membres du Conseil d'Administration avait précédé cette assemblée, le même jour à 9 heures.

Dès l'ouverture de la séance, le Président présente les excuses des membres empêchés d'assister à la réunion, puis il adresse, au nom de la Fédération ses vœux de vive sympathie en même temps que de prompt et complet rétablissement à M. Saurin, Sénateur, Président d'honneur de la Fédération ; ses félicitations les plus chaleureuses à M. Boulix Basset, Maire de Mers-El-Kebir, Conseiller Général, à l'occasion de son élection à la vice-Présidence du Conseil Supérieur de l'Algérie, à MM. Jacquot, maire d'Aboukir, Eudes, adjoint spécial de Mendez pour leur promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur, et il rend enfin un hommage ému à la mémoire de M. Vassas, Maire d'Aïn-el-Turck, décédé la semaine dernière, et dont la longue vie municipale fut toute de labeur, de probité et de dévouement.

M. Ménudier fait part ensuite des réponses de M. Albert Lebrun. Président de la République aux télégrammes que l'Assemblée lui avait adressés, à l'issue de la réunion du 5 juin 19,, ainsi que de la lettre de M. le Préfet d'Oran, exprimant ses vifs remerciements témoignés à son égard. Sur la proposition de M. Ménudier, l'Assemblée est unanime à renouveler à M. le Préfet ses sentiments de dévouement et de reconnaissance, en raison de la grande bienveillance et de la parfaite courtoisie dont il fait preuve pour MM. les maires et adjoints spéciaux du département.

Après une allocution de circonstance du Président, qui est surtout heureux de souligner qu'au sein de la fédération, il n'y a plus d'hommes politiques mais seulement de bons amis soucieux de faire de la besogne utile, la parole est donnée à M. Courtot, secrétaire, pour la lecture du procès-verbal de la séance du 5 juin et à M. Auzimour, trésorier, dont les comptes sont approuvés à l'unanimité.

La Fédération décide de renouveler auprès des pouvoirs Publics certains vœux déjà émis par elle au cours de la précédente assemblée générale et qui n'ont pas encore obtenu de solution conforme aux désirata exprimés, tels que :

Prise en charge par la Colonie et le déplacement d'une partie des traitements des employés communaux.

Contribution de l'Etat dans le traitement des commissaires de Police.

Rattachement de certains douars de Commune-Mixte à des Communes de plein exercice quand la proximité de la commune de plein exercice en rend l'Administration plus facile.

Extension des pouvoirs des adjoints spéciaux.

Etablissement et exécution des plans et projets des bâtiments scolaires par des architectes gouvernementaux habitants le département.

Prise en charge complète par la Colonie de tous les tuberculeux, indigents et aliénés.

D'autre part, l'assemblée fait siens les vœux présentés par M. Causse, l'actif président de la Fédération Algérienne des Employés et ouvriers municipaux, au Congrès du 30 avril dernier, et suit avec le plus grand intérêt les explications complémentaires que M. Causse, sur la demande de M. Menudier a bien voulu venir donner aux membres de la Fédération des Maires, à l'appui de chacun de ces vœux, qui sont les suivants :

Projet de création d'une caisse inter-communale de retraites du personnel communal de la Colonie.

Participation de la Colonie aux dépenses du personnel communal.

Stabilité (loi du 12 mars 1930).

Commissions paritaires départementales (vœu tendant à rendre légalement obligatoire leurs décisions pour ce qui regarde particulièrement le statut et les échelles de traitement.

Médaille d'honneur communal : création d'un échelon supplémentaire en or, délivrance gratuite d'un diplôme spécial et de l'insigne comportant le nom du bénéficiaire.

Médaille d'honneur des cantonniers : création d'un échelon or.

Gratuité des passages sur mer au personnel des communes.

Attribution du quart colonial indistinctement au personnel communal européen et indigène.

M. Causse, remercie, en termes empreints des meilleurs sentiments, le Président et les Membres de la Fédération des Maires, de lui avoir permis de donner quelques précisions utiles sur certaines questions tendant à l'amélioration du sort de la grande famille des employés et ouvriers municipaux, ajoutant que les efforts de chacun tendront toujours au plus grand bien de l'Administration Communale.

D'autres questions vont être examinées, mais à ce moment, M. Menudier, prévenu par téléphone, doit se rendre d'urgence auprès des siens, douloureusement éprouvés par un deuil de famille. M. Bellat, maire de Sidi-Bel-Abbès, présente au nom de la Fédération ses condoléances attristées à M. Menudier, et tient à assurer personnellement son grand et fidèle ami de toute sa cordiale sympathie.

M. Courtot, maire de Lamoricière, secrétaire, prend alors la présidence de l'Assemblée qui adopte divers vœux, de M. Auzimour sur la question des chemins ruraux : de M. Bon-Fils, maire d'Aïn-Tédélès, au sujet de la délivrance obligatoire d'un livret de famille aux indigènes ; de M. l'Abbés Perrin adjoint spécial de Bedeau, sur les pouvoirs des Adjointes spéciaux ; de M. Chanfreau, maire de Palissy, Conseiller général, faisant confiance au Gouvernement et aux Chambres pour amender la loi viticole du 4 juillet 1931 dans un sens favorisant la production de vin de qualité et maintenant intangible l'égalité législative des citoyens dans l'unité nationale ; de M. Eudes, adjoint spécial de Mendez, tendant à l'agrandissement des Communes de plein exercice avec des Communes Mixtes dissoutes.

Une Commission composée de MM. Auzimour, Courtot et Chanfreau est ensuite nommée pour l'organisation du banquet qui suivra l'assemblée générale d'avril 1924, et la séance est levée à 12 heures.

## MEDECINE COMMUNALE

C'est avec un vif plaisir que nous avons appris la nomination de M. le Docteur Ragain à l'emploi de médecin communal chargé du Service ophtalmologique au Dispensaire Communal.

Nous nous réjouissons tous de cette bonne nouvelle et nous félicitons M. le Maire de son heureux choix en désignant ce praticien.

—oOo—

## CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du conseil municipal de la ville de Sidi-Bel-Abbès, se sont réunis, au lieu habituel de leurs séances, le 7 juillet 1933 à 17 heures 30, sous la présidence de M. Lucien Bellat, maire et ont examiné l'ordre du jour suivant :

Fermes communales : Demandes de réduction de baux formulées par des locataires.

Cette importante affaire a été examinée en commission à deux reprises différentes. Puis les locataires ont été entendus. A la suite de cette consultation, le conseil municipal a adopté certaines demandes qui étaient justifiées et a prononcé le rejet des autres.

Puis il approuve : le tarif de conversion en tâches des prestations en nature ; le budget supplémentaire 1933 et le budget primitif 1934 du service vicinal.

Il vote les crédits suivants : pour distributions de prix au cours industriels ; crédit supplémentaire pour le service du nettoyage et de l'arrosage.

Il émet un avis favorable à une demande d'admission dans un asile de vieillards et à une demande de sursis d'incorporation.

Il adopte ; une demande d'exonération de taxe d'eau et un arrêté relatif à l'agrément des mandataires à la poissonnerie.

—oOo—

## Inauguration du Dispensaire communal de Sidi-Bel-Abbès

Bel-Abbès, 27 mai. (De notre correspondant particulier).

Jusqu'à ce jour les locaux qui servaient à la visite des indigents, et où était soignée une certaine catégorie de pauvres filles, étaient non seulement désuets, mais même l'hygiène, indispensable à ces malades y faisait défaut.

Le nouveau dispensaire communal agencé, avec ses services distincts, fait honneur à la ville. Bien aéré avec ses chambres spacieuses et confortables, il donne plutôt l'aspect d'un luxueux palace que d'une infirmerie spéciale.

Les indigents qui viennent y passer la visite, les mamans qui tous les vendredis mènent leurs bambins au docteur n'auront plus cette impression de misère qui se dégageait de l'ancien local.

Les recluses qui souvent loin de leur pensionnat son maltraitées et mal soignées, dans la partie qui leur est réservée au dispensaire, auront l'illusion d'être en villégiature.

—oOo—

## L'INAUGURATION

Il est bien rare qu'une manifestation quelconque à moins qu'elle ne soit militaire ait lieu à l'heure annoncée au programme. A 10 heures 30, heure officielle, M. le maire inaugurerait, ayant à ses côtés M. Dangel, notre distingué sous-préfet, le dispensaire communal.

Parmi les notabilités présentes nous notons auprès de Mme L. Bellat, Mmes Rosch, Maillot-Salesses, Delsol, Pongy, Gobin, Desprez, dames infirmières bénévoles dont le dévouement à l'œuvre de la pouponnière est remarquable ; M. le docteur Rosch, médecin communal, M. le docteur Ragain, M. Moulay Cheik, conseiller général, M. Palous, chef de la brigade mobile, M. Camus, commissaire central, MM. Léonis, Alberola, Ducassou, Gil, Serna, José Vincent, Ginestar, Roblès, Martinez( Allaux, conseillers municipaux, Maillot architecte communal, Soto, entrepreneur.

M. Bellat dans une belle allocution dit ce que sera le dispensaire.

—oOo—

### ALLOCUTION DE M. BELLAT

La plus urgente préoccupation d'une municipalité digne de nos concitoyens est de s'inquiéter de l'hygiène de la cité, hygiène morale aussi bien que hygiène physique, car rien ne doit coûter pour assurer l'une et l'autre.

Oui, rien ne doit coûter lorsqu'il s'agit de la santé de nos concitoyens ; lorsqu'il s'agit surtout de procurer à ceux qui ne peuvent les avoir ou qui les auraient difficilement, tous les soins que réclame leur état. Enfants, adultes, femmes, tous ont droit à nos sollicitudes, elles ne leur feront pas défaut ; et que l'on ne craigne pas, que l'on n'hésite pas à venir à nous : l'œuvre du dispensaire est ouverte largement ! On y trouvera toujours bon accueil et bons soins. Nous ne comptons pas en effet sur nos clients pour le faire prospérer et grandir, puisqu'il est essentiellement un acte de charité. Tous, nous y apportons notre dévouement, notre cœur et un peu de cette bonté qui est au fond de toute créature. Il n'est pas nécessaire que la main tendue soit pleine pour qu'elle inspire la sympathie et la confiance, il la suffit loyale et désintéressée ! Combien il est doux alors. Mesdames et Messieurs de se rendre témoignage que l'on a été utile à ses semblables, que l'on a contribué à la diminution de la souffrance, que l'on a apporté un peu de lumière et de chaleur dans les foyers sombres, où certains jours il fait froid, où l'on souffre parfois de la faim.

Et lorsque l'on sait qu'on aura pour collaborateurs des dévouements éclairés, des volontés intelligentes, cette tâche devient douce et agréable... Aussi est-ce pour moi un devoir non moins agréable de féliciter aujourd'hui les dévouées collaboratrices qui d'une façon purement charitable s'occupent de cette magnifique œuvre d'assistance qu'est la pouponnière bel-abbésienne, où nous voyons depuis deux ans déjà affluer chaque vendredi plus d'une centaine d'enfants.

Aussi ne limitant pas là notre champ d'action avon-nous projeté de doter encore ce dispensaire d'un cabinet d'ophtalmologie, mesure qui je l'espère marquera, surtout dans ce pays : un réel progrès dans le domaine de l'hygiène publique.

Il ne me reste plus, Mesdames et Messieurs qu'à vous remercier d'être venus assister à cette inauguration, à remercier M. le sous-préfet de nous avoir honorés de sa présence, à remercier surtout mes dévoués collaborateurs du conseil-municipal, pour cette nouvelle et éclatante preuve de sollicitude à l'égard des humbles, Monsieur le docteur Rosch, qui va continuer à se dépenser, pour la santé publique dans un cadre plus approprié aux besoins de notre population, enfin Monsieur Maillot et les services municipaux pour l'heureux agencement de cet immeuble qui fait honneur à leurs compétences et qui je l'espère va pouvoir rendre les plus grands services à la classe laborieuse de Sidi-Bel-Abbès, d'enfants.

Et tandis que M. Bellat lève son verre non à la prospérité du dispensaire, mais à son bon fonctionnement, des braves crépitent.

Mme Bellat offre des fleurs aux dévouées infirmières bénévoles de la Pouponnière.

—oOo—

### VISITE DU DISPENSAIRE

Aimablement ensuite M. le docteur Rosch nous fait visiter en détail le nouvel immeuble.

Au rez-de-chaussée tout d'abord le logement de l'infirmière chef, puis de l'autre côté du magnifique couloir qui sépare le bâtiment le cabinet du docteur, la salle de visite, le vestiaire où les malades sans promiscuité pourront se dévêtir, à côté une magnifique salle d'attente.

L'on passe ensuite dans une cour, où donnent les cuisines, les dépendances et aussi... revers de la médaille, deux cellules réservées à ces dames qui n'auront pas été sages. Il faut espérer que l'on ne s'en servira pas trop !

Deux escaliers conduisent au premier étage, l'un mène au centre ophtalmologique qui sera dirigé par le docteur spécialiste Ragain. Ce nouveau service sera très apprécié, car nul n'ignore que les maladies des yeux sévissent nombreuses en notre région.

L'autre escalier mène enfin au dispensaire proprement dit, là tout d'abord une belle véranda où ces dames pourront distraire leur long ennui.

L'intérieur des appartements a été très bien compris. Un dortoir pour les filles européennes, un dortoir pour les filles indigènes, le réfectoire sera commun. Enfin une superbe salle de bains donnera aux belles filles déchues un aperçu du confort moderne.

Rien n'a été négligé dans cet asile pour le bien des indigents, et les déclassées malheureuses, filles trop souvent décriées oublieront un instant leur malheur. Puissent-elles au contact d'un brave personnel, retourner dans le droit chemin.

Et à nous maintenant qu'il nous soit permis de féliciter la municipalité pour l'érection de ce dispensaire qui soulagera de nombreuses infortunes. Les travaux qui apportent un peu de bien être aux classes déshéritées devraient être plus nombreux et mieux suivis.

Avant son départ M. le Préfet avait manifesté le désir de visiter le dispensaire communal, récemment inauguré.

M. le Maire, quelques conseillers municipaux, ainsi que MM. les docteurs Rosch, Munéra et Ragain lui firent les honneurs de la maison.

Vivement intéressé et plein de sollicitude pour notre ville M. le Préfet exposa sa façon de voir et préconisa l'édification d'un dispensaire au quartier indigène afin de faire de celui qu'il parcourait un dispensaire polyvalent.

Dans une brève allocution prononcée à l'issue de sa visite. M. Marlier déclara qu'il consacrait avec plaisir quelques instants à voir cette œuvre, objet des soucis constants de la Municipalité. « C'est certainement, ajouta-t-il, le plus beau dispensaire de l'Afrique du Nord et je conçois que nous éprouvions tous un peu d'orgueil à voir fonctionner cet établissement sous la direction de médecins distingués qui s'appliquent à soulager les petites et les grandes misères humaines ». C'est pourquoi, ayant vu faire du bien autour du lui, il marque cette journée d'une pierre blanche et termine en assurant M. le Maire et son Conseil Municipal de son plus entier concours.

Nous sommes particulièrement heureux de remercier M. le Préfet de ses bonnes dispositions à l'égard de notre ville et le prions de croire aux sentiments reconnaissants de tous les bel-abésiens.

A.G.

—oOo—

#### CHEZ NOS SAPEURS-POMPIERS

Le dimanche 9 juillet, M. le Commandant Dehaen, inspecteur départemental des services d'incendie et de secours, était en tournée d'inspection à Sidi-Bel-Abbès. Reçu à la descente du train d'Oran à 8 heures par M. le Capitaine Fradin de Bellabre et M. le lieutenant Molinier il se rendait directement au poste des sapeurs.

Dès son arrivée, le capitaine alertait par appel de sirène toute la compagnie. Il était exactement 8 h. 21. Trois minutes après à 8 h. 24, le premier Secours composé de la camionnette Citroën équipée et menant 15 hommes, avec en remorque la moto pompe 60 m3 démarrait pour se rendre sur les lieux du sinistre supposé en l'occurrence la Nouvelle sous-préfecture, glacis sud où 3 lances étaient mises en batterie cinq minutes après. Cette première manœuvre dirigée par M. le lieutenant Molinier fut effectuée de façon parfaite et a bien prouvé la bonne direction et l'excellente instruction de nos sapeurs. Cet exercice fut exécuté avec prise directe d'eau sur le canal d'alimentation de la ville.

Un deuxième exercice sous le commandement de M. l'adjudant Pérez était effectué ensuite sur le plateau Bugeaud et avait pour but en employant l'eau fournie par les arroseuses et l'auto-pompe de M. Lapouble, entrepreneur du service de nettoyage de la ville, de circonscrire et arrêter l'incendie qui s'était déclaré à la mosquée de notre ville. Là aussi la manœuvre fut exécutée avec beaucoup de célérité et réussit parfaitement, car 3 minutes après leur arrivée sur les lieux, nos sapeurs actionnaient déjà 5 lances à forte pression.

M. le Commandant Dehaen s'est déclaré très satisfait de ces deux exercices et a vivement félicité les chefs et sapeurs.

Rentré au poste, après avoir vérifié les écritures comptables, il a passé la revue de toute la compagnie au grand complet et en quelques mots bien sentis a renouvelé aux hommes qu'il était très satisfait de leur bonne tenue et de leur bonne volonté « Pensez et appliquez toujours, a-t-il dit la devise du sapeur qui se traduit par « Dévouement, abnégation, bravoure ».

Un apéritif amical réunissait ensuite hommes et chefs.

M. Bellat maire, absent de Bel-Abbès s'était fait excuser mais il ne doutait pas que la compagnie qu'il a créé était digne de la deuxième ville du département.

M. le commandant Dehaen obligé de rentrer à Oran a repris le train de 11 heures 28 accompagné par les officiers du corps.

En résumé nous constatons que grâce à la tenacité de M. le Commandant Dehaen et à la volonté de M. Bellat, maire, notre ville possède actuellement un matériel et une compagnie de sapeurs pompiers qui peut rivaliser avec celui de villes plus importantes et nous croyons maintenant que vraiment le danger du « Feu » n'existe plus dans notre ville.

—oOo—

#### DISTRIBUTIONS DES PRIX AUX COURS INDUSTRIELS

Dimanche a eu lieu, dans la cour des locaux des cours industriels, nouvellement aménagés, la remise solennelle des prix aux élèves les plus méritants pour l'année scolaire 1932-33.

Autour de M. Xambo, Président, l'on remarquait M. le Colonel Allain, M. Raynal représentant M. Bellat, Maire, M. Henry, M. Serres, M. Fernandes, de la Municipalité, M. Espie, et tous les professeurs des Cours.

La cour, pavoisée aux couleurs françaises, était trop petite pour contenir, avec tous les élèves, les familles qui avaient tenu à les accompagner, donnant ainsi un caractère d'intimité à cette belle manifestation.

C'est aux accents d'une marche entraînante, exécutée brillamment par la Joyeuse Harmonie P.L.M. que la fête débuta.

M. Xambo, président des Cours Industriels, prit la parole en ces termes :

« M. le Maire, Mon Colonel, Mesdames, Messieurs, Mes chers amis.

Il est de règle dans une maison bien tenue d'établir le bilan chaque année. Nous devons établir le nôtre aujourd'hui, celui-ci n'a rien de commercial ; notre avoir est tout de travail, de sacrifice et d'abnégation. Aussi mon premier mot sera un mot de remerciements à l'adresse de M. le Gouverneur Général, à la Municipalité, à M. l'Agent technique, qui tous, dans la mesure de leurs attributions, ont rendu de signalés services à l'œuvre philanthropique qui est la nôtre : les Cours Industriels.

Merci à vous tous, maîtres, professeurs et bienfaiteurs de tous ordres qui donnez ici la preuve d'un dévouement qu'aucun mot de la langue française n'est capable de traduire.

Vous sacrifiez vos loisirs parfois même vos intérêts matériels et familiaux pour donner à cette jeunesse, le goût du travail et pour l'instruire aussi dans la branche industrielle qu'elle a choisie. En restant ici, vous enlevez ces jeunes gens à l'empire de la rue et de toutes les tentations malsaines qu'elle peut avoir. Cette action seule suffirait à mériter notre reconnaissance.

Nous vous la donnons de tout cœur.

A vous jeunes gens, qui m'écoutez, je vous adresse aussi mes félicitations. Continuez dans la voie que vous vous êtes tracée ; elle ne vous mènera pas à la gloire, mais dans celle du travail et de l'honneur, qui est préférable à toute autre.

« Aimez et respectez vos maîtres, suivez leurs bons conseils, devenez d'abord de bons et braves ouvriers, plus tard de bons pères de famille et de bons citoyens ! En agissant ainsi, vous vous rendrez dignes des efforts que l'on a fait pour vous, de vos dirigeants, de vos maîtres, de l'Algérie et de la France.

« Je termine en remerciant de tout cœur, toutes les personnes qui ont bien voulu, par leur présence, rehausser l'éclat de cette petite fête, la Joyeuse Harmonie P.L.M. pour son précieux concours, MM. Yerlès et Bonnet, pour leurs dons généreux ainsi que la presse et vous dis à tous : A l'an prochain !

Des applaudissements frénétiques saluent la fin du discours du dévoué Président. La Joyeuse Harmonie se fait à nouveau entendre. M. Raynal, remplaçant M. Bellat, prend à son tour la parole :

« M. le Président, Mesdames, Messieurs,

« Pour des raisons indépendantes de sa volonté, et à son grand regret, M. Bellat, n'a pu apporter son concours personnel et sympathique à la belle manifestation qui clôture l'exercice 1932-1933 des Cousins Industriels.

« En me demandant d'être auprès de vous l'interprète des sentiments cordiaux de la Municipalité pour l'œuvre magnifique d'éducation professionnelle, il m'a prié de vous exprimer ses regrets et de vous présenter ses excuses.

« J'aurais mauvaise grâce par un long et ennuyeux discours à retarder l'instant où vous allez recevoir, mes jeunes amis, les récompenses qui concrétisent une année d'efforts et de travail. Vous me permettez seulement d'associer la Municipalité à la consécration officielle des résultats obtenus et de vous dire que nous avons été très heureux de participer à l'attribution des récompenses en votant une subvention de 500 francs doublée à titre personnel par M. Bellat.

« Vous me laisserez aussi rendre un public et sincère hommage au dévouement des professeurs qui guidèrent et encouragèrent vos premiers travaux et dont la seule ambition est de faire de vous, mes jeunes amis, d'excellents artisans qui constitueront, plus tard, la charpente solide de la vie ouvrière et patronale de la belle région de Bel-Abbès ».

Le discours du représentant de M. Bellat, est très goûté et longuement applaudi.

Avant la lecture du Palmarès et la distribution des prix, la Joyeuse Harmonie, toujours à l'œuvre, exécute un magnifique pas-redoublé.

## PALMARES POUR L'ANNEE 1932-33

### Diplômes de fin d'études

MM. Nicolas Adrien, Ascencio Damien, Garcia Jean, Barthélémy Constant.

Jund Edouard : premier prix de menuiserie, premier prix de dessin d'ornement, deuxième prix de dessin industriel.

Allad Tidjani : deuxième prix de menuiserie.

Cuetos : Premier prix de forge.

Bertrand : Deuxième prix de forge.

Schaller Paul : Premier prix de dessin d'ornement ; deuxième prix d'ajustage.

Schaller René : Deuxième prix de dessin industriel.

Navarro : Premier prix de dessin industriel, premier prix de français, premier prix d'application, troisième prix de dessin d'ornement.

Fillard : deuxième prix d'ajustage.

Aguillon : premier prix d'assiduité, troisième prix de forge.

Capel : troisième prix de dessin industriel, quatrième prix d'ajustage.

Bernabé : premier prix de tour sur métaux.

Gonzales : deuxième prix de tour, deuxième prix de dessin industriel.

Guerrero : deuxième prix de français, deuxième prix d'application.

Boullola : troisième prix de menuiserie.

Garcia Auguste : quatrième prix de menuiserie.

Tous les lauréats sont félicités, ainsi qu'il convient, par le Comité et les notabilités présentes. Avant de se séparer, M. Xambo, remercie une fois encore toutes les personnes qui ont bien voulu honorer cette manifestation toute intime, invite les élèves à prendre un bon repos et à être exacts à la reprise des cours le 1<sup>er</sup> octobre prochain.

—oO—

## LE TELEPHONE AUTOMATIQUE

Ainsi que nous l'avons annoncé la mise en service de l'automatique a eu lieu dimanche à 7 h. du matin.

Aimablement conviés nous avons pu assister à l'inauguration de ce nouveau système de transmission qui constitue un progrès considérable sur le téléphone ordinaire tant au point de vue rapidité que discrétion. Ajoutons que par suite de la réfection des lignes, exigée par ce système, l'audition est parfaite.

Sous la conduite de MM. Perret, directeur des postes, Escande, ingénieur en chef, Lelluch et Ribert, ingénieurs,

« Je manquerais à un devoir en omettant de vous dire un mot très bref des difficultés où se débat l'agriculture puisque aussi bien vous êtes les représentants du commerce directement intéressés à la prospérité de cette activité principale de la colonie. N'est-il pas vrai que suite d'une entente concertée entre nos chambres d'agriculture et de commerce tant métropolitaines qu'algériennes, appuyée par nos parlementaires et nos délégations, nous permettra d'intervenir efficacement dans les inévitables discussions qui vont s'ouvrir en vue de dénouer la crise économique ?

Nous exportons le tiers (1) de notre production agricole et la valeur totale des exportations algériennes qui conditionne elle-même notre capacité d'achat dans la métropole.

« D'autre part à côté de quelques inconvénients (2), l'union douanière vaut à l'Algérie quelques avantages (3), elle se trouve du moins attachée à l'économie métropolitaine, ce qui lui assure une stabilité relative. Ce régime douanier allons nous permettre qu'on le modifie ?

« En dépit de nos véhémentes protestations ne voit-on pas l'Espagne continuer à placer ses agrumes en France. L'Italie à pourvoir de viande les marchés parisiens ; que dire de la préférence récemment accordée aux vins grecs et italiens sur nos vins algériens ?

« Nous vous demandons, Messieurs, de nous aider à prendre place dans les conseils appelés à délibérer sur les échanges commerciaux internationaux. Car il faut se serrer les coudes pour éviter que ces tractations n'aboutissent à des accords définitifs lésant les intérêts algériens. Si en particulier, les vins algériens cessent de trouver en France une entrée favorable, nous demandons à ces conseils de vouloir aider à leur exportation dans les pays centraux qui le jugent particulièrement adaptés à leur goût.

« Ce geste de solidarité, Messieurs, l'agriculture Algérienne l'attend de vous. Elle vous remercie de ce que vous avez fait déjà.

« Permettez-moi de lever ma coupe à l'union toujours plus intime sur le terrain de l'intérêt général, entre le Commerce et l'Agriculture de ce pays !

Puis la parole est à M. Merlat Président du Syndicat Industriel et Commercial qui est accompagné de son Comité.

M. Merlat, au nom du Syndicat commercial et industriel qu'il préside, après un vif éloge de MM. Morard, Hernandez, et des hôtes de la ville, souhaite que satisfaction soit rapidement donnée au vœu exprimé par l'« Echo d'Oran », et qui est celui de toutes les populations de l'Oranie : que les relations maritimes entre Oran et la Métropole soient plus rapides et que plus de confort soit assuré aux usagers des paquebots.

M. Hernandez se lève à son tour.

M. Hernandez remercie avec émotion les paroles si pleines de cœur qui lui ont été adressées par le Maire et par M. Merlat ; il s'associe aux demandes exprimées par les précédents orateurs et leur déclare qu'ils peuvent compter sur le dévouement de la Chambre de Commerce d'Oran.

M. Morard Président de la Chambre de Commerce d'Alger clôture la série des discours.

M. Morard termine la série des discours en prenant la parole au nom des présidents des Chambres de Commerce de l'Algérie. Il remercie la ville de Sidi-Bel-Abbès de son magnifique et cordial accueil, et, après avoir très heureusement souligné comment tous les éléments solidaires de l'Algérie triomphent, par leur accord, des difficultés, il ajoute :

— « Oui les difficultés surgissent de toutes parts, mais il faut avoir confiance dans la France qui est un pays bien équilibré ; c'est pourquoi nous surmonterons facilement

toutes les difficultés ».

Enfin ne cachant pas leur admiration pour Bel-Abbès et s'intéressant vivement à l'historique de notre cité, notre sympathique Maire leur offre l'ouvrage si documenté de notre distingué concitoyen M. Adoue.

## UNE MANIFESTATION DES " CROIX DE FEU "

### REMISE OFFICIELLE DU FANION A LA SOUS-SECTION DE BEL-ABBES

Bel-Abbès, encore sous l'impression douloureuse de la catastrophe de Turenne, a répondu magnifiquement, néanmoins, à l'appel des Croix de feu.

La remise officielle du fanion à la sous-section, a donné libre cours à un patriotisme conscient mais décidé.

Aucune parade, mais simplement une manifestation réconfortante qui symbolise toujours l'union sacrée et l'ardent amour de la patrie de ceux qui nous donnèrent la victoire ; manifestation toujours digne et pacifiste, comme il sied en France.

Tous ceux qui y participèrent en conserveront le souvenir le plus délicat, car il ne cessa d'y régner la camaraderie si franche des jours mauvais.

### RECEPTION A LA MAIRIE

Avant l'heure fixée, les groupements arrivent devant l'Hôtel-de-Ville. De vieux camarades se retrouvent, les souvenirs sont évoqués ! Sont réunies, venues de toutes parts de l'Afrique du Nord, les sections d'Oran, sous les ordres du Président, le capitaine Richard ; d'Alger, avec, M. Bronner ; Casablanca avec M. le Capitaine Strimon ; de Constantine, avec M. le commandant Godin. Les sous-sections de Saïda, Témouchent, Relizane et Bel-Abbès. Au commandement du capitaine Richard les sections et sous-sections pénètrent dans la salle d'honneur de la mairie où M. Bellat, maire, leur souhaite la bienvenue en ces termes :

Au nom de la ville de Sidi-Bel-Abbès, je me fais un agréable devoir de souhaiter en vos personnes une respectueuse et cordiale bienvenue aux vaillants Croix de feu et briscards qui se trouvent aujourd'hui réunis en si grand nombre dans cette enceinte.

Bel-Abbès, qui est fière à juste titre de la belle manifestation dont elle est le théâtre, doit en remercier tout d'abord les représentants des sections éloignées qui n'ont pas hésité à venir apporter à leurs camarades bel-abbésiens le plus beau témoignage de leur sympathie et à leur tête le distingué président d'honneur des croix de feu, M. Genay, qui a bien voulu honorer Bel-Abbès de sa présence ;

(1) Je dis le 1/3 de notre production agricole et ce tiers représente les 87 % des exportations totales algériennes, agricoles ou non. Or, sur ces 87 % le vin compte à lui seul pour 85 %. Les 2 % restant, est à répartir entre les autres produits agricoles, huiles, cotons, agrumes, céréales, etc...

Le vin est donc la principale, sinon l'unique richesse de l'Algérie.

(2) Monopole du pavillon.

(3) Pied d'égalité avec les départements métropolitains tandis que la Tunisie est contingentée à 600.000 hectos et les vins marocains considérés comme étrangers paient 85 frs de droit : (ne pas oublier pour les blés que les meuniers métropolitains ont essayé d'augmenter le pourcentage de blés exotiques dans les farines).

municipal, la société des Transports Bel-Abbésiens et la population tout entière ».

« C'est notre première réunion depuis cet accident grave de chemin de fer. Je vous demande de vous associer à moi pour renouveler à M. le Général Rollet, inspecteur des Régiments Etrangers et à M. le Colonel commandant le 1<sup>er</sup> Etranger, l'expression de notre vive et déférente sympathie.

« Je saisis cette occasion pour vous prier de vous joindre à moi pour exprimer à nos collègues Martinez Gil et Serna nos plus affectueuses condoléances à l'occasion des deuils qui viennent de les frapper ».

L'ordre du jour est ensuite examiné et le Conseil prend les décisions suivantes :

Rejette les demandes d'exonération de frais d'hospitalisation et une demande d'assistance à un vieillard qui n'a pas son domicile de secours à Sidi-Bel-Abbès : fixe la participation de la commune pour entretien d'alliés et de vieillards dans des hospices ; exonère des taxes municipales les sapeurs-pompiers et les indigents qui ont été proposés pour des remises gracieuses ; exonère également d'exédents d'eau, les Sœurs Trinitaires et l'adjudicataire des droits de marché en ce qui concerne l'abattoir ; adopte : 1<sup>o</sup> Une demande de subvention de trousseau pour un pensionnaire de l'Ecole Nationale des Sourds-Muets d'Alger ; 2<sup>o</sup> Des demandes de crédits pour achat de machines à écrire pour les bureaux de la mairie ; construction d'un égoût, rue Borysthène achat du portrait de M. Lebrun, président de la République ; achat du trousseau à une élève de l'Ecole Normale de jeunes filles ; achat d'un bandage herniaire à un indigent ; subvention pour réparation du temple protestant ; agrandissement du cimetière européen ; secours à la veuve d'un employé de la Compagnie PLM, victime de la catastrophe de Turenne et achat de couronnes mortuaires ; augmentation du traitement du vétérinaire chargé de la visite du Poisson et des denrées alimentaires ; assurance du marché couvert.

Adopte : la conversion en subvention du crédit de 60.000 francs pour achat d'un avion d'élèves-Pilotes ; une demande de sursis de paiement de fermage formulée par un locataire de la commune ; l'état de cotes irrécouvrables sur taxes municipales de 1930 ; une réponse gouvernementale à un vœu de la viticulture algérienne ; une demande tendant à appeler Marché au Bestiaux le marché arabe : le tarif de conversion en tâches des prestations en nature ; un avis du service des Travaux communaux concernant une modification au plan d'embellissement ; une demande d'un locataire d'une ferme de Lamtar pour modification à son bail de location.

Il adopte ensuite : un projet de construction de bains-douches aux faubourgs Négrier et Marceau et donne un avis favorable à des demandes d'allocations militaires.

Il rejette des demandes de subventions formulées par diverses sociétés et quelques groupements ; une demande en réparation de dommage de la S.A.B.A. ; d'installation de bascules automatiques.

Il rejette également : une demande de l'Office public d'Habitation à Bon Marché du département d'Oran, tendant à faire prendre en charge par la commune des travaux de viabilité et d'édilité au lotissement dit « Parc des Sports ». appartenant à M. Gaston Lisbonne. Ces travaux

incombant entièrement au lotisseur, conformément à la loi du 14 mars 1919, modifiée par celle du 19 juillet 1924. L'Arrêté préfectoral du 11 Juillet 1930, spécifie fort bien que le lotissement Gaston Lisbonne est approuvé sous la double réserve : 1<sup>o</sup> que l'obligation pour le lotisseur, d'exécuter les travaux de voirie, canalisations principales d'eau, de gaz et d'électricité sera insérée formellement au cahier des charges ; 2<sup>o</sup> qu'il en sera de même en ce qui concerne la retenue obligatoire par le notaire de la somme proportionnelle à la superficie de chaque lot vendu pour garantie de l'exécution des travaux.

Il autorise la mairie à ester en justice contre les locataires de la ferme Hadjar Zerga (Legs Bretau) pour défaut de paiement de fermage et inobservation des charges.

Il désigne des commissions pour mettre au point les affaires suivantes : 1<sup>o</sup> Vente à la criée du poisson 2<sup>o</sup> Service des Eaux, personnel ; Travaux communaux, personnel. Sidi-Bel-Abbès, le 29 Septembre 1932,

—oO—

### Les Présidents des Chambres de Commerce d'Algérie à Sidi-Bel-Abbès

La réception des Présidents et des Membres des Chambres de Commerce d'Algérie à l'hôtel de ville de Bel-Abbès a été, suivant l'expression de l'un d'eux « l'apothéose de leur voyage ». C'est en effet dans une atmosphère de réelle sympathie que se déroula la réception.

Les adjoints, conseillers municipaux et de nombreuses personnalités attendant depuis quelques instants déjà sous le porche, lorsque nos hôtes arrivèrent ; M. Bellat, Maire, descend aussitôt accompagné de M. Mazoyer. 1<sup>er</sup> adjoint et après les présentations d'usage, le cortège s'achemine vers la salle des fêtes aux accents de la Marseillaise, M. Bellat excuse les élus retenus au Conseil Général ou empêchés, tandis que la musique de la Légion exécute des morceaux de choix.

Mais déjà le champagne pétillait dans les verres, M. Bellat se lève, souhaite la bienvenue à ses hôtes et prononce un important discours où comme à l'ordinaire sont exclues toutes paroles inutiles.

« Messieurs,

« La ville de Bel-Abbès a la joie et l'honneur de souhaiter en vos personnes, une cordiale bienvenue aux distingués représentants du commerce algérien. Je manquerais à tous les devoirs de l'hospitalité en soulevant parmi vous, Messieurs, des querelles de préséance. Je vous demande cependant la permission de saluer particulièrement, par un privilège dû à son âge, et à son dévouement à la prospérité de l'Oranie, l'honorable M. Hernandez, notre voisin. Et laissez-moi remercier aussi notre compatriote et ami M. Fernand Yerlès, à l'entremise duquel nous devons l'honneur de votre visite.

« Cette visite nous est un réconfort en une période de crise agricole et commerciale. Elle est d'ailleurs comme une nouvelle preuve des liens de sympathie qui unissent depuis toujours, en cette région agricole, commerçants et colons mais que viennent resserrer en des temps particulièrement durs la communauté des intérêts.

municipal, la société des Transports Bel-Abbésiens et la population tout entière ».

« C'est notre première réunion depuis cet accident grave de chemin de fer. Je vous demande de vous associer à moi pour renouveler à M. le Général Rollet, inspecteur des Régiments Etrangers et à M. le Colonel commandant le 1<sup>er</sup> Etranger, l'expression de notre vive et déférente sympathie.

« Je saisis cette occasion pour vous prier de vous joindre à moi pour exprimer, à nos collègues Martinez Gil et Serna nos plus affectueuses condoléances à l'occasion des deuils qui viennent de les frapper ».

L'ordre du jour est ensuite examiné et le Conseil prend les décisions suivantes :

Rejette les demandes d'exonération de frais d'hospitalisation et une demande d'assistance à un vieillard qui n'a pas son domicile de secours à Sidi-Bel-Abbès : fixe la participation de la commune pour entretien d'alliés et de vieillards dans des hospices ; exonère des taxes municipales les sapeurs-pompiers et les indigents qui ont été proposés pour des remises gracieuses ; exonère également d'exédents d'eau, les Sœurs Trinitaires et l'adjudicataire des droits de marché en ce qui concerne l'abattoir ; adopte : 1° Une demande de subvention de trousseau pour un pensionnaire de l'Ecole Nationale des Sourds-Muets d'Alger ; 2° Des demandes de crédits pour achat de machines à écrire pour les bureaux de la mairie ; construction d'un égout, rue Borysthène achat du portrait de M. Lebrun, président de la République ; achat du trousseau à une élève de l'Ecole Normale de jeunes filles ; achat d'un bandage herniaire à un indigent ; subvention pour réparation du temple protestant ; agrandissement du cimetière européen ; secours à la veuve d'un employé de la Compagnie PLM, victime de la catastrophe de Turenne et achat de couronnes mortuaires ; augmentation du traitement du vétérinaire chargé de la visite du Poisson et des denrées alimentaires ; assurance du marché couvert.

Adopte : la conversion en subvention du crédit de 60.000 francs pour achat d'un avion d'élèves-Pilotes ; une demande de sursis de paiement de fermage formulée par un locataire de la commune ; l'état de cotes irrécouvrables sur taxes municipales de 1930 ; une réponse gouvernementale à un vœu de la viticulture algérienne ; une demande tendant à appeler Marché au Bestiaux le marché arabe : le tarif de conversion en tâches des prestations en nature ; un avis du service des Travaux communaux concernant une modification au plan d'embellissement ; une demande d'un locataire d'une ferme de Lamtar pour modification à son bail de location.

Il adopte ensuite : un projet de construction de bains-douches aux faubourgs Négrier et Marceau et donne un avis favorable à des demandes d'allocations militaires.

Il rejette des demandes de subventions formulées par diverses sociétés et quelques groupements ; une demande en réparation de dommage de la S.A.B.A. ; d'installation de bascules automatiques.

Il rejette également : une demande de l'Office public d'Habitation à Bon Marché du département d'Oran, tendant à faire prendre en charge par la commune des travaux de viabilité et d'édilité au lotissement dit « Parc des Sports », appartenant à M. Gaston Lisbonne. Ces travaux

incombant entièrement au lotisseur, conformément à la loi du 14 mars 1919, modifiée par celle du 19 juillet 1924. L'Arrêté préfectoral du 11 Juillet 1930, spécifie fort bien que le lotissement Gaston Lisbonne est approuvé sous la double réserve : 1° que l'obligation pour le lotisseur, d'exécuter les travaux de voirie, canalisations principales d'eau, de gaz et d'électricité sera insérée formellement au cahier des charges ; 2° qu'il en sera de même en ce qui concerne la retenue obligatoire par le notaire de la somme proportionnelle à la superficie de chaque lot vendu pour garantie de l'exécution des travaux.

Il autorise la mairie à ester en justice contre les locataires de la ferme Hadjar Zerga (Legs Bretau) pour défaut de paiement de fermage et inobservation des charges.

Il désigne des commissions pour mettre au point les affaires suivantes : 1° Vente à la criée du poisson 2° Service des Eaux, personnel ; Travaux communaux, personnel.  
Sidi-Bel-Abbès, le 29 Septembre 1932,

—oO—

### Les Présidents des Chambres de Commerce d'Algérie à Sidi-Bel-Abbès

La réception des Présidents et des Membres des Chambres de Commerce d'Algérie à l'hôtel de ville de Bel-Abbès a été, suivant l'expression de l'un d'eux « l'apothèse de leur voyage ». C'est en effet dans une atmosphère de réelle sympathie que se déroula la réception.

Les adjoints, conseillers municipaux et de nombreuses personnalités attendant depuis quelques instants déjà sous le porche, lorsque nos hôtes arrivèrent ; M. Bellat, Maire, descend aussitôt accompagné de M. Mazoyer, 1<sup>er</sup> adjoint et après les présentations d'usage, le cortège s'achemine vers la salle des fêtes aux accents de la Marseillaise, M. Bellat excuse les élus retenus au Conseil Général ou empêchés, tandis que la musique de la Légion exécute des morceaux de choix.

Mais déjà la champagne pétille dans les verres, M. Bellat se lève, souhaite la bienvenue à ses hôtes et prononce un important discours où comme à l'ordinaire sont exclues toutes paroles inutiles.

« Messieurs,

« La ville de Bel-Abbès a la joie et l'honneur de souhaiter en vos personnes, une cordiale bienvenue aux distingués représentants du commerce algérien. Je manquerais à tous les devoirs de l'hospitalité en soulevant parmi vous, Messieurs, des querelles de préséance. Je vous demande cependant la permission de saluer particulièrement, par un privilège dû à son âge, et à son dévouement à la prospérité de l'Oranie, l'honorable M. Hernandez, notre voisin. Et laissez-moi remercier aussi notre compatriote et ami M. Fernand Yrès, à l'entremise duquel nous devons l'honneur de votre visite.

« Cette visite nous est un réconfort en une période de crise agricole et commerciale. Elle est d'ailleurs comme une nouvelle preuve des liens de sympathie qui unissent depuis toujours, en cette région agricole, commerçants et colons mais que viennent resserrer en des temps particulièrement durs la communauté des intérêts.

Faisons-nous confiance. Equipiers, dirigeants, spectateurs, faites confiance aux arbitres et aux dirigeants. Nous devons savoir reconnaître loyalement notre erreur et nous serrer la main.

Elisez des hommes, des sportifs, faites un choix judicieux dans cette grande famille sportive.

Adressons, aujourd'hui, à la F.F.F.A. notre plus profonde reconnaissance et nos meilleurs sentiments de sympathie.

L'assemblée, debout salue sympathiquement les paroles du distingué président Lisbonne.

## **SIDI-BEL-ABBES** **A LA GLOIRE DU VIN** **Soirée de Gala à l'Empire**

Evohe ! Bache, évohe ! Le cri des bacchantes a retenti, avec force, hier soir, dans l'admirable salle de l'Empire où se pressait la foule de l'élite bel-abbésienne. Aucun autre établissement ne peut, en effet, se prêter aussi bien à une pareille manifestation.

Soirée de gala ! Les élégantes, dans les loges et aux fauteuils, rivalisaient de grâce et de beauté. Soirée consacrée à la gloire des vins algériens en vue de la grande foire expositrice qui aura lieu en avril 1933.

Placé patiemment, Dieu nous pardonne, sous la protection du joyeux drille que fut Bacchus le succès était assuré. Le fils adoptif de Silène sait récompenser les efforts de ceux qui l'honorent malgré sa réputation quelque peu douteuse... mais tout le monde ne sort pas de la cuisse de Jupiter et les historiens ont souvent bien mauvaise langue.

Bacchus, Dieu du Vin, est le Dieu du jour. Il convient donc de lui sacrifier suivant le rite antique et de rénover les bacchantes en respectant l'esprit et non la lettre du fameux sénatusconsulte qui les proscrit, il y a bien longtemps.

Nous avons du dans ce cadre unique qu'est l'Empire, parmi les fleurs et la verdure, des bacchantes (dans le sens mythologique du mot) à faire damner tous les Dieux olympiens... n'anticipons pas !

Un premier regard dans la salle, L'œil ébloui note, en passant, dans les loges officielles M. Bellat, maire et Mme, M. le colonel Nicolas, commandant d'armes, M. le sous-préfet et Mme, et çà et là toutes les personnalités du monde agricole, industriel et commercial.

Et l'orchestre à cordes de la Légion Etrangère, le citer c'est tout dire, attaque l'ouverture avec sa maestria ordinaire.

M. Meller ouvre gaiement la série des attractions suivi de M. Moulius André, comique troupier. D'énivrants tangos sont ensuite chantés avec art par M. Barbet. M. et Mme Serre, violonistes exécutent impeccablement du Schumann et du Beethoven. En sabbir, l'excellent M. Saragossa amuse avec ses histoires hilarantes. Une mention spéciale à Mlle

Christine Ayela, toujours si appréciée. M. Christand dit ses chansonnettes gaies à la satisfaction de tous. Les poésies de Mlle Gillet, lauréate des Jeux Floraux, sont récitées par M. Maurice Martin, à la diction nuancée. Le chanteur à voix M. Figari est très goûté et la première partie se termine avec M. Moulius Georges, irrésistible comique.

La deuxième partie de ce brillant programme débute par la « Bel-Abbésienne », chœur avec accompagnement d'orchestre, paroles de M. Paul Bellat, musique de M. Serre. Ce dernier dirige lui-même l'exécution par ses élèves de l'école de Musique. M. Collinet, ténor, chante superbement la « Chanson Bacchique » (Hamlet) et du Saint-Saëns.

Mlle Rouffia au violoncelle, accompagnée au piano par Mlle Emselem joue divinement le Cygne de Saint-Saëns.

La surprise de la soirée Un chanteur qui apparaît, sur scène, masqué, et sa voix chaude, vibrante, monte magnifique pendant que le public cherche à percer le mystère du masque.

Des poèmes sont dits ensuite par M. Paul Bellat, lauréat des jeux floraux de Toulouse, qui révèle un beau talent.

Mlle Luciane Nicolas, mezzo soprano, nous émeut de sa voix exquise et prenante. Elle obtint un succès magnifique.

Un solo de violon de Mme Serre est toujours chose fort recherchée des mélomanes.

Voici enfin Mlle G. Gillet qui amorce une cérémonie impatientement attendue par la « Poésie d'ouverture de l'Élection des muses et de la Déesse du Vin ».

Le jury est ainsi composé :

Présidence d'honneur : Mme et M. Bellat, maire : Président M. Fromont ; Vice-Présidents, Mme Vve Alberge, M. Demanneville, Secrétaire ; Secrétaire : M. P. Bellat ; Secrétaire adjointe : Mlle G. Gillet ; Membres : Mlle Gazaniol ; Mme Guéton, le commandant Kratzer, MM. Casanova, Léonis, Magliulo, Ruiz, José, Villanua, Vincent.

Le président ouvre la séance par une amusante allocution et M. Paul Bellat, procède à l'appel des candidates, toutes plus ravissantes les unes que les autres.

Sont élues à l'unanimité :

Mlles Bertrand, Bonnet, Colman, Démias, Gaillard, Garcia, Garde, Hérodote, Landemaine, Laumet, Magliulo S., Magliulo A., Maulvault, Nicolas, Forterre Puidebat, Roidot, Schwall, Weber, Geoffroy.

Le couronnement des élues un peu intimidées en présence du public comporte une cérémonie charmante, et aussitôt le président prie les nouvelles Bacchantes de procéder à leur tour à l'élection de leur Déesse.

C'est la toute gracieuse Mlle Laumet qui recueille les suffrages de ce nouveau jury féminin. Elle est proclamée Déesse du vin et prend place au fauteuil à elle destinée, après les formalités du couronnement.

Une superbe gerbe de fleurs lui est offerte et le rideau tombe sur ce groupe exquis de jeunes filles.

Après l'entr'acte, sous la direction de M. Serre, un excellent orchestre à cordes formé par les élèves de l'École de Musique, exécute brillamment les « Danses Hongroises ». Puis Mlle Champigneul se taille un véritable succès en chantant du César Franck.

Ce programme, si chargé et si réussi, se termine par un sketch en vers de M. Maurice Froment, « Notre Vin », complété par un hymne de M. Palenzuelo « Gloire à l'Algérie ». Très bien interprété par les artistes amateurs qui s'étaient déjà produits au cours de cette soirée, ce sketch met toute la salle en gaieté.

Et le public s'écoule lentement en commentant agréablement le spectacle bien compris, bien ordonné qui vient de lui être offert et à qui il n'a pas ménagé ses applaudissements.

Chacun des artistes bénévoles en a fait une ample moisson et tous les organisateurs et participants sont à féliciter sans réserve.

Le succès de cette soirée nous fait bien augurer de celui de la foire aux vins d'Algérie et est venu apporter, s'il en était besoin, un précieux encouragement à ceux qui sont la cheville ouvrière de cette importante et nécessaire manifestation.

A l'issue de la représentation, la Déesse du Vin et ses délicieuses compagnes ont reçu les félicitations officielles au cours d'un Vin d'Honneur offert au Foyer des artistes.

Y assistaient les autorités civiles, les membres du jury, du comité et de la presse.

Pendant que le vin pétillait dans les verres, M. Bellat, maire, a pris la parole en ces termes :

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Je ne voudrais point laisser s'achever cette belle manifestation artistique, qui permet d'augurer pour notre foire d'avril le plus éclatant succès, sans féliciter tout d'abord la gracieuse élue de ce jour et avec elles les nombreuses et charmantes jeunes filles qui ont si spontanément prêté leurs concours et à qui revient en grande part le succès de la fête ; car si les symboles sont depuis toujours à la mode, Mesdemoiselles, la difficulté consiste surtout à en trouver de vivants ; et incarner la déesse du vin et les muses ne semblait pas tout d'abord chose aisée... Pourtant vous nous obligez aujourd'hui, muses Bel-Abbésiennes à prendre quelque liberté avec la mythologie, tant vous nous comblez par le nombre et par le choix !

En répondant avec une simplicité charmante, signe caractéristique de la véritable distinction à l'appel du comité permanent des fêtes, vous avez accepté d'être la parure vivante de la grande foire du vin et « d'y représenter la grâce et la fraîcheur féminine au sein de la froideur et des costumes sombres des représentations officielles », parure toute de grâce, certes, mais non pour cela, éphémère car le comité soit bien qu'il peut compter le cas échéant sur

vos dévouement. Qu'il me soit permis en outre de remercier les nombreux et excellents artistes qui ont avec autant de grâce que de modestie prêté leur concours. Il m'est impossible, vu leur nombre, de décerner à chacun la mention que mériterait son talent particulier : c'est en tout cas à un véritable gala, qu'ils nous ont conviés où étaient groupés tous les éléments susceptibles de plaire au grand public, et de fait, chanteurs, musiciens, comique ou diseurs nous ont tour à tour charmés au cours de cette excellente soirée.

Et que dire d'un comité qui fait si bien les choses ; si bien, qu'il est devenu tout naturellement l'office permanent de nos fêtes Bel-Abbésiennes. Il mérite certes de grands éloges et si tous ses membres sont d'un dévouement admirable, je n'aurai garde d'oublier pourtant de mentionner aujourd'hui les mérites de l'excellent M. Fromont qui avec autant de compétence que de modestie s'est occupé des moindres détails de cette vaste organisation !

Sans doute, avec des concours aussi ardents et désintéressés est-il permis désormais de voir grand et de faire en sorte que Bel-Abbès qui croit chaque jour dans le travail prenne conscience de son extension et de son merveilleux essor. Ville hélas peu favorisée par la nature au point de vue touristique. Bel-Abbès a besoin plus que toute autre d'attirer à elle le visiteur et de veiller avec un soin particulier à la bonne tenue de ses manifestations extérieures ; ce qui lui valait hier de la part d'un haut fonctionnaire du gouvernement général cette flatteuse remarque : « Dans les joies comme dans les deuils, on fait bien les choses à Bel-Abbès ! »

C'est en grande partie à notre comité des fêtes que l'on doit l'éclatant succès des manifestations du Centenaire de la Légion, car il sut mettre, et ce n'est pas là un mince mérite, toute la ville au diapason des merveilleux apprêts militaires !

A lui encore revient l'honneur d'avoir organisé en quelques jours une braderie qui a profité à notre commerce local, dans une période particulièrement critique et durant laquelle en fait d'encouragement on ne s'était guère privé de jeter les échos les plus pessimistes... or c'est bien en période de crise il me semble qu'on a besoin par tous les moyens d'insuffler aux affaires une vie nouvelle !

Espérons donc que la foire aux vins fera elle aussi honneur et profit à notre cité. Nous posons aujourd'hui avec éclat la première pierre de l'édifice ; il peut être grandiose, il doit l'être, cela dépend de la bonne volonté de tous !

Sa réussite d'ailleurs est assurée, puisqu'à côté du comité des fêtes, un comité technique composé des personnalités les plus qualifiées du monde vinicole et viticole, nous en est un sûr garant.

Faut-il ajouter que l'O.F.A.L.A.C. a voté déjà le principe de sa participation et que tous les groupements viticoles ne manqueront pas de suivre son exemple.

Oui, comme on l'a dit fort bien « il s'agit surtout d'oser avec courage et méthode » la formule est heureuse, et un tel zèle mérite d'être encouragé.

N'oublions pas que toutes ces manifestations qui sont de nature à enrichir notre cité portent aussi au loin le bon renom de Bel-Abbès, suppléant heureusement, comme je le disais tout à l'heure au peu d'attrait qu'elle peut offrir au point de vue essentiellement touristique. Demain sera célébré le vin, richesse principale de ce pays, de zélés techniciens et de gracieuses ambassadrices sauront j'en suis certain le mettre à l'honneur et le faire aimer et apprécier comme il convient. Et nos fêtes seront réussies car elles se dérouleront dans un cadre admirable au beau soleil de notre printemps d'Algérie et suivant un rite bien français :

car il est immuable chez nous qui fait aller de pair le bon vin et la saine gaieté !

Et après les remerciements, parmi les rires ses heureuses élues et les conversations graves des Messieurs, on prit congé à regret en souhaitant que cette belle soirée ne soit pas la dernière que nous offre le Comité de la Foire aux Vins d'Algérie.

(à suivre)



# AIR FRANCE

LE PLUS GRAND RESEAU DU MONDE

**HORAIRE D'ETE 1960**

VALABLE DU 27 JUIN AU 10 OCTOBRE

**DEPARTS**

DESTINATIONS	PERIODES DE FONCTIONNEMENT	JOURS	APPAREILS ET CLASSE	DECOLLAGE	ARRIVEES AUX AERODROMES CORRESPONDANTS
PARIS direct	27-6 au 10-10	Quotidien	Caravelle F/T	07.30	PARIS/ORLY 10.05
PARIS direct	27-6 au 10-10	Mercredi	Bréguet T2/B	16.00	PARIS/ORLY 21.00
PARIS direct (en provenance de COLOMBECHAR)	27-6 au 10-10	Dimanche	Constel. T	18.00	PARIS/ORLY 22.00
LYON direct	27-6 au 10-10	Mardi	DC. 4/T2	17.55	LYON/BRON 21.50
LYON direct	27-6 au 10-10	Vendredi	DC. 4/T2	13.45	LYON/BRON 17.40
LYON direct	27-6 au 10-10	Me - Sa	Bréguet T2/B	08.00	LYON/BRON 11.55
LYON direct	27-6 au 17-7 - 12-9 au 10-10	Jeudi	DC. 4/T2	13.45	LYON/BRON 17.40
CLERMONT-FERRAND	27-6 au 30-9	Samedi	DC. 4/T2	13.10	CLERMONT-FERRAND 16.50
VICHY	27-6 au 30-9	Vendredi	DC. 4/T2	17.05	VICHY 20.55
VICHY	27-6 au 17-7 - 12-9 au 30-9	Mercredi	DC. 4/T2	17.45	VICHY 21.35
MARSEILLE	27-6 au 10-10	LU - ME VE - SA	Caravelle T	12.40	MARSEILLE/MARIGNANE 14.30
MARSEILLE	27-6 au 10-10	MA - VE - DI	Bréguet T2/B	08.00	MARSEILLE/MARIGNANE 11.20
MARSEILLE	27-6 au 10-10	ME - SA	Bréguet T2/B	18.05	MARSEILLE/MARIGNANE 21.25
MARSEILLE	27-6 au 17-7 - 12-9 au 10-10	Lundi - Jeudi	Bréguet T2/B	13.10	MARSEILLE/MARIGNANE 16.30
BORDEAUX/NANTES	27-6 au 10-10	LU - JE	Bréguet T2/B	07.55	11.40 BORD. 13.40 NANTES
BORDEAUX	27-6 au 17-7 - 12-9 au 10-10	Vendredi	DC. 4/T2	09.50	13.35 BORDEAUX
TOULOUSE	27-6 au 10-10	Mardi - Jeudi	DC. 4/T2	12.35	15.55 TOULOUSE
TOULOUSE	27-6 au 10-10	Samedi	DC. 4/T2	10.30	13,50 TOULOUSE
TOULOUSE	27-6 au 17-7 - 12-9 au 10-10	Lundi	DC. 4/T2	18.00	21.20 TOULOUSE
AJACCIO/NICE	27-6 au 10-10	Vendredi	DC. 4/T2	14.10	17.35 AJAC. 18.25 - NICE 19.25
NICE direct	27-6 au 10-10	Lundi	Constel. T	17.20	NICE 20.20

SOUS RESERVES DE MODIFICATIONS SANS PREAVIS

# ARRIVEES

PROVENANCES	PERIODES DE FONCTIONNEMENT	JOURS	APPAREILS ET CLASSE	DECOLLAGE AERODROMES CORRESPONDANTS	ATTERRISSAGE A LA SENIA
PARIS direct	27-6 au 10-10	Quotidien	Caravelle F/T	PARIS/ORLY 18.50	21.25
PARIS direct	27-6 au 10-10	Mercredi	Bréguet T.2/B	PARIS/ORLY 07.20	12.20
PARIS direct continue sur COLOMB-BECHAR	27-6 au 10-10	Dimanche	Constel. T	PARIS/ORLY 07.20	11.20
LYON direct	27-6 au 10-10	ME. SA.	Bréguet T.2/B	LYON/BRON 13.10	17.05
LYON direct	27-6 au 10-10	Mardi	DC.4 T.2	LYON/BRON 13.10	17.05
LYON direct	27-6 au 10-10	Vendredi	DC.4 T.2	LYON/BRON 08.30	12.25
LYON direct	27-6 au 17-7 - 12-9 au 10-10	Jeudi	DC.4 T.2	LYON/BRON 08.30	12.25
CLERMONT-FERRAND	27-6 au 30-9	Vendredi	DC.4 T.2	CLERMONT-FERRAND 12.15	16.05
VICHY	27-6 au 30-9	Samedi	DC.4 T.2	VICHY 07.30	11.30
VICHY	27-6 au 17-7 - 12-9 au 30-9	Jeudi	DC.4 T.2	VICHY 07.30	11.30
MARSEILLE	27-6 au 12-10	Dimanche	Bréguet T.2/B	MARSEILLE/MARIGNANE 08.30	11.50
MARSEILLE	27-6 au 12-10	MA. ME. VE. SA.	Bréguet T.2/B	MARSEILLE/MARIGNANE 17.40	21.00
MARSEILLE	27-6 au 12-10	LU. ME. VE. SA.	Caravelle T	MARSEILLE/MARIGNANE 09.30	11.20
MARSEILLE	27-6 au 17-7 - 12-9 au 10-10	LU. JE.	Bréguet T.2/B	MARSEILLE/MARIGNANE 08.30	11.50
NANTES/BORDEAUX	27-6 au 10-10	Lundi - Jeudi	Bréguet T.2/B	NANTES 15.00-16.10 BORDEAUX 17.00	20.40
BORDEAUX	27-6 au 17-7 - 12-9 au 10-10	Vendredi	DC.4/T2	BORDEAUX 14.50	18.30
TOULOUSE	27-6 au 10-10	LU. ME.	DC.4/T2	TOULOUSE 13.25	16.45
TOULOUSE	27-6 au 10-10	Vendredi	DC.4/T2	TOULOUSE 17.30	20.50
TOULOUSE	27-6 au 17-7 - 12-9 au 10-10	Mardi	DC.4/T2	TOULOUSE 08.00	11.20
NICE/AJACCIO	27-6 au 10-10	Vendredi	DC.4/T2	NICE 07.30 - 08.30 AJACCIO	12.45
NICE direct	27-6 au 10-10	Lundi	Constel. T	NICE 13-20	16.20

SOUS RESERVES DE MODIFICATIONS SANS PREAVIS

DEUX NOUVEAUX SERVICES

*Caravelle*

**ORAN - PARIS**  
2 H. 35 DE VOL

**Service quotidien - Décollage 07 h. 30 - Arrivée PARIS-ORLY 10 h. 05**  
(Toutes correspondances S.N.C.F. pour la Province).

**ORAN - MARSEILLE**  
MOINS DE 110 MINUTES DE VOL

**Lundi - Mercredi - Vendredi - Samedi : Décollage 12 h. 40 - Arrivée Marseille-Marignane 14 h. 30. — A Marignane votre voiture vous attendra et à 15 h. 30 au plus tard, vous serez sur les routes de France**

OUVERTURE DES RESERVATIONS LUNDI 21 MARS 1960

### TRANSPORT DES VOITURES

assuré comme les autres années par les soins des Transitaires spécialisés, avec livraison aux Aéroports ou tout autre lieu

Adressez-vous à **AIR-FRANCE**, Boulevard Lescure, **ORAN**, votre AGENCE DE VOYAGES HABITUELLE

Téléphones : 32.66.85 - 33.17.51 - 33.04.91

### HORAIRE D'ETE

au départ  
**COLOMB-BECHAR**

#### COLOMB-BECHAR - ORAN

Mercredi décollage 12 h. 05 - arrivée La Sénia 13 h. 55  
DC 4

Samedi décollage 07 h. 30 - arrivée La Sénia 09 h. 20  
DC 4

Dimanche décollage 15 h. 30 - arrivée La Sénia 17 h. 05  
CONSTELLATION

#### ORAN - COLOMB-BECHAR

Mercredi décollage 15 h. 10 - arrivée Béchar 17 h. 00  
DC 4

Vendredi décollage 19 h. 45 - arrivée Béchar 21 h. 35  
DC 4

Dimanche décollage 12 h. 40 - arrivée Béchar 14 h. 15  
CONSTELLATION

# AIR FRANCE

LE PLUS GRAND RESEAU DU MONDE

#### Correspondances

Bréguet DC 4 16 h. 00 - 21 h. 00  
Bréguet DC 4 17 h. 45 - 21 h. 35  
DC 4 18 h. 05 - 21 h. 25  
DC 4 13 h. 10 - 16 h. 50  
Caravelle DC 4 12 h. 40 - 14 h. 30  
DC 4 10 h. 30 - 13 h. 50

ORAN-PARIS  
ORAN-VICHY  
ORAN-MARSEILLE

ORAN-CLERMONT-FERRAND  
ORAN-MARSEILLE  
ORAN-TOULOUSE

ORAN-PARIS

Constl. 18 h. 00 - 22 h. 00  
ORLY

#### ORAN

Bréguet Caravelle 07 h. 20 - 12 h. 20  
09 h. 30 - 11 h. 20

DC 4 08 h. 30 - 12 h. 25  
DC 4 12 h. 15 - 16 h. 05  
Caravelle 09 h. 30 - 11 h. 20  
DC 4 14 h. 50 - 18 h. 30  
4 08h. 30 - 09h. 20 - 12h. 45

de LYON  
de PARIS  
MARSEILLE

de LYON  
CLERMONT-FERRAND  
MARSEILLE  
BORDEAUX  
NICE-AJACCIO  
de MARSEILLE

Bréguet 08 h. 30 - 11 h. 50

— **TOUS RENSEIGNEMENTS** —  
— **SUR NOS HORAIRES VIA ALGER** —  
— **AIR FRANCE AGENCE DE COLOMB-BECHAR** —  
— **OU VOTRE AGENCE DE VOYAGES HABITUELLE** —

# AIR FRANCE - ORAN à l'ère des "Jets"

Le 1<sup>er</sup> mars, la Compagnie Nationale AIR FRANCE conviait Monsieur Brottes, Préfet d'Oran, les Directeurs d'Agences de voyages, les Représentants de la Presse écrite, parlée et filmée à participer au premier vol « Caravelle » Oran-Paris. Le bi-réacteur « Auvergne » partait d'Orly à 12 h. 20 ; il atterrissait à La Sénia à 14 h. 40. Nouvel envol à 16 h. 05. Les passagers payants et les invités étaient rendus à Orly à 18 h. 35, après un magnifique voyage de 2 h. 30. Le ciel était dégagé jusqu'au Centre de la France ce qui a permis d'admirer à loisir les Pyrénées couvertes de neige. Spectacle féérique à 10.000 mètres d'altitude. Vingt minutes après l'atterrissage, un car spécial transportait vers Paris les heureux participants du vol



L'équipage de la « Caravelle » ayant assuré le premier vol commercial Paris-Oran-Paris le 1<sup>er</sup> mars 1960

inaugural. A 21 h. 30, premier rendez-vous pour assister au spectacle du Lido. Le lendemain à 12 h. 30, un déjeuner était prévu au restaurant « Les Horizons » d'Orly. Toutes les 3 à 4 minutes un avion commercial décollait ou atterrissait. A 13 h. 00, les invités assistaient au départ du Boeing 707 AIR FRANCE « Château de Chambord » pour New York. Il devait mettre à peine 8 heures pour effectuer le trajet. Dès 16 h. 00, une visite extrêmement intéressante des Ateliers d'Orly : Révision hélices, trains d'atterrissage, hangars des grandes révisions d'appareils. Un Super Starliner et un Super G étaient presque entièrement démontés. A côté, un Boeing 707 terminait une révision : il devait partir le lendemain pour Tokio. La visite se terminait par le Centre de Formation du Personnel Navigant technique et commercial. Simulateurs de vos de Super Constellation, Caravelle dont le prix d'achat et d'installation atteint 650.000.000 de francs anciens chacun. Reproduction de

cabines pour l'entraînement des hôtes et stewards. Consignes de sauvetage, etc... Retour à l'Hôtel Royal Monceau. A 20 h. 00 nouveau rendez-vous. Les invités allaient assister à un dîner à l'auberge « Les Anyssetiers du Roy » dans l'île Saint Louis. Soirée très agréable.

Le 3 mars, le groupe regagnait Oran toujours par « Caravelle ». Temps de vol Paris-Oran 02 h. 10.

## Les Participants :

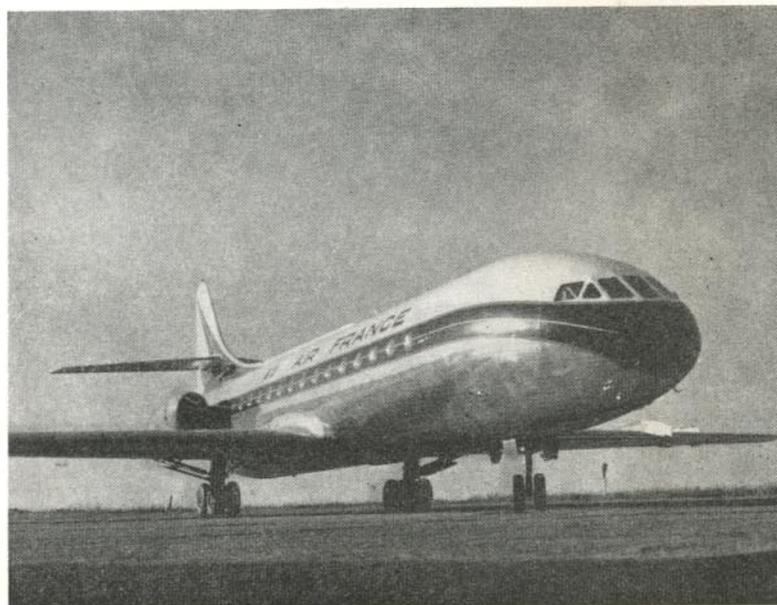
Monsieur Brottes, Préfet d'Oran.

**Agences de voyages :** M. Setiey, Wagons Lits, Oran ; M. Mayolle, S.G.T.M. ; Commandant Goyaux, District de Transit Militaire ; M. Rocco, Aéro Navi ; M. De Murcia, Agence Parisienne ; M. Benchetrit, Agence Marinavia ; Mme Setiey, Wagons Lits, Sidi-Bel-Abbès ; M. Marin, Agence Marin, Sidi-Bel-Abbès ; M. Bonnet, Saïda, M. Fenoll, Mascara ; M. Colomar, Relizane ; M. Hanus, Tiaret ; M. Thillet, Aïn-Témouchent ; M. Moutot, Tlemcen ; M. Paul, Hammam-bou-Hadjar, M. Collangettes, Wagons Lits, Mos-taganem ; M. Paillol, Perréaux ; M. Sari, Tlemcen ; Mme Capdeboscq, Colomb-Béchar.

**Presse R.T.F. :** Mme Chavand, Echo Dimanche ; Mme Rosoor, R.T.F., Colomb-Béchar ; M. Bourrières, Echo d'Oran ; M. Pérez, Echo Soir ; M. Levy, Oran Républicain ; MM. Honnorin et Giorgetti, R.T.F., Oran.

## Caractéristiques Générales « CARAVELLE » :

Envergure : 34 m. 30 ;  
Longueur : 32 m. 01 ;  
Hauteur : 8 m. 71 ;  
Poids maximum : 43 tonnes ;  
Rayon d'action maximum : 2.400 kms ;



Moteurs : 2 turbo-réacteurs Rolls-Royce Avon RA 29 de 5.000 kg de poussée chacun ;

Capacité des Réservoirs : 18.500 litres ;

Vitesse : 800 km/h. ;

Altitude de croisière : de 6.000 à 12.000 mètres selon les trajets ;

Nombre de places : 20 en 1<sup>re</sup> classe ; 55 en classe touristique ; Total : 75.

La « CARAVELLE » est la preuve de l'élan technique qui entraîne la France dans le domaine de la recherche et de la réalisation industrielles. AIR FRANCE a passé commande de cet appareil en novembre 1955 alors que le premier vol du premier prototype datait à peine de six mois. La Compagnie Nationale a été la première à expérimenter le fameux bi-réacteur maintenant connu dans le monde entier.

Bien avant que « CARAVELLE » n'ait accompli son premier vol commercial sur les lignes d'AIR FRANCE, l'appareil a joué un grand rôle dans plusieurs déplacements officiels. « CARAVELLE » aux couleurs d'AIR FRANCE avait le privilège de transporter de Rome à Lourdes son Eminence le Cardinal RONCALLI, patriarche de Venise, aujourd'hui successeur de S.S. le Pape PIE XII.

Quelques mois plus tard, même voyage pour le transport de Son Eminence le Cardinal TISSERANT, Légat de Sa Sainteté le Pape Pie XII désigné à la présidence du Congrès Marial International du Centenaire des Apparitions de Lourdes. L'appareil transportait en outre 14 personnalités du Saint Siègue et un ministre français.

Le 4 juin 1958, le Général de GAULLE qui venait d'être appelé au Gouvernement entreprenait son premier voyage à Alger à bord de « CARAVELLE ». Le Général de GAULLE devait faire, plus tard, un autre séjour en Algérie et c'est encore « CARAVELLE » qui assura son déplacement.

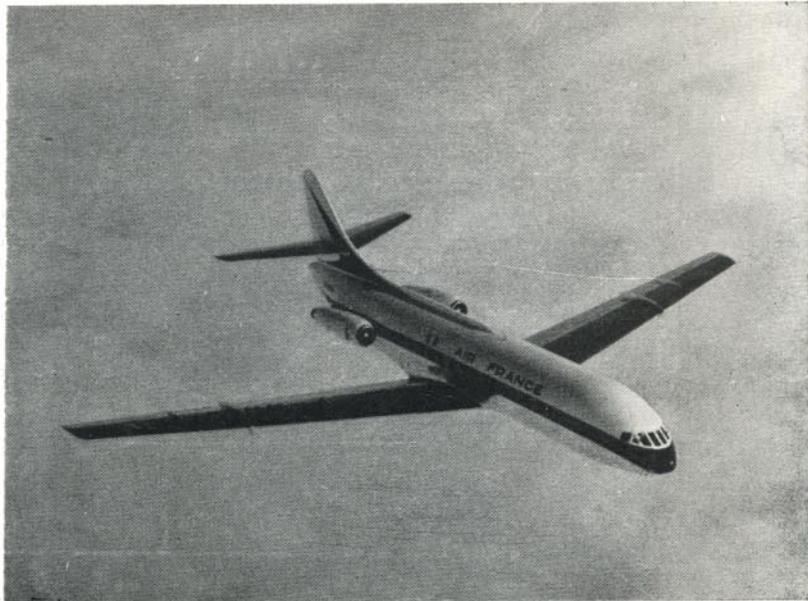
Deux exploits de « CARAVELLE » qui assura son déplacement.

#### Deux exploits de CARAVELLE :

La « CARAVELLE » dont les qualités sont déjà nombreuses — rapidité, silence, confort — est aussi un « planeur à réaction ». Etonnante démonstration faite avec le numéro 1 « Alsace » qui, avec 35 passagers, effectua un vol sans l'aide des réacteurs, Verticale Paris jusqu'à Dijon.

Enfin, le Tour d'Europe dans la journée : 4.100 kms en 6 h. 23 de vol. « CARAVELLE » visite Paris, Barcelone, Rome, Francfort, Londres et retour à Paris.

Les Bel-Abbésiens qui, sont de grands voyageurs « avion » apprécieront « CARAVELLE » AIR FRANCE. En plus des relations Oran-Paris actuelles, nous sommes en mesure d'annoncer de nouveaux services Oran-Marseille à compter du 26 juin.



Ce voyageur souriant qui, à Rome, va s'embarquer pour Lourdes à bord de la « Caravelle » aux couleurs d'Air France est, alors, le Cardinal RONCALLI. Quelques semaines plus tard, il deviendra le Pape Jean XXIII passager illustre entre tous, et aussi l'un des premiers chronologiquement du bi-réacteur français



A l'occasion du premier vol « Caravelle » Paris-Oran-Paris,  
dans son Agence du Bd Lescure, qui réunissait le tout Oran  
Air France offrait un brillant cocktail le 29 février



M. le Préfet BROTTE, Préfet du Département d'Oran  
participait au premier vol  
« Caravelle » Air France Oran-Paris  
On le voit ici accompagné par M. SULTANA,  
Directeur d'AIR FRANCE pour l'Ouest Algérie



# PROGRAMME D'ÉTÉ 60 (HEURES LOCALES)

DU 25 JUIN AU 9 OCTOBRE INCLUS

**AIR ALGÉRIE**

**AIR ALGERIE**

**HORAIRES AU DEPART D'ORAN**

LIGNES	N° Ligne	Routing	Type appareil	Classe	Convoc. Ville	Décollage	Arrivée Aéroport	Du 25 juin au 17 juillet	Du 18 juillet au 2 septembre	Du 3 septembre du 9 octobre
ORAN-PARIS . . . . .	AH 3402	Direct	Caravel.	F/T	14.35	15.50	18 h. 10	Lun-Mer-Jeu-Sam	Lun-Mer-Jeu-Sam	Lun-Mer-Jeu-Sam
	AH 3406	Direct	Constl.	T2	09.45	11.00	15 h.	Mar - Ven - Sam	Mar (1) - Ven (1) Dim (1)	—
	AH 3408	Direct	DC. 4	T2/B	06.35	07.50	12 h. 50	Samedi	—	Samedi
	AH 3404	Direct	Constl.	T2	07.35	08.50	12 h. 50	—	Mar (2) - Ven (2) Dim (2)	Mar - Ven - Dim
	(1) Jusqu'au Dimanche 14 août inclus. (2) A compter du mardi 16 août inclus.									
ORAN-NICE . . . . .	AH 4002	Direct	Constl.	T2	06.00	07.15	10 h. 15	Mercredi	Mercredi	Mercredi
	AH 3002 AH 3004 AH 3012	Direct Direct Direct	DC. 4 DC. 4 Caravel.	T2/B T2/B T	05.45 14.50 16.45	07.00 16.05 18.00	10 h. 20 19 h. 25 19 h. 40	Quotidien Lun-Mar-Jeu-Sam-Dim Mer-Jeu-Ven-Dim	Quotidien Samedi Mer-Jeu-Ven-Dim	Quotidien Lun-Mar-Jeu-Sam-Dim Mer-Jeu-Ven-Dim
ORAN-LYON . . . . .	AH 3202	Direct	Constl.	T2	06.15	07.30	10 h. 40	Samedi	Samedi	Samedi
	AH 3902	Direct	Constl.	T2	06.15	07.30	10 h. 40	Lundi	Lundi	Lundi
	AH 3204	Direct	DC. 4	T2/B	06.15	07.30	11 h. 30	Jeudi - Dimanche	Jeudi	Jeudi - Dimanche
ORAN-GENEVE . . . . .	AH 3902 1832	Via LY.	Constl.	T	06.15	07.30	12 h. 25	Lundi	Lundi	Lundi
	AH 3902	Via LY.	Constl.	T2	06.15	07.30	12 h. 35	Lundi	Lundi	Lundi
ORAN-VICHY . . . . .	AH 3302	Direct	DC. 4	T2	06.00	07.15	11 h. 25	Samedi	Lundi	Samedi
	(*) AH 3302 non assuré samedi 24 septembre et samedi 8 octobre									
ORAN-PERPIGNAN . . . . .	AH 3502	Direct	DC. 4	T2	07.15	08.30	11 h. 30	Mardi	Mardi	Mardi
	AH 3102 AH 3104	Direct Direct	DC. 4 DC. 4	T2/B T2/B	12.40 06.30	13.55 07.45	17 h. 15 11 h. 05	Lun-Mar-Mer-Ven-Dim —	Mercredi - Dimanche Lundi - Vendredi	Lun-Mar-Mer-Ven-Dim

## HORAIRES A DESTINATION D'ORAN

LIGNES	N° ligne	Routing	Type app.	Classe	Convoc. Ville	Décoll.	Arrivée Aéroport	Du 25 juin au 17 juillet	Du 18 juillet au 2 septembre	Du 3 septembre au 9 octobre
<b>Paris-Oran</b> . . . . .	AH 3403	Direct	Caravel.	F/T	10 h. 20	12 h. 00	14 h. 20	Lun - Mer - Jeu - Sam	Lun-Mer-Jeu-Sam Mar (1) - Ven (1) Dim (1)	Lun-Mer-Jeu-Sam —
	AH 3407	Direct	Constel.	T2	14 h. 50	16 h. 30	20 h. 30	Mar - Ven - Dim	—	Samedi
	AH 3409	Direct	DC. 4	T2/B	13 h. 00	14 h. 40	19 h. 40	Samedi	Mar (2) - Ven (2) Dim (2)	Mar-Ven-Dim
	AH 3405	Direct	Constel.	T2	13 h. 00	14 h. 40	18 h. 40	—	—	—
(1) Jusqu'au dimanche 14 août inclus (2) A compter du mardi 16 août inclus										
<b>Nice-Oran</b> . . . . .	AH 4003	Direct	Constel.	T2	Convoc. Aéroport 15 h. 35	16 h. 20	19 h. 20	Jeudi	Jeudi	Jeudi
	AH 3003	Direct	DC. 4	T2/B	07 h. 35	09 h. 05	12 h. 25	Lun-Mar-Mer-Ven-Dim	Dimanche	Lun-Mar-Mer-Ven-Dim
	AH 3013 AH 3007	Direct Direct	Caravel. DC. 4	T T2/B	13 h. 30 16 h. 50	15 h. 00 18 h. 20	16 h. 40 21 h. 40	Mer-Jeu-Ven-Dim Quotidien	Mer-Jeu-Ven-Dim Quotidien	Mer-Jeu-Ven-Dim Quotidien
<b>Lyon-Oran</b> . . . . .	AH 3203	Direct	Constel.	T2	11 h. 25	12 h. 40	15 h. 50	Samedi	Samedi	Samedi
	AH 3903	Direct	Constel.	T2	14 h. 40	15 h. 55	19 h. 05	Lundi	Lundi	Lundi
	AH 3205	Direct	DC. 4	T2/B	11 h. 25	12 h. 40	16 h. 40	Mercredi - Vendredi	—	Mercredi - Vendredi
	AH 3207	Direct	DC. 4	T2/B	15 h. 15	16 h. 30	20 h. 30	—	Mercredi	—
<b>Genève-Oran</b> . . . . .	AH 1833 3903	Via LY.	Constel.	T	13 h. 00	14 h. 30	19 h. 05	Lundi	Lundi	Lundi
	AH 3903	Via LY.	Constel.	T2	12 h. 35	14 h. 05	19 h. 05	Lundi	Lundi	Lundi
<b>Vichy-Oran</b> . . . . .	AH 3303	Direct	DC. 4	T2	11 h. 30	13 h. 00	17 h. 10	Vendredi	Dimanche	Lundi
	AH 3503	Direct	DC. 4	T2	09 h. 30	10 h. 50	13 h. 50	Lundi	Lundi	Vendredi
<b>Toulouse-Oran</b> . . . . .	AH 3103	Direct	DC. 4	T2/B	09 h. 40	11 h. 00	14 h. 20	Lun-Mar-Jeu-Sam-Dim	Mar-Jeu-Sam-Dim	Lun-Mar-Jeu-Sam-Dim

\* AH 3303 non assuré vendredi 23 septembre et vendredi 7 octobre.

### ORAN-NICE LIGNE DIRECTE

### ORAN-VICHY LIGNE DIRECTE (SERVICE SAISONNIER)

### TRANSPORT DES VOITURES

Des accords particuliers avec les transporteurs maritimes, vous permettent de disposer de votre voiture dès votre arrivée et à l'aéroport si vous le désirez.

### NOUVELLE LIGNE ORAN-PERPIGNAN

AMELIORATION DES SERVICES « CARAYELLE » SUR PARIS ET MARSEILLE

« CONSTELLATION » SUR NICE - LYON - GENEVE - MULHOUSE

## AIR ALGÉRIE

# AIR ALGERIE inaugure sa nouvelle Agence d'ORAN

C'est en présence des plus hautes autorités civiles et militaires qu'a été inaugurée la nouvelle agence C.G.T.A. - AIR ALGERIE, Boulevard Galliéni à Oran.

Le tout-Oran avait répondu à l'invitation lancée à cette occasion par M. Camille Stupfler, directeur de l'agence de Marseille et du réseau méditerranéen représentant Jean Marie.

Recevaient également : le colonel Alias, directeur général d'Air-Algérie ; le colonel Soufflet, son adjoint et directeur de la même compagnie ; M. Paton l'estimé directeur de l'agence d'Oran et représentant général d'Air-Algérie pour l'Ouest algérien ; M. Bertrand chef des passages ; le commandant Colin, chef d'escale ; M. Pauget, sous-chef des passages, et tous les aimables chefs de services et employés de l'agence, avec de charmantes hôtesses qui offraient avec grâce petits fours, champagne et whisky.

Parmi la foule des personnalités, qu'avaient saluées à l'entrée un double cordon de soldats-aviateurs l'on remarquait le général Gambiez et Mme ; l'Inspecteur général régional Gey, le préfet Brottes, leurs collaborateurs de l'Administration ; le sous-préfet Bernachin, de l'arrondissement d'Oran ; le vice-amiral d'escadre Querville, Préfet maritime ; le général Calmel et le colonel Barbé, représentant l'Armée de l'Air ; les membres de la Chambre et du Tribunal de Commerce avec les présidents Deros et Allano ; M. Sultana, représentant d' « Air France » pour l'Ouest algérien ; les directeurs de toutes les compagnies maritimes, les présidents de toutes les formes d'activités économiques ; transport, commerce, agriculture, industrie, etc... ; les chefs

de nombreux services administratifs, des services de sécurité ; Don Luis de Torrès Quevedo, Consul d'Espagne, et les membres du corps consulaire ; le chanoine Daumas, représentant S.E. Mgr Lacaste ; M. le Rabbin Cohen, etc...

Il appartenait à M. Camille Stupfler de dégager le sens de cette heureuse inauguration. Après avoir excusé l'absence du président Jean Marie, le directeur de l'agence générale de Marseille et du réseau méditerranéen eut une pensée émue à l'égard des six fidèles serviteurs de la compagnie tragiquement disparus dans l'explosion de « La Courbe », à La Havane, et se plut à marquer par des chiffres la marche ascendante d'Air-Algérie, dont les 90.000 passagers en 1953 sont devenus 488.000 en 1959.

Une flotte moderne qui comporte aujourd'hui cinq « Caravelle » permet d'établir un véritable pont aérien d'une rive à l'autre de la Méditerranée, où l'Oranie occupe une place de premier plan. La saison prochaine, 36 services seront effectués par semaine sur la métropole. Résultat dont M. Stupfler loue les promoteurs, quelle que soit la place qu'ils occupent dans la hiérarchie. Cette agence d'Oran, dont il remercie le maître de l'œuvre et vante les qualités du directeur régional M. Paton, constitue un « pion » supplémentaire apporté à l'équipement d'un réseau d'escalas qui couvre tout le territoire algérien, et jusqu'aux confins du désert.

— Toutes ces réalisations, conclut le porte-parole du président-directeur général, sont faites sans la moindre appréhension et en toute sérénité, car elles sont un acte de foi dans les destinées de l'Algérie ».

Puis aux applaudissements de l'assistance, M. Stupfler lève sa coupe à la réussite de cette agence et à la prospérité de notre belle province.



Embarquement à bord d'une « Caravelle » AIR ALGERIE

Cette sympathique réunion devait se poursuivre plus d'une heure dans une ambiance de cordiale détente, alors qu'une autre foule, celle des passants, admirait, massée sur le trottoir, une magnifique maquette transparente de « Cara-

velle » dont la mise en service allait inaugurer, par une heureuse coïncidence, la nouvelle agence aéro-marine qui est désormais une irrésistible et permanente invitation au voyage.



Air Algérie : Entrée de l'Agence



Une partie de l'Assistance

# MOIS DE MAI

---

Oui, je le sais, dans notre clémente Oranie,  
Le ciel est toujours bleu, l'air toujours parfumé,  
Je sais que nous foulons une terre bénie  
Et que notre janvier vaut mieux que notre mai ;

Je sais qu'en mon jardin les fleurs ne font pas grève,  
Que la rose y fleurit dans toutes les saisons  
Et qu'il n'est pas de jour où je n'assoie un rêve  
Sur le rustique banc qu'ombrage la maison ;

Je sais que notre hiver où jamais il ne tombe  
Que quelques flocons blancs prompts à s'évaporer  
N'interrompt même pas les amours des colombes  
Et ne peut empêcher le flot de murmurer.

Et pourtant, lorsque mai survient, une allégresse  
Etrange me soulève et me vient animer,  
Un sang plus vif court dans mes veines et me presse  
De sourire, d'aller, de travailler, d'aimer.

Ce n'est point la tiédeur de la température,  
Ni le cours du soleil ! C'est l'exemple des nids,  
J'entends l'ordre mystérieux de la nature  
Par quoi le lilas tremble et le couple s'unit.

C'est l'appel du printemps, c'est l'afflux de la sève,  
C'est ce que dans la nuit confiait à Musset  
La Muse qui descend lorsque le jour s'achève  
En baisant sur le front le poète blessé.

Chaque Mai nous propose une nouvelle vie  
Dans la joie et l'ardeur, dans la paix et l'amour ;  
C'est encore un festin où l'aube nous convie,  
Un cycle nouveau dans l'enchaînement des jours,

Le rajeunissement que toute chair réclame ;  
C'est le gage divin d'un réveil triomphant...  
Et c'est pourquoi je veux renouveler mon âme  
Et revoir l'univers avec des yeux d'enfant.

Paul BELLAT.

*A la mémoire de Paul Fort*  
"HORIZON"

---

Si tous les gens du Globe, en un élan commun,  
Décidaient désormais de se tendre la main  
Que belle serait notre vie !...  
Ce geste est l'horizon de notre Genre Humain...  
Geste pour l'avenir, béni s'il en est un,  
Dans sa profondeur infinie !

Si les hommes d'esprit, autant que ceux de cœur,  
Délaissant à jamais la haine et la rancœur,  
Dans un sursaut d'intelligence,  
Ensemble s'unissent pour lutter par bonheur  
Contre tous les fléaux d'où nous vient le malheur,  
Nous aurions alors conscience

D'être les artisans d'un nouvel horizon...  
Dans un monde meilleur, vivant à l'unisson,  
Et ayant pris l'amour pour guide !  
Car le mal destructeur, celui dont nous souffrons,  
Est ce vil intérêt qui trouble nos raisons  
Dans un égoïsme stupide !

Il n'est jamais trop tard pour changer de chemin...  
Marchons vers l'avenir en nous donnant la main,  
Tous issus de même naissance !  
Il nous faut partager et nos joies et nos pleurs  
Si nous voulons plus tard vivre des jours meilleurs,  
Et reconquérir l'espérance !

La clarté reviendra dès la nouvelle aurore,  
Nous sommes entourés de ténèbres encore...  
Notre horizon va s'éclairer !  
Rien ne sert de haïr sur cette pauvre Terre...  
Nous avons simplement oublié que tous frères,  
La grande Loi était d'Aimer !

Paul BELLAT.



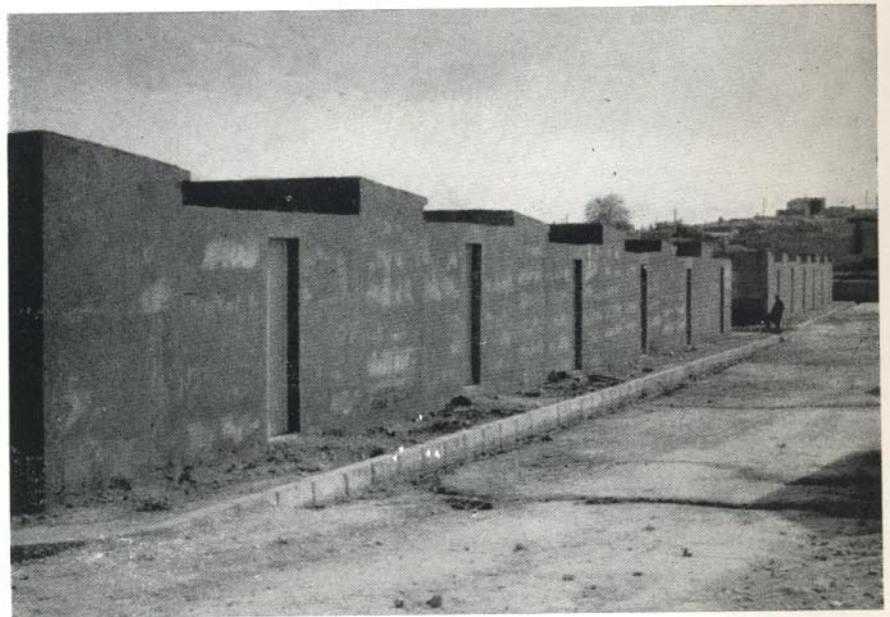


*Nouvelles...*

Ci-contre  
L'École « Moulay Abdelkader »  
Camp des Spahis.  
Façade des logements

*Réalisations*

Ci-contre  
Lotissement Communal du quartier  
dit « La Fourmi »  
Réalisation des « Castors »  
100 logements



Ci-dessous  
L'École « Moulay Abdelkader »  
Camp des Spahis. Vue d'ensemble



**UNION COMMERCIALE et AGRICOLE**

**Soufre - Produits Rhone-Poulenc**

**Engrais - Guano de Poisson**



**SOCIETE GASQUET PEPIN et COQ**

**Moteurs Bernard - Matériel viti-vinicole**

**Assurances tous risques**

**J. ALZAMORA** REPRESENTANT

19, rue Prudon - SIDI-BEL-ABBES ☎ 26.12

### CADPIM

Compagnie Algérienne de Distribution  
de produits Industriels et Métallurgiques

4, rue Paixans, ORAN - T. 32.75.56 - 32.80.76

*Tout ce qui concerne les travaux publics  
l'Atelier, la Voirie*

*Câbles et Elingues en tous genres  
Maison spécialisée*

### LEGAL-BOIS

Quai Ste Thérèse - ORAN

Tél. : 33.03.54

7, Rue de la Marine - SIDI-BEL-ABBES - Tél. 24-93

Rue Baudin - AIN-TEMOUCHENT - Tél. 1.41

Rue Cuvier, Fb. Pasteur - TLEMCEM - Tél. 38-07

*Bois de Construction et d'Ebénisterie*

*Portes et Contreplaqués*

**P O L Y R E Y**

# TOTAL



## altigrade

### HUILE MOTEUR TOUTES SAISONS

38-40, rue Michelet - ALGER

## Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme au capital de 11.475.000 NF

R. C. ALGER N° 3783

L B F N° 52

Siège Social :

**ALGER : 8, bd de la République**

Siège Central :

**PARIS : 43, rue Cambon**

Succursale de Sidi-Bel-Abbès :

**Place Carnot**

Tél. : 29-61 et 29-62

174 Succursales et Agences

en FRANCE, en ALGERIE, en TUNISIE, au MAROC,  
au LIBAN, R A U (province de SYRIE et à l'ETRANGER

Banque, change, dépôts et opérations

en toutes monnaies



**VÉHICULES ÉLECTRIQUES**  
*pour services municipaux*  
**MATÉRIEL DE VOIRIE**  
*sur châssis à moteur thermique*

BENNES TASSEUSES SOVEL  
ASPIRATEURS pour curage d'égouts  
ARROSEUSES-LAVEUSES, etc...



26 ANS D'EXPÉRIENCE  
Plus de 300 villes



**COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ**

*Société Anonyme au Capital de 180.000.000 de NF.*

SIEGE SOCIAL — 54, rue de la Boétie, PARIS

AGENCE D'ALGER — 12, Bd. Auguste Comte — Téléphone : 66.47.95 (5 lignes)

ORAN — 34 ter, Boulevard H. Giraud — Tél. : 33.31.31 à 33

**Comptoir d'Escompte de Sidi-Bel-Abbès**

Banque fondée en 1880

**Comptoir Bel-Abbésien  
des Céréales**

LES MEILLEURES QUALITÉS  
AUX MEILLEURS PRIX



SIDI-BEL-ABBES



Travaux Routiers  
Entreprise Générale de Travaux Publics  
Terrassement

SOCIÉTÉ  
**BERAGUAS**  
Frères et Fils

Entrepreneurs

S.A.R.L. au capital de 24.000 NF

14, rue Lapérouse - SIDI-BEL-ABBES - ☎ 24.23

**ASSOCIATIONS MUTUELLES AGRICOLES**  
de l'Arrondissement de SIDI - BEL - ABBES

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL  
Crédit Agricole — Coopératives Agricoles

SYNDICAT PROFESSIONNEL AGRICOLE  
Union Régionale des Syndicats locaux de Producteurs

COOPERATIVE AGRICOLE D'ACHAT EN COMMUN  
ET D'APPROVISIONNEMENT  
Engrais - Soufres - Produits chimiques

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCES  
MUTUELLES AGRICOLES  
Bel-Abbès Assurances Tous risques

**Maison du Colon**

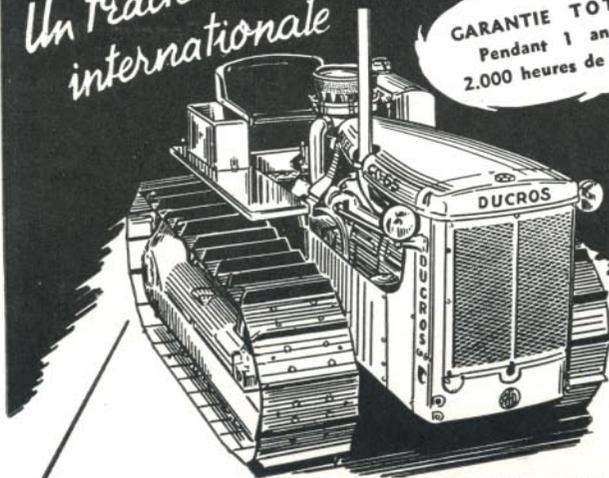
8, rue Biancourt  
SIDI-BEL-ABBES

Téléphone 20-01 - 20-61 - 24-62 - 30-04

**Ducros CD 65**

*Un tracteur de classe internationale*

**GARANTIE TOTALE**  
Pendant 1 an ou  
2.000 heures de marche



**MOTEUR DIESEL**  
4 cyl. 120 x 140 - 1.500 t. m.  
**PUISSANCE**  
Moteur 65 C.V. à la barre 82 C.V.  
**DIRECTION**  
Embrayages multidiscs

	VOIE ETROITE	VOIE NORMALE	VOIE LARGE
Largueur hors tout	1 m 52	1 m. 75	2 m. 06
POIDS	5.400 kgs	5.600 kgs	5.800 kgs



*Caravelle*

L'AVION DU PROGRES  
EN SERVICE  
SUR

ORAN - PARIS  
ORAN - MARSEILLE

**AIR FRANCE**

LE PLUS GRAND RÉSEAU DU MONDE

## CREDIT POPULAIRE DE FRANCE

Plus de 950 guichets en France et en Algérie  
Capital et Réserves 120.000.000 de N.F.

### BANQUE POPULAIRE COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE DE L'ORANIE

SIEGE SOCIAL :

ORAN, 5, Rue Ampère — Tél. :  $\left. \begin{array}{l} 32.53.85 \\ 32.88.71 \\ 32.88.72 \end{array} \right\}$

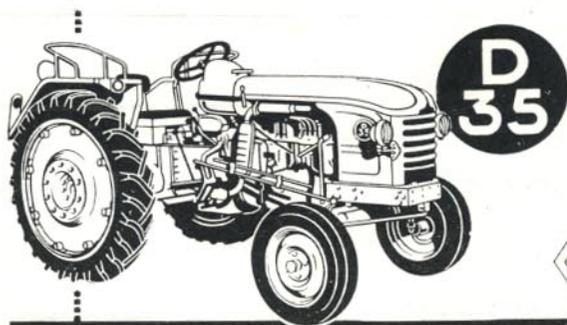
BUREAUX DE QUARTIER :

St-EUGENE, 84, Av. de St-Eugène — Tél. : 33.20.62  
E C K M U L, 28, Av. d'Oujda — Tél. : 33.22.90

AGENCES :

MOSTAGANEM, 5, Av. G. Jobert — Tél. : 623.80  
SIDI-BEL-ABBES, 28, Rue J.-J. Rousseau - Tél. 29.88

— TOUTES OPERATIONS DE BANQUE —



**TRACTEURS  
RENAULT**

Et ses  
Matériels  
adaptables

TR 59 - D 35

86, Av. de la République — ORAN - Tél. : 33.28.41 à 45  
SOCIETE ALGERIENNE DES AUTOMOBILES RENAULT

ETABLISSEMENTS

# YERLES Fernand & Fils

Maison française fondée en 1852



QUINCAILLERIE GENERALE — TOUS LES PRODUITS METALLURGIQUES

**Etablissements Pierre CARRE**  
Engrais - Produits chimiques



Agents exclusifs pour l'Algérie  
des Engrais Elgé  
ORGANIQUES et ORGANO CHIMIQUES  
2 rue GI Cézér, ORAN Tél. 32.36.08 - 32.92.03

**Entreprise Générale de Travaux Publics**

**Louis et Paul LANIE**

3, avenue de Bir-Hakeim  
SIDI-BEL-ABBES  
Tél. : 31-35

Téléphone  
36.51

" LA RECTIFICATION GENERALE "



**ETABLISSEMENTS FEMENIA**

Téléphone  
36.51

Rue d'Orléans (Cité des Amarnas) — SIDI-BEL-ABBES

*PLANCHERS CERAMIQUES  
PREFABRIQUES OU SUR COFFRAGE*

## J. LEONIS

4, Rue Viviani — SIDI-BEL-ABBES  
Téléphone : 22-18

## SOCAPI

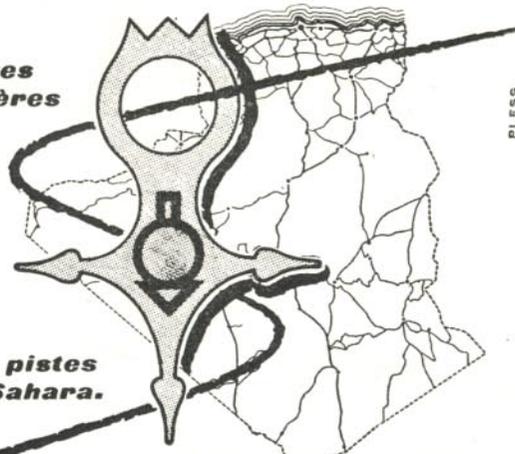
Société Centrale applications  
et participations Industrielles  
Siège Social : PARIS  
Capital 3.750.000 N.F.  
Magasin d'exposition : Lustrerie, Articles de ménage  
3, Avenue Loubet  
Tél. 22-97 SIDI-BEL-ABBES  
Installations générales d'Electricité  
Ascenseur SCHLIEREN - Antennes TV  
Porte-enseignes



*des routes côtières*



*...aux pistes du Sahara.*



# berliet algérie

**USINES DE ROUBA - Tél. 300 à 314**

Succursales /

**HUSSEIN-DEY - 95, r. de Constantine - T: 77.20.66 à 69**

**ORAN - 115, av. Saint-Eugène - Téléphone : 33-07-41 à 43**

**CONSTANTINE - 2, avenue Viviani - Téléphone : 45-65**

**40 concessionnaires pour l'Algérie et l'O.C.R.S.**



CONCESSIONNAIRE POUR :

Sidi-Bel-Abbès et l'Arrondissement

**Sté TORREGROSA et MARIGNANE**

Siège Social : 20, Rue Prudon - Téléphone : 24-45

Ateliers : 27, Route des Amarnas



**PIECES DETACHEES D'ORIGINE . PNEUS, HUILES & GRAISSES**

GRAND HOTEL

# «Le Versailles»

★ ★ ★

*31, Rue Prudon (face au Cercle des Officiers)*



Salon des petits déjeuners

*Dans un cadre accueillant  
un maximum de confort*

Pour Réservation Téléph. : 38.89

# LA COMPAGNIE AFRICAINE DE MATERIEL EOLIEN

78, AVENUE MARCEL CERDAN - TÉLÉPHONE : 21-97

SIDI-BEL-ABBES



**Eolienne**  
Type H.R  
Roue de 6 mètres

Résoud avantageusement tous les  
problèmes d'alimentation d'eau

ALFRED

**HERLICO**

ET FILS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 4.250.000 DE N. F.  
111, QUAI ANDRÉ CITROËN - PARIS-XV<sup>e</sup>  
TÉL. : VAU. 25-56 & LEC. 44-35 - R. C. SEINE 55 B 10.879

## ENTREPRISES GÉNÉRALES



POSTES ET CENTRALES ÉLECTRIQUES  
LIGNES A TRÈS HAUTE TENSION  
CONSTRUCTIONS DE TABLEAUX



TUYAUTERIES INDUSTRIELLES  
MONTAGES MÉCANIQUES  
ADDUCTION D'EAU  
FEEDERS DE GAZ

